

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN
Le délai pour l'examen des dossiers de candidatures prend fin aujourd'hui

P. 4

REVENDECTIONS SOCIALES
La recherche de solutions aux différentes revendications doit se faire dans le cadre d'une approche progressive (Premier ministre)

P. 24

76^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Les législatives de juin vont consolider le processus de renouveau national (Président de la République)

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, jeudi, que les prochaines élections législatives vont consolider le processus de "renouveau national", se disant confiant en la volonté du peuple algérien d'asseoir un Etat d'institutions et de droit. Les prochaines échéances "vont consolider le processus de renouveau national auquel nous nous sommes engagés, sur la base des valeurs de franchise, de confiance, de transparence et de lutte contre la corruption sous toutes ses formes", a indiqué M. Tebboune dans un message, lu à Sétif en son nom par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebika, à l'occasion de la célébration de la Journée de la Mémoire nationale marquant les massacres du 8 mai 1945.

P.p 3-24
DKnews-APS



LANGUE TAMAZIGHT

Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place des conditions d'enseignement de Tamazight (Assad)

P. 4

CNRC

Mise à jour de la liste des opérateurs économiques exerçant une activité d'importation

P. 6

INTEMPÉRIES À BOUSSAËDA

Poursuite de la recherche d'une personne disparue emportée par les crues

P. 8

SANTÉ

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE
4 petits soucis dentaires à ne jamais négliger

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE
Une avance de 2 milliards de centimes sur les droits TV pour 15 clubs (FAF)

P. 21



"APPEL DE CHRIST-CHURCH"

Washington rejoint l'appel pour lutter contre l'extrémisme en ligne

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste abattu à Médéa par un détachement de l'ANP

P. 24

HUILE D'OLIVE

Des variétés algériennes primées au 19^{ème} concours international des huiles du monde



Des huiles d'olives algériennes ont été primées au 19^{ème} concours international des huiles du monde organisé par l'Agence de valorisation des produits agricoles (APVA 2021) qui se déroule à Paris (France).

Selon les résultats proclamés jeudi soir, par les organisateurs sur leur site officiel, l'huile d'olive algérienne a obtenu une médaille d'Or décrochée par l'oléfacteur "le saintfoin" de Béjaïa, dans la catégorie "à l'ancienne".

Deux médailles d'argent ont été attribuées, l'une à l'huile de la SARL "Arbaolive" de la wilaya de Blida, issue des oliviers de la Mitidja, dans la catégorie "mûr médium", l'autre à l'huile de Jijel produite par l'huilerie "Saphonis" dans la catégorie "à l'ancienne".

Pour le quatrième prix de ce 19^{ème} concours international des huiles du monde, il s'agit du diplôme "Gourmet" décroché dans la catégorie "mur intense" par l'huile d'olive "Ouiza" produite par l'huilerie du même nom à Tizi-Ouzou.

BATNA

Décès de l'ancien champion d'haltérophilie Ahmed Tarbi



L'ancien champion d'haltérophilie, Ahmed Tarbi, lauréat de plusieurs titres nationaux et internationaux, est décédé vendredi à l'âge de 67 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Le défunt était hospitalisé au niveau du service des urgences médicales (cardiologie) du Centre hospitalo-universitaire de Batna.

Ancien athlète de l'équipe de Chabab Batna et de l'équipe nationale, feu Tarbi détient un riche palmarès sportif.

Il a remporté le titre de champion d'Algérie de 1971 à 1991 et fut sacré champion arabe à trois reprises.

Il a aussi remporté la médaille d'or lors des Jeux africains en 1987 et 1990 et la médaille d'argent aux Jeux méditerranéens à deux reprises en 1979 et 1983, outre le titre de champion maghrébin en 1973.

Le défunt a participé de nombreuses fois à des compétitions internationales et quatre fois à des championnats du monde entre 1979 et 1990.

LUTTE ANTI-COVID À ALGER

2116 contrôles et 22 fermetures en une semaine



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, en une semaine, au contrôle de 2.116 locaux commerciaux et la fermeture de 22 autres pour non respect des mesures préventives contre le coronavirus (Covid-19), a indiqué vendredi un communiqué des ces services.

Dans le cadre du contrôle périodique des activités commerciales mené par les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par le service de wilaya de la Police générale et de la réglementation, pour veiller à l'application des mesures préventives de lutte contre la propagation du coronavirus, 2116 locaux commerciaux ont été contrôlés, dont 22 ont été fermés durant la période allant du 29 avril au 5 mai en cours. Cette opération s'est soldée par 174 infractions et 143 mises en demeure, a indiqué la même source.

TIPASA

Repêchage de la dépouille d'un enfant d'une mare d'eau à Menaceur



Les services de la Protection civile de la wilaya de Tipasa ont repêché, dans la nuit de mercredi à jeudi, la dépouille d'un enfant qui serait mort noyé dans une mare d'eau de la ville de Menaceur, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. L'intervention a été effectuée par l'unité secondaire de la protection civile de Sidi Ameur, soutenue par l'unité de Hadjout et par des plongeurs, qui ont repêché le corps sans vie d'une mare d'eau du lieu dit "Oued Fedjana" à Menaceur, a-t-on ajouté de même source.

La dépouille de l'enfant (11 ans) a été déposée à la morgue de l'hôpital de Hadjout et une enquête a été ouverte, par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cette mort, est-il précisé de même source.

DJELFA

Le corps sans vie d'un adolescent repêché de Oued Ben Said

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Djelfa ont repêché vendredi le corps sans vie d'un adolescent âgé de 14 ans, de Oued Ben Said, ont indiqué les services du même corps.

"Les ambulances de l'unité principale du chef-lieu de la wilaya sont intervenues à 16h00 pour repêcher le corps sans vie d'un adolescent, de Oued Ben Said, à proximité du nouveau pôle urbain "Houari Boumediene" dans la ville de Djelfa", a précisé le chargé de communication de la Direction locale de la Protection civile, le sous-lieutenant Abderrahmane Khader.

La victime a été transférée par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'Hôpital "Mouhad Abdelkader", a ajouté le sous-lieutenant.

Durant les dernières 48 heures, des communes de la

BISKRA

Deux morts dans une collision entre un motocycle et un véhicule touristique à Oumache



Deux personnes ont trouvé la mort dans une collision entre un motocycle et un véhicule touristique survenue dans la nuit du vendredi au samedi dans la région "Chegga" dans la commune d'Oumache (18 km à l'ouest de Biskra), ont indiqué les services de la Direction de la Protection civile de Biskra.

L'accident qui s'est produit sur la RN 3 liant Biskra à Ouargla dans la région de "Chegga", est survenu après une collision entre un motocycle à bord duquel se trouvaient deux personnes et un véhicule touristique, précise la source.

L'accident a fait deux morts décédés sur le coup, à savoir: (A.B, 17 ans) et (S. B, 11 ans), qui étaient à bord du motocycle, ajoute-t-on de même source.

Les corps sans vie des deux victimes ont été évacués par la protection civile vers la morgue de la polyclinique Salah Saïf d'Oumache.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Vers la mise en exploitation d'une nouvelle ligne ferroviaire M'sila-Alger

Une nouvelle ligne de transport ferroviaire M'sila-Alger sera "prochainement" mise en exploitation après plus de quatre années de suspension, a-t-on appris samedi de la direction de wilaya des transports.

Le train desservant cette nouvelle ligne partira lundi à 5h00 de M'sila passant par Bordj Bou Arreridj, Bouira et Boumerdes pour arriver à Alger à 8h00, a précisé la même source, indiquant que le train prendra le chemin du retour à 16 h00 avant d'arriver à M'sila vers 20h00.

Pour encourager l'utilisation du train, la direction de la SNTF a proposé aux voyageurs des tarifs réduits allant jusqu'à 60%, a encore fait savoir la direction de wilaya des transports.



wilaya de Djelfa avaient connu d'importantes précipitations ayant entraîné une crue des oueds dans certaines localités.

76^E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945**L'attachement de l'Algérie à l'exigence d'un règlement global du dossier mémoriel, "une position de principe" (Belhimer)**

L'attachement de l'Algérie à l'exigence d'un règlement global du dossier mémoriel, reposant sur la reconnaissance définitive, par la France, de ses crimes contre le peuple algérien, la repentance et des indemnités équitables, est une "position de principe", a affirmé vendredi le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer.

Dans un message à l'occasion de la célébration, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante, de la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant, cette année, avec le 76^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, M. Belhimer a souligné que "l'Algérie reste attachée au règlement global du dossier mémoriel", ajoutant que les efforts de l'Algérie en ce sens "commencent à payer".

Un règlement qui repose, a-t-il rappelé, sur "la reconnaissance officielle, définitive et globale, par la France, de ses crimes, qualifiés par Macron lui-même de crimes contre l'humanité, la repentance et des indemnités équitables". Un règlement qui passe aussi par la prise en charge des conséquences des explosions nucléaires, la remise des cartes d'enfouissement des déchets de ces explosions, considérées par des experts et des historiens algériens et français parmi les pires crimes commis en Algérie conformément à la politique génocidaire prônée

par la colonisation française, a ajouté le Porte-parole du gouvernement. "Nous sommes conscients que les lobbies hostiles à l'Algérie, en France et ailleurs, continueront à faire pression par tous les moyens pour entraver le processus du dossier mémoriel, mais nous resterons attachés à notre position de principe sur ce dossier qui fait l'unanimité auprès de la nation algérienne tout entière: citoyens, officiels, historiens, experts, organisations de la société civile et médias, notamment à travers la chaîne de télévision dédiée à la Mémoire, lancée en 2020 à l'occasion du 66^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale". Il a affirmé que les efforts consentis, dans ce sens, traduisent "la volonté politique fondée sur la préservation de l'unité de la nation", rappelant la déclaration du président de la République dans laquelle il avait souligné que "notre Histoire demeurera toujours au premier plan des préoccupations de l'Algérie nou-

velle et sa jeunesse, une histoire que nous ne saurions, en aucun cas, omettre dans nos relations étrangères". A cet effet, il cité des "acquis certes modestes" réalisés par l'Algérie, mais "d'une grande valeur morale", à l'instar de la récupération des crânes des héros de la Résistance nationale, la levée du secret-défense sur les archives classifiées de plus de 50 ans et la reconnaissance par la France de la torture et de l'assassinat de symboles de la guerre de libération nationale. M. Belhimer a souligné, dans ce contexte, que le slogan "la mémoire rejette l'oubli" retenu pour la célébration de cette occasion "résume la position immuable de l'Algérie visant à exiger de la France qu'elle assume pleinement ses responsabilités dans les crimes qui avaient fait des millions de victimes durant 132 ans de colonialisme barbare". Le choix de Sétif pour abriter les festivités officielles revêt une "profonde symbolique", en ce sens qu'il s'agit de la ville qui était le théâtre des massacres

du 8 mai 1945, un génocide perpétré par l'armée d'occupation française contre des Algériens sortis manifester pacifiquement pour revendiquer leur droit légitime à la liberté et l'indépendance", a poursuivi M. Belhimer dans son message. "La Journée nationale de la Mémoire, riche en hauts faits et en événements, se veut un hommage à l'ère de la résistance populaire, du mouvement national et de la guerre de libération, et une halte pour les nouvelles générations de renouer avec le glorieux passé de leur pays, les sacrifices et les épopées de leurs aïeux qui constituent désormais des exemples à suivre de par le monde".

Dans cette perspective, l'Institution par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en 2020 de la Journée nationale de la Mémoire, en reconnaissance des grands sacrifices consentis par le peuple algérien lors des massacres du 8 mai 1945 et après le déclenchement de Guerre de libération du 1^{er} novembre 1954 n'est

qu'une petite partie du devoir de fidélité au serment des vaillants chouchas et moudjahidines", a ajouté M. Belhimer. Pour toutes ces considérations, "la génération d'aujourd'hui qui a fait montre, à maintes occasions, de sens élevé de conscience et de patriotisme doit préserver ce serment en sauvegardant la mémoire et en s'unissant autour de l'Algérie une et unifiée qui se dirige vers l'instauration d'une nouvelle ère de développement et de justice tout en s'attachant à ses droits et intérêts matériels et moraux, notamment ceux relatifs à un glorieux pan de la lutte de notre nation", a-t-il souligné. "La nation qui sauvegarde son histoire, ne fait que préserver son existence et consolider sa capacité de maturation de la prise de conscience populaire, face aux manœuvres des courants et lobbies racistes de l'autre rive de la Méditerranée, dont le temps s'est sclérosé à une époque révolue, à jamais, grâce à la volonté du peuple", a conclu le Porte-parole du gouvernement.

Macron doit reconnaître les massacres du 8 mai 1945 en Algérie comme des "crimes contre l'humanité" (Le Cour Grandmaison)

L'historien et politologue français, Olivier Le Cour Grandmaison, a appelé le président Emmanuel Macron à reconnaître de "façon précise et circonstanciée" les crimes commis le 8 mai 1945 en Algérie par la France coloniale comme étant des "crimes de guerre et contre l'humanité".

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Le Cour Grandmaison a indiqué que "le président de la République française, qui prétend vouloir œuvrer à la réconciliation (des Mémoires), aura la possibilité, à l'occasion des commémorations à venir des massacres du 8 mai 1945 en Algérie, de faire en sorte que ses actes soient conformes à ses déclarations". "Pour cela, il faudrait qu'il reconnaisse, de façon précise et circonstanciée, que les crimes commis alors furent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité comme le prouve l'article 212-1 du nouveau Code pénal (français)", a encore expliqué le docteur en Sciences politiques et enseignant dans cette discipline à l'université et aussi auteur de plusieurs ouvrages sur la colonisation française.

Il a précisé, à ce titre, qu'il y a "les rafles, les tortures, les exécutions sommaires, les dis-

paritions forcées commises à l'encontre de la population civile (en Algérie) l'ont été en exécution d'un plan concret", soulignant que les "éléments constitutifs du crime contre l'humanité sont donc bien réunis ainsi que l'ont établi depuis longtemps les historiennes et les historiens qui ont étudié ces massacres". Pour cet historien et politologue, "la justice le réclame et les descendants des victimes, les héritiers de l'immigration coloniale et post-coloniale, qu'ils soient français ou algériens, l'attendent depuis longtemps et le revendiquent sans être entendus".

En ce sens, il a estimé que si 76 ans après ces événements douloureux, la réconciliation des Mémoires entre l'Algérie et la France bloque, "la responsabilité première de cette situation incombe d'abord et avant tout aux différents chefs d'Etat français et, présentement, au président Emmanuel Macron".

"Proposons donc à Macron de profiter de la date du 8 mai 2021 pour admettre enfin cela. Il sera ainsi fidèle à la déclaration qu'il avait faite le 16 février 2017 en Algérie alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle", a rappelé M. Le Cour Grandmaison.

Commentant les crimes perpétrés à Sétif, Guelma et Kherrata, il a tenu à rappeler que le 8 mai 1945, le jeune scout algérien Saâl Bouzid, assassiné par un policier français à Sétif, était "coupable d'avoir osé manifester pacifiquement, en portant le drapeau de l'Algérie indépendante avec plusieurs milliers d'autres «indigènes»". Il a en outre rappelé que les émeutes qui avaient gagné tout le Constantinois, avaient fait des milliers de victimes, "arrêtées, torturées et exécutées sommairement pour rétablir l'ordre colonial imposé par la France et terroriser de façon durable les autochtones", expliquant qu'il s'agissait pour les forces coloniales "d'agir vite et puissamment pour juguler le mouvement".

Il a aussi précisé que les ordres émanaient du général Raymond Duval qui commandait les troupes dans cette région et avaient été appliqués à la lettre car "la France libre était prête à tout pour défendre l'intégrité de son empire jugée indispensable à son statut de grande puissance".

A une question sur le rapport de l'historien français Benjamin Stora qui s'est montré évasif sur les massacres du 8 mai 1945, alors que ses

recommandations demeurent muettes sur les crimes commis par l'armée coloniale, M. Le Cour Grandmaison a rétorqué : "Maintenant que le rapport est en possession du président Macron, la responsabilité est désormais exclusivement la sienne. Encore une fois, le problème n'est plus l'établissement précis des faits, celui de l'enchaînement des événements et des éléments de contexte national et international qui ont conduit à ces massacres. Le problème n'est pas non plus celui de la qualification juridique de ces massacres, n'en déplaise à certains", a-t-il relevé. "L'article précité du Code pénal le prouve. Rappelons, et c'est pour moi l'occasion de lui rendre une nouvelle fois hommage, que l'avocate bien connue, Nicole Dreyfus, s'était depuis longtemps prononcée en ce sens", a-t-il noté, précisant que "le problème est donc uniquement un problème politique et il appartient à Macron de l'affronter pour le résoudre enfin en reconnaissant ce qui a été perpétré à partir du 8 mai 1945 en Algérie", a conclu M. Le Cour Grandmaison dont le dernier ouvrage (Ennemis mortels) est paru en 2019 aux éditions La Découverte.

Appel à une révision globale des méthodes d'enseignement de l'histoire pour la préservation de la mémoire nationale

Des professeurs universitaires ont appelé à "une révision globale" des méthodes d'enseignement de l'histoire de l'Algérie dans le souci de garantir la préservation de la mémoire nationale pour le renforcement du front interne notamment à la lumière des défis régionaux et internationaux auxquels fait face le pays.

Dans une déclaration à l'APS, le professeur d'histoire à l'université d'Alger 2, Salha Alama, a estimé que cette révision tend à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement de cette matière qui constitue "l'âme de la Nation et une source d'inspiration dans une époque de défis visant à effacer les fondements de l'identité nationale".

Dans l'objectif de contrer ces tentatives, la même intervenante a insisté sur l'impératif d'adopter des méthodes modernes en matière d'enseignement de l'histoire dans tous les cycles éducatifs et de mettre de côté la narration des événements historiques et la mémorisation dans l'évaluation des élèves et des étudiants.

Pour sa part, le professeur Belhafs Ghania (département d'histoire à l'université d'Alger 2) a plaidé pour "l'élaboration d'un guide d'enseignement de l'histoire contenant des méthodes modernes devant simplifier les événements historiques notamment pour les élèves du cycle primaire, outre l'organisation de sorties sur terrain pour les élèves et les étudiants au niveau des sites historiques ayant abrité des événements nationaux et des musées nationaux".

La même intervenante a suggéré, en outre, la programmation de rencontres périodiques entre les acteurs de l'histoire nationale (moudjahidine) et la famille de l'Education afin de renforcer le principe des récits oraux dans l'enseignement de l'histoire et leur exploitation dans l'écriture de l'histoire à même de préserver la mémoire nationale, plaidant pour le renforcement de la place de l'enseignement de l'histoire à travers l'augmentation du coefficient de cette matière notamment dans les cycles moyen et secondaire.

Elle a appelé, dans un contexte lié, à l'impératif d'engager une réflexion pour l'élaboration d'un programme national en matière d'écriture de l'histoire nationale, et ce, dans l'objectif de définir les termes et les terminologies, notamment celles ayant été utilisées par l'occupant français et qui sont de nature à avoir un impact sur la nature des vérités historiques. A ce propos, la même intervenante a cité, à titre d'exemple, les événements du 8 mai 1945 que l'occupant français a qualifié de simples "incidents distincts" ayant touché trois wilayas du pays. En vérité, ces événements étaient plutôt "des massacres et des génocides" selon les témoignages des militaires français qui avaient reçu pour ordre d'éliminer tout ce qui est algérien.

De son côté, la présidente de l'Association de lutte contre la pensée coloniale, Me Benbrahima Fatma Zahra a fait préciser que la France avait procédé à l'utilisation de termes erronés qui déforment la réalité dans ses écritures sur la période coloniale en Algérie, dans

le but de dénaturer l'histoire, se soustraire à ses responsabilités face aux crimes odieux perpétrés contre le peuple algérien et échapper aux sanctions prévues par le Droit international, notamment la loi du 17 juillet 1998.

Elle a en outre ajouté que le terme "guerre d'Algérie" est "erroné" car la guerre oppose deux pays indépendants avec un système militaire qui les protègent, tandis que l'Algérie était colonisée par la France qui a utilisé la force et perpétré les crimes les plus odieux à l'encontre du peuple algérien sans défense, outre le fait de qualifier les Moudjahidines de terroristes et d'autres termes qu'il faut corriger à travers la mise en place d'une plateforme solide sur laquelle œuvrent en même temps les historiens et les avocats.

Mettre à profit les médias de masse dans l'enseignement de l'histoire

Parallèlement au nécessaire développement des méthodes d'enseignement de l'histoire nationale, des enseignants en sciences de l'information et de la communication ont insisté sur l'impératif de mettre à profit les médias de masse et les réseaux sociaux dans l'enseignement de l'histoire à travers des contenus médiatiques consacrés aux pages glorieuses de l'histoire nationale, notamment à la lumière des défis actuels qui imposent à tout un chacun de resserrer les rangs et de consolider la cohésion sociale. Se félicitant du lancement de la chaîne de télévision publique "Edhakira" dédiée à l'histoire de l'Algérie, Hamza Pen-

douchi, enseignant à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information a mis l'accent sur l'importance de consacrer à cette thématique d'autres médias pour enrichir le paysage médiatiques et, partant, contribuer à la consolidation des éléments constitutifs de l'identité nationale par la préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations montantes, et contre-carrer les velléités de falsification de l'histoire nationale par des porte-voix à la solde de certaines parti es hostiles. Pour sa part, Adlene Zerrouk, enseignant à la faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université Alger 3, a insisté sur la nécessité d'utiliser les médias de masse et les réseaux sociaux dans l'enseignement de l'histoire de manière innovante à même de susciter l'intérêt des jeunes afin d'éviter toute tentative d'instrumentalisation de ces outils. Le lancement de la chaîne de télévision Edhakira a coïncidé avec le 66^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. Elle a été créée conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a "érigé le sujet de la mémoire en priorité nationale, voire en devoir sacré" et qui, en concrétisation de cette conviction, a décidé "d'instituer le 8 mai de chaque année Journée nationale de la mémoire, de lancer le programme de la mémoire nationale + et de créer une chaîne de télévision dédiée à la mémoire collective et à l'histoire du peuple algérien".

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Le délai pour l'examen des dossiers de candidatures prend fin aujourd'hui

Le délai pour l'examen par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) des dossiers de candidature aux élections législatives du 12 juin prochain prendra fin demain, dimanche.

Pas moins de 24.214 dossiers étaient à l'examen, dernière étape avant le coup d'envoi officiel de la campagne électorale, le 17 mai. Le délai de dépôt de ces dossiers auprès de l'ANIE avait pris fin le 27 avril, après avoir été prorogé de cinq jours à la demande de l'ANIE, après consultation du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel et avis du Conseil des ministres. Le Conseil constitutionnel a attesté de la constitutionnalité des dispositions de l'ordonnance présidentielle portant prolongation des délais de dépôt de candidatures, considérant qu'elles "ne portent pas atteinte aux garanties constitutionnelles de l'exercice par le citoyen de son droit d'être candidat".

L'ANIE a annoncé samedi que son président, Mohamed Charfi, recevra dimanche, à leur demande, les chefs de partis politiques. Selon les derniers chiffres communiqués par cette instance, "le nombre total des listes de candidatures a atteint 2.400 dont 1.180 listes de partis et 1.220 listes indépendantes". Au total, 39 partis politiques ont déposé des dossiers de candidature auprès de l'ANIE à travers les 58 wilayas du



pays, alors que la communauté nationale établie à l'étranger a présenté 65 listes dont 61 sous l'égide de partis politiques.

Conformément aux conditions à remplir par les partis politiques pour la validation du dépôt des listes de candidatures, fixées par l'ANIE, "les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales". Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-

trois (23) wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent (300) signatures", précise l'ANIE.

Pour les listes indépendantes, chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir, par, au moins, 100 signatures des électeurs de la circonscription électorale. Pour les circonscriptions électorales à l'étranger, la liste de candidats est présentée soit au titre d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante appuyée d'au moins 200 signatures

pour chaque siège à pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée. Si le dossier d'un candidat est rejeté par l'ANIE après examen, l'intéressé peut introduire un recours auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de trois (3) jours francs, à partir de la date de sa notification, conformément aux dispositions de l'article 98 de la loi organique relative au régime électoral. Toutefois, "ce rejet peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Alger dans un délai de cinq (5) jours francs, à partir de la date de sa notification, pour les candidats des circonscriptions électorales à l'étranger".

Le tribunal administratif doit statuer dans un délai de cinq (5) jours francs, à compter de la date d'enregistrement du recours. Le jugement rendu est notifié, d'office et immédiatement, par tous les moyens légaux aux parties concernées, selon le cas, au wali ou au chef de la représentation diplomatique ou consulaire, pour exécution, prévoit le même article, précisant que "le jugement n'est susceptible d'aucune voie de recours".

INTEMPÉRIES

Appel à l'intensification des campagnes de sensibilisation contre les risques d'inondations (Nasri)

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a insisté, vendredi depuis Bousaâda, sur l'impérative "intensification des programmes de sensibilisation pour la prévention contre les risques d'inondation liés aux intempéries", et l'exploitation des instruments météorologiques dans le souci de prendre les précautions nécessaires à même d'éviter les pertes humaines. "Le progrès technique atteint par les instruments météorologiques permet de prendre information sur les intempéries quelques heures avant qu'ils se produisent", a fait savoir M. Nasri lors de son inspection de l'Oued Bou Saâda dans le cadre d'une visite sur terrain en compagnie du secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Smail Amirouche à la wilaya de M'Sila après les inondations survenues jeudi. Le ministre a souligné, dans ce sens, l'impérative "organisation de campagnes de sensibilisation confiées aux médias, particulièrement les chaînes radios, visant à éviter les déplacements et à prendre les précautions nécessaires pour limiter les pertes humaines". Après avoir présenté ses condoléances aux familles des victimes des inondations survenues jeudi, M. Nasri a donné des instructions sur l'impératif d'"entamer immédiatement la réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de l'Oued Bou Saâda" où deux personnes ont trouvé la mort et une (1) autre disparue.

Concernant le volet technique, le ministre a plaidé pour "la coordination entre les secteurs des Ressources en eau et des Travaux publics et des Transports, où le premier secteur prend en charge la réalisation de projets de protection des villes contre les inondations tandis que le deuxième sera chargé de la réalisation d'ouvrages d'art traversant les Oueds".

Le ministre a, dans ce contexte, précisé que sa visite permettait de mesurer l'ampleur des dégâts subis par les infrastructures du secteur en vue d'une prise en charge immédiate. Pour sa part, le secrétaire général du ministère des Ressources en Eau a fait savoir que des projets visant à protéger 800 villes des risques d'inondation étaient en cours de réalisation dans le secteur, précisant qu'ils seront livrés progressivement pour permettre de limiter les risques de crues.

Cela étant, la vigilance des citoyens en période de crues reste primordiale, a-t-il dit. Le ministre des Travaux publics et des Transports et le secrétaire général des Ressources en Eau poursuivent leur visite dans la wilaya pour constater les dégâts causés par les inondations enregistrées jeudi. Pour rappel, quatre (4) personnes sont décédées jeudi dans des crues provoquées par les pluies torrentielles enregistrées dans la wilaya de M'Sila, selon les services de la direction de wilaya de la Protection civile.

LANGUE TAMAZIGHT

Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place des conditions d'enseignement de Tamazight (Assad)

Le Secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a annoncé, jeudi à partir de Boumerdes, l'élaboration par le HCA d'une feuille de route pour la mise en place des conditions d'enseignement de Tamazight, avec toutes ses composantes, s'étendant jusqu'à l'horizon 2030.

"L'intégration de Tamazight dans le système éducatif est désormais une réalité palpable. Mais il subsiste une faille et des insuffisances pédagogiques et organisationnelles que le HCA est entrain de diagnostiquer et d'élaborer des cadres pour y remédier", a assuré M. Assad, dans un point de presse animé au siège de la radio locale de Boumerdes, pour présenter les activités scientifiques programmées du 6 au 9 juillet prochain dans cette wilaya.

Le Secrétaire général du

HCA a lancé, à ce titre, un appel, en vue, a-t-il dit, d'un "aménagement de la loi portant orientation de l'Education nationale, stipulant que l'enseignement de Tamazight est facultatif et non obligatoire, dans le but d'inciter les élèves à étudier cette langue comme n'importe quelle autre matière d'enseignement", a-t-il plaidé.

Sur un autre plan, M. Assad a indiqué dans sa réponse à une question des journalistes, que le projet de doublage du film historique "L'opium et le bâton" en Tamazight, qui fut lancé l'année dernière, à partir de Boumerdes, à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, "requiert du temps et des procédures techniques très complexes, car la version originale n'est pas disponible dans les laboratoires du pays ni à l'étran-

ger", a-t-il fait savoir.

Face à cette problématique, il a fallu recomposer minutieusement les voix et les sons, ce qui nécessite du temps, a-t-il observé en soulignant l'"engagement" des institutions de l'Etat, dont le ministère de la Culture et des arts, "à apporter le soutien nécessaire à ce projet, dont l'avant-première sera présentée à Boumerdes, vu que l'idée du projet est née dans cette wilaya".

S'agissant de l'utilisation de la langue Tamazight dans toutes les institutions, organismes et espaces publics, le secrétaire général du HCA a assuré que la concrétisation de cet objectif "se fait pas à pas et progressivement", suivant un processus établi dans le cadre de la mise en œuvre des articles de la Constitution à ce sujet. "Des efforts considérables ont été consentis en

matière d'amazighisation du milieu et il est nécessaire de renforcer et d'accompagner cette idée avec des cadres claires", a-t-il, par ailleurs, ajouté. M. Assad a cité parmi les dernières réalisations du HCA dans ce domaine, la traduction vers Tamazight, dans toutes ses composantes, de la proclamation du 1er novembre et de textes et documents administratifs divers relatifs à la fondation de l'Etat algérien, outre la transcription de chants et chansons remontant à l'ère coloniale. Le HCA œuvre, également, à l'élaboration de copies numériques pour les œuvres littéraires et scientifiques et autres applications électroniques, primées au titre de la 1ère édition (2020) du concours du Prix du Président de la République de la littérature et de la langue amazighe, a indiqué Si El Hachemi Assad.

RESSOURCES EN EAU

Les réserves d'eau du pays "suffisantes jusqu'à l'automne prochain" (ministre)

Les réserves d'eau du pays "seront suffisantes jusqu'à l'automne prochain", a rassuré, jeudi à Beni-Slimane, à l'est de Médéa, le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi. "Pour le moment, nous avons des réserves d'eau qui nous permettent d'assurer une alimentation régulière en eau potable jusqu'à l'automne prochain, mais il faut qu'il y ait une économie d'eau et mieux gérer ces réserves de façon à éviter de graves perturbations", a ajouté M. Mihoubi, en marge de sa visite au barrage de Beni-Slimane.

Dans l'optique d'une rationalisation des réserves d'eau du pays, le ministre a évoqué les alternatives qui s'offrent au secteur en matière d'approvisionnement, que ce soit

garce aux eaux souterraines, conventionnelles ou superficielles, susceptibles de "réduire les effets du manque de pluviométrie", a-t-il affirmé.

"Nous avons trois alternatives et nous devons les mettre en pratique à chaque fois que la possibilité nous est offerte pour transcender le problème du manque de ressources hydriques", a indiqué à l'APS, M. Mihoubi, assurant que la première alternative consiste en la construction de retenues et d'ouvrages hydrauliques pour capter les eaux pluviales et celles des embouchures pour les transférer par la suite vers les barrages.

Le ministre a cité une expérience récente au niveau de l'Oued Sibaou (Tizi Ou-

zou), expliquant qu'au lieu que les eaux pluviales soient perdues en mer, ce type de transfert a permis d'apporter un volume d'eau de 60.000 m³ d'eau/jour au barrage de Taksebt, alimenté à partir de ce cours d'eau, ajoutant que "c'est cette solution que son département est entrain de suivre afin de s'adapter au changement climatique et à la rareté des pluies".

La deuxième alternative que le secteur des Ressources en eau "explore" également, les transferts inter-barrages, quand les réserves le permettent et ne mettent pas en cause toute la stratégie nationale de distribution d'eau, a noté M. Mihoubi qui a évoqué une troisième alternative, celle du recours au dessalement d'eau de mer. Cette

dernière option "pourra être généralisée au profit de régions, situées dans un large couloir de 150 km, loin de la bande côtière, qui pourraient être confrontées à un grave problème d'alimentation en eau potable, a signalé le ministre, qui a fait observer que la conjugaison de ces trois alternatives est en mesure d'assurer un volume additif de plus d'un milliard de m³ d'eau. Interrogé sur la probabilité de recourir à des restrictions, au cas où les réserves des barrages viendraient à baisser, Mustapha Kamel Mihoubi, n'a pas écarté le recours à des "restrictions", précisant que "quand il y a un manque d'eau, les restrictions s'imposent, le temps que de nouveaux projets entrent en service".

ALGER

Lancement de deux autoroutes pour désengorger le trafic routier

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a donné jeudi à Alger le coup d'envoi des travaux de réalisation de deux autoroutes à l'ouest de la capitale qui devront permettre le désengorgement du trafic routier dans cette région.

La cérémonie du lancement des deux projets dans les communes d'El Achour et Bir Mourad Rais s'est déroulée en présence de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha et du wali d'Alger, Youcef Chorfa.

Ces deux projets, dont le coût est estimé à 9 milliards DA, s'inscrivent dans le cadre du plan de désengorgement du trafic routier dans la wilaya d'Alger qui comprend 17 projets. Le premier projet concerne une autoroute de 10 km reliant le Complexe sportif du 5 juillet et Khraïcia, en évitant le passage par trois grandes villes: El Achour, Draria et Baba Hassen. Ce projet dont la durée de réalisation est de 24 mois facilitera l'accès et la sortie de la capitale et permettra de désengorger le trafic routier, a indiqué le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani. Le deuxième projet concerne une autoroute menant vers la gare multimodale de Bir Mourad



Rais, lequel permettra de "fluidifier davantage" le trafic routier, notamment au niveau de l'intersection près de la gare. Ce projet facilitera également le trafic routier entre Dar El Beida, Ben Aknoun et Zéralda ainsi qu'au niveau de la route nationale N01 reliant Alger et Blida. Cette route sera accompagnée par la réalisation de deux trémies menant directement vers la gare routière.

Certains projets inscrits dans le cadre du plan de désengorgement d'Alger font face à plusieurs obstacles, notamment l'expropriation et le transfert des VRD (Voiries et réseaux divers), a précisé M. Rahmani. Dans une

déclaration à la presse en marge de cette visite, le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a assuré que ces deux projets en sus des autres projets prévus dans le cadre dudit plan permettront de désengorger "graduellement" la capitale.

La réduction de l'engorgement à Alger ne sera possible qu'après la réalisation de 60% de ce plan, a-t-il précisé. Le ministre a affirmé que l'Algérie applique "rigoureusement" les orientations contenues dans le Nouvel agenda urbain adopté par l'ONU en 2016 qui stipule entre autre la facilitation de la circulation routière et le

mouvement de déplacement des personnes.

De son côté, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha a salué la réalisation de ces projets avec des mains algériennes, mettant en avant l'opportunité donnée pour contribuer à la réalisation de ces deux projets par les maîtres œuvre aux jeunes diplômés des instituts de la formation professionnelle notamment ceux spécialisés dans la filière travaux publics.

Le secteur de la formation professionnelle compte actuellement plus de 29 spécialités dans le domaine des travaux publics et œuvre à renforcer les institutions nationales par des jeunes de hautes qualifications, a-t-elle souligné. Le ministre a rappelé que son secteur avait conclu une convention avec le groupe Cosider en vertu de laquelle les stagiaires pourront acquérir une expérience dans le domaine des travaux publics en participant aux projets réalisés par ce groupe national.

TIARET

Le Centre de service national baptisé au nom du chahid Hadj Harchaoui

Le commandant adjoint de la deuxième Région militaire, le général major Laâfid Hassani a présidé jeudi une cérémonie de baptisation du Centre de service national de Tiaret au nom du chahid Hadj Harchaoui, à l'occasion du 76e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

"Pour la préservation de la mémoire des chouhada, les structures de l'ANP sont baptisées en leurs noms lors des fêtes nationales et dates historiques, dont celle des massacres du 8 mai 1945", a indiqué le général major Laâfid Hassani, dans une allocution à l'occasion.

"La baptisation des structures au nom de chouhada et moudjahidine décédés est un honneur pour

ces structures et une responsabilité pour leurs cadres, qui doivent déployer davantage d'efforts pour la préservation de la mémoire des chouhada", a-t-il poursuivi. La cérémonie a vu la présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que des représentants de la famille révolutionnaire, en plus de membres de la famille du chahid Hadj Harchaoui, qui a été honorée. Chahid Hadj Harchaoui, né en 1939 à Medghoussa (Tiaret), a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) au niveau de la zone 7 de la wilaya V historique en 1957 et participé à plusieurs batailles. Le chahid est tombé au champ d'honneur en 1960 avec 11 de ses compagnons.

BECHAR

Le ministre de la Santé insiste sur une prise en charge de qualité des patients cancéreux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a mis l'accent jeudi à Bechar sur la nécessité d'une prise en charge de qualité des malades atteints de cancers pris en charge par le centre régional anticancéreux de Bechar.

"Il est nécessaire de renforcer la prise en charge qualitative des patients atteints de cancers par le Centre anticancéreux qui dispose d'équipements ultramodernes et de spécialistes pouvant contribuer à la prise en charge et à l'accompagnement des patients atteints de différents types de cancers", a affirmé le ministre lors de sa visite de cet établissement hospitalier spécialisé.

M. Benbouzid a annoncé, à ce titre, la signature prochaine d'une convention de parrainage entre ce centre et l'Établissement hospitalier universitaire d'Oran (EHUO) en vue de renforcer la qualité des soins aux patients et la formation continue des spécialistes et autres personnels médicaux et paramédicaux qui y exercent.

"Cette convention de parrainage va permettre au Centre anticancéreux de bénéficier des apports scientifiques et médicaux de l'EHUO dans les différents protocoles médicaux de prise en charge de qualité des maladies du cancer, ainsi qu'en chirurgie oncologique", a signalé, de son côté, le Pr Mohamed Mansouri, directeur général de l'EHUO. "Dans le cadre de cette convention, des spécialistes en maladies cancéreuses feront des séjours dans ce centre pour apporter leur savoir faire médical au profit des patients de différentes régions du pays, pris en charge par cette structure hospitalière spécialisée", a-t-il précisé. Le Centre anticancéreux de Bechar vient d'être doté d'un nouveau laboratoire d'anatomo-pathologie, plus connu sous l'appellation de "Anapath", d'analyse et d'études en laboratoire des lésions des tissus biologiques, vivants ou morts, analyses qui étaient auparavant inexistantes dans ce centre, d'où les déplacements coûteux des patients de la région vers les wilayas du Nord du pays pour ce genre d'analyses médicales, a-t-on fait savoir.

Avec une capacité de 140 lits, il

compte plusieurs services médicaux, à savoir ceux de la consultation médicale, des services d'oncologie médicale, de médecine nucléaire, de chirurgie, d'anesthésie-réanimation, d'imagerie médicale, en plus d'un laboratoire centrale et d'une morgue, tous dotés d'un équipement médical ultramoderne.

Le Centre, qui s'étend sur sept hectares, a nécessité un investissement public (réalisation et équipement) de plus de sept milliards DA. Depuis le début de l'année 2021, ils sont plus de 600 patients de différentes wilayas du pays qui ont été pris en charge par ce centre, en plus de 739 opérations chirurgicales spécialisées ou de chirurgie générale qui y ont été effectuées, a indiqué son directeur, Abdelkrim Beihih.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a présidé, au niveau du centre en question, une cérémonie de distribution de six ambulances médicalisées au profit des communes de Meridja, Kenadza, Mechraa Houari Boumediene, Lahmar et la zone d'ombre de Guetrani, dans la perspective de renforcer les moyens logistiques des structures sanitaires de proximité de ces collectivités. Dans la wilaya de Béni-Abbès où il s'était rendu par la suite, le ministre a procédé, en compagnie des autorités locales de cette wilaya, à l'inauguration officielle de l'hôpital 60 lits du chef lieu de daïra de Kerzaz, avant de présider une cérémonie de remise de cinq (5) ambulances médicalisées au secteur local de la Santé.

Cet hôpital, réalisé pour plus d'un (1) milliard DA et qui a bénéficié d'un équipement moderne pour 295 millions de DA, permettra le renforcement de la prise en charge des patients de Kerzaz et des collectivités environnantes, a indiqué le Pr Benbouzid, à l'occasion de sa visite des différentes structure de cet hôpital.

Le ministre achèvera demain vendredi sa visite de travail par l'inspection du chantier de réhabilitation de la polyclinique de la commune de Kenadza (18 km au sud de Bechar).

APS

NAAMA

Mise en service du projet d'extension du gazoduc kasdir-Beni-Saf

Le ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab a affirmé, jeudi, que le projet d'extension du gazoduc, mis en service ce jeudi, est de nature à renforcer la place de l'Algérie dans le domaine de la commercialisation et augmenter les exportations du gaz naturel vers l'Europe.

M. Arkab a indiqué à l'occasion du lancement de la mise en service du projet d'extension du gazoduc, dans le cadre de sa visite à Naama, que l'exploitation de ce gazoduc qui représente la deuxième phase du gazoduc MEDGAZ vers l'Espagne couvrira la demande accrue sur le gaz algérien et assurera l'approvisionnement du marché local.

"Nous oeuvrons actuellement à appuyer les capacités et les compétences algériennes spécialisées dans le domaine énergétique dans la réalisation des projets nécessitant l'utilisation des technologies de pointe", a précisé le ministre. Le ministre a mis en avant les réalisations accomplies à travers ce gazoduc qui permettra de renforcer les capacités de Sonatrach en matière de transfert et d'exportation du gaz.

Ce projet, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise Cosider et l'entreprise nationale de canalisations (ENAC), et qui consiste en la réalisation d'une nouvelle canalisation, d'un diamètre de 48 pouces sur un linéaire de 197 kilomètres entre le terminal de départ de Kasdir et le terminal arrivé de Beni-Saf a été réceptionné en 24 mois avec des moyens de réalisation et un savoir

faire purement algériens, selon les explications présentées au ministre.

Lors de sa visite dans la wilaya de Naama, le ministre a également inspecté la centrale électrique qui est une installation énergétique stratégique mise partiellement en service récemment pour approvisionner le réseau national à partir de turbines de production d'électricité par le gaz et la vapeur d'eau.

Cette station sera intégralement opérationnelle fin juillet prochain. S'étalant sur une superficie de 40 hectares, cette station est la première du genre qui entrera en service au sein d'un programme national en cours de réalisation visant la production de 8000 mégawatts en énergie électrique à travers plusieurs régions du pays. Dotée d'une enveloppe financière de 95 milliards de DA, cette station dispose d'équipements technologiques aux caractéristiques techniques de haute qualité permettant d'économiser 35 % des coûts du gaz utilisé dans la production de l'énergie électrique. Lors de l'inspection de cette station, le ministre a appelé à rattraper dans les plus brefs délais le retard accusé dans la réalisation des structures restantes du projet telles que les structures administratives et de services (hébergement et restauration), relevant que cette station drainera les expertises des ingénieurs algériens et créera dès sa mise en service près de 317 postes d'emploi permanents. Rappelant les efforts consentis pour atteindre un taux d'inté-

gration considérable du produit national en matière de production et de montage des pièces de rechange et de maintenance pour l'exploitation des ouvrages électriques, M. Arkab a évoqué les pas franchis par le groupe Sonelgaz pour aboutir à une autonomie dans ce domaine dans le cadre du partenariat avec la société "General Electric" et réduire les coûts élevés induits par la maintenance des structures énergétiques. Le ministre de l'Énergie a inspecté durant cette visite le poste de transformation électrique dans la région de Touïfza, d'une capacité de 200/400 kilovolts et qui couvrira l'approvisionnement des lignes de haute tension sur une distance de 2091 km au niveau des quatre wilayas à savoir Naama, El Bayadh, Bechar et Mascara. Il a également inspecté la station mobile de distribution de carburants que la société Naftal a mis à la disposition des habitants des villes lointaines dans la commune de Kasdir (190 km à l'ouest du chef lieu de la wilaya), pour laquelle est affectée une enveloppe financière de 19 millions de DA et qui assure 40 mètres cubes de tout type de carburants ainsi que l'approvisionnement en bouteilles de butane. Au terme de sa visite, le ministre de l'Énergie et des Mines a lancé la mise en service du réseau de distribution de gaz au profit de 90 foyers de l'habitat rural groupé dans la banlieue de la commune de Kasdir, dont la réalisation sur une longueur de 1,5 KM a coûté 4 millions de DA.

ANGEM Plus de 900.000 projets financés dans le cadre du micro-crédit depuis 2005

Le directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), Abdelfattah Djebnoun a fait état, jeudi à Alger, du financement de plus de 900.000 projets depuis 2005, ayant permis la création de plus d'un million d'emplois, précisant que la femme avait bénéficié de 64% de ses projets.

L'ANGEM a financé 942.000 projets dans le cadre du micro-crédit depuis sa création en 2005, ayant permis la création de 1.380.000 emplois directs et indirects, a indiqué M.

Djebnoun en marge de la clôture d'une exposition de produits artisanaux et artistiques locaux au profit du corps diplomatique accrédité en Algérie au siège du ministère des Affaires étrangères.

Les femmes ont bénéficié de 64 % de ces projets, a-t-il ajouté.

Les micro-crédits sont destinés à toutes les catégories, notamment les femmes travailleuses en général et les femmes au foyer en particulier.

Ce dispositif est dédié également aux petits artisans et éleveurs, les ex-détenus relaxés récemment et les diplômés des instituts de formation professionnelles et des universités, a expliqué le DG de l'ANGEM.

Le programme de l'ANGEM attire les femmes notamment grâce à "la simplicité des projets et le seul crédit qui permet à la femme de rester chez elle et d'exercer une activité économique en même temps", a-t-il souligné.

Concernant la valeur des crédits accordés par l'agence, M. Djebnoun a souligné que ceux relatifs à l'achat de matières premières sont estimés à 100.000 dinars, et pour les wilayas du sud à 250.000 dinars, tandis que les crédits destinés à l'acquisition de matériel s'élève à 1 million de dinars, précisant que "tous les prêts sont sans intérêts compte tenu de l'objectif social de l'agence de venir en aide aux catégories vulnérables en plus de son objectif économique".

Quant aux délais de remboursement, ils atteignent 36 mois pour un prêt de 100.000 dinars et 56 mois pour un prêt de 250.000 dinars.

Quant à un prêt de 1 million de dinars, les délais de remboursement atteignent 11 ans, avec possibilité de rééchelonnement des dettes en cas de retard".

Concernant l'exposition organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, à travers l'ANGEM, ainsi que par le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial à travers la Chambre de l'Artisanat, le même responsable a déclaré que c'était "la 3e du genre durant le mois de Ramadhan à près celles organisées les 22 et 29 avril dernier destinées aux missions diplomatiques en Algérie, le produit de l'artisanat national et du patrimoine culturel et civilisationnel de notre pays et de le promouvoir à l'étranger.

A l'occasion, il a mis l'accent sur la "qualité" du produit artisanal algérien qui lui permet de "concurrencer les produits internationaux", notant que l'agence a tenu à donner l'opportunité à un grand nombre d'artisans et propriétaires de micro-projets de participer à ces expositions qui sont organisées pour la première fois au niveau du ministère des Affaires étrangères et destinées aux missions diplomatiques en Algérie.

EL TARF

Production prévisionnelle de plus de 530.000 quintaux de céréales

Une production de pas moins de 530.100 quintaux de céréales est attendue au terme de la campagne moisson-battage devant être lancée, dans la wilaya d'El Tarf, à partir de "juin prochain", a indiqué, jeudi, le directeur local des services agricoles (DSA).

Cette production céréalière prévisionnelle, constituée de 476.100 quintaux de blé tendre, 16.000 autres quintaux de blé tendre et 38.000 quintaux d'orge, est prévue sur une superficie globale de 20.300 hectares, a révélé M.Kaddour Ayad, lors d'une conférence de presse.

Tout en signalant que la wilaya d'El Tarf

a enregistré, durant la campagne labours-semailles, une pluviométrie estimée à 782 millimètres, et ce, en l'espace de 66 jours, situation qui a un peu perturbé la concrétisation des objectifs tracés dans ce domaine, le même responsable a précisé que la moisson attendue cette saison devrait connaître un léger recul par rapport à celle de la saison précédente durant laquelle un total de 647.000 quintaux a été réalisé. Pour le déroulement de cette campagne, 50 moissonneuses-batteuses ont été mobilisées, dont 15 relevant de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et le reste d'opérateurs privés, avec

possibilité de recourir éventuellement aux wilayas limitrophes en cas de besoin, a affirmé la même source.

Il y est également prévu la mobilisation de 317 camions dont 14 appartenant à la CCLS, a-t-on souligné.

Une superficie de l'ordre de 10.300 hectares a été traitée contre les différents champignons dont la septoriose, oidium et la rouille, a, par ailleurs, indiqué le DSA qui a fait savoir que la capacité de stockage disponible est estimée à 665.000 quintaux, répartis sur cinq (5) points de collecte relevant de la CCLS. Plusieurs autres préparatifs en cours en prévision de la commémoration

de la journée nationale de la mémoire et du 76^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 ainsi que d'autres relatifs aux secteurs de la protection civile, des forêts, de l'environnement, du tourisme, des ressources en eau et de la Sonelgaz, ont été passés en revue par les directeurs de wilaya concernés lors de cette rencontre tenue au siège de la wilaya d'El Tarf. Il s'agit d'une série de rencontres périodiques organisées avec les représentants de la presse, décidées, le 3 mai dernier, par le chef de l'exécutif local, Harfouche Benarar.

CNRC

Mise à jour de la liste des opérateurs économiques exerçant une activité d'importation

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) procède à la mise à jour de la liste des opérateurs économiques exerçant une activité d'importation pour une meilleure régulation des importations, a indiqué jeudi à Alger le directeur général (DG) de l'établissement, Mohamed Slimani.

L'actualisation de cette liste est réalisée parallèlement à l'adaptation des registres de commerce à la nouvelle nomenclature des activités économiques, a précisé M.

Slimani sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale.

Cette opération permet une meilleure régulation des importations à travers l'identification précise des opérateurs concernés et la moralisation de l'activité commerciale, a ajouté le responsable, soulignant son incidence sur le niveau de conformité des produits importés aux normes de santé et de qualité.

La nomenclature des activités économiques a



connu quelques modifications, notamment l'introduction de nouveaux symboles et appellations permettant d'identifier le titulaire de la marchandise et mieux définir les responsa-

bilités. Les opérateurs économiques ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour adapter leurs registres de commerce.

Concernant le registre de commerce électronique,

l'intervenant a fait savoir que 68% des commerçants étaient d'ores et déjà passés à cette formule, le dernier délai étant fixé au 31 décembre prochain.

S'agissant des comptes sociaux des sociétés par actions (SPA) et des entreprises unipersonnelles, le CNRC a enregistré le dépôt en ligne de 4.000 comptes sociaux pour l'exercice 2020.

Par ailleurs, 116 entreprises ont été créées via la plateforme électronique lancée officiellement à cet effet le 1er mars dernier.

En matière de troc, le CNRC recense 252 personnes physiques et 32 personnes morales exerçant cette activité.

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

Lancement officiel du projet de création d'un Conseil d'affaires algéro-mozambicain

Le projet de création d'un Conseil d'Affaires algéro-mozambicain a été lancé officiellement, lors d'une réunion en vidéoconférence, qui a regroupé les ambassadeurs et des chefs d'entreprises des deux pays, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des affaires étrangères (MAE).

Ont pris part à cette rencontre, organisée mercredi à l'initiative de l'ambassade d'Algérie au Mozambique, outre les deux ambassadeurs des deux pays, Mohamed Meziane et Carvalho Muaria, le président de la chambre de commerce du Mozambique, Julio Dimande, le vice-président de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), Lakhdar Madjene, et le directeur des relations internationales à la CACI, Abdelkarim Toudert.

Lors de cette rencontre, les discussions ont notamment porté sur la nécessité de créer un conseil d'affaires algéro-mozambicain et l'examen des projets d'investissement et de partenariat dans les secteurs de coopération potentielle, tels que l'agriculture, la pêche, les services, le tourisme, le transport, le pharmaceutique et le BTPH.

Dans son allocution inaugurale, M. Meziane, a indiqué qu'"en proposant initialement la tenue de cette importante rencontre, nous voulions montrer que l'on va dans la bonne direction, celle de l'esprit de l'avant projet de création d'un Conseil d'affaires algéro-mozambicain, dans une démarche visant à promouvoir le label national, à drainer les investissements et à intensifier les échanges commerciaux, notamment à

la faveur de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine". Pour la promotion de cette action diplomatique, M. Meziane a fait appel aux mesures préconisées tout récemment par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui a fait état, d'une série de mesures visant à contribuer concrètement à la promotion de la diplomatie économique, dont notamment "la mise en place d'un réseau interactif des chargés d'affaires économiques et commerciales auprès de nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde", a précisé le communiqué.

Ces mesures s'inscrivent, selon la même source, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la conférence nationale sur le Plan de relance socio-économique, présidée le 18 août dernier par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait souligné "l'impératif d'œuvrer à l'édification d'une économie nationale diversifiée à même de renforcer notre sécurité alimentaire et immuniser notre Nation contre la dépendance excessive au secteur des hydrocarbures".

Durant cette rencontre, l'ambassadeur d'Algérie au Mozambique a relevé la création d'un portail de la diplomatie économique sur le site électronique du ministère des Affaires étrangères.

Cette orientation, poursuit l'ambassadeur d'Algérie, traduit clairement la forte volonté du gouvernement et l'intérêt qu'il accorde à la consolidation des relations commerciales et économiques avec le Mozambique. Tout en réitérant

la nécessité du projet de création d'un Conseil d'affaires, l'ambassadeur du Mozambique en Algérie a fait remarquer qu'il s'agit de rester à l'écoute et au service des opérateurs économiques en matière d'information, de soutien et d'accompagnement.

Pour sa part, le président de la chambre de commerce du Mozambique a souligné que l'idée d'organiser des foires et salons des produits nationaux et de journées d'information sur les potentialités des deux marchés algérien et mozambicain et les opportunités d'investissement, outre l'envoi de missions commerciales, serait de bon aloi.

Le vice-président de la CACI a affirmé, quant à lui, qu'il s'agit d'un projet naissant et qu'à ce titre, "il reviendra aux opérateurs de mettre à profit cet instrument qui est leur pour jeter les bases d'un partenariat à partir d'informations fiables sur les opportunités d'affaires".

Évoquant l'urgence de ce projet, la convergence des idées et les efforts visant la promotion des échanges commerciaux bilatéraux, les participants ont décidé à l'unanimité de finaliser dans les meilleurs délais la mouture officielle de l'accord de création du Conseil d'Affaires algéro-mozambicain et d'inviter, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie, les ambassadeurs des deux pays à signer cet accord pour leurs pays respectifs par visioconférence le 17 mai en cours simultanément à Maputo et à Alger, en présence des responsables des deux chambres de commerce.

TAXE DES MULTINATIONALES

Macron estime que Biden "rattrape" l'Europe

Le président français Emmanuel Macron a affirmé vendredi que la proposition de Joe Biden d'instaurer une taxation minimale de 21% sur les multinationales "rattrapait" la position française et européenne, pourtant jusque-là moins ambitieuse.

"Je suis très heureux que les Etats-Unis nous suivent dans ce que nous proposons et qui était bloqué par eux depuis des années" à l'OCDE, a-t-il déclaré à son arrivée à un sommet européen à Porto. "Sur la fiscalité des grandes entreprises, ce sont des propositions que nous avons poussées, nous Français, que nous avons poussées en Europe, et qui étaient bloquées à l'OCDE par nos amis américains", a-t-il ajouté.

"S'ils sont prêts à y venir, qu'on conclut cet été, c'est formidable, ce sera parce que les Etats-Unis nous ont rattrapés sur nos positions", a poursuivi le Français. La France, dont



l'impôt sur les bénéfices des sociétés va jusqu'à 28% et doit être abaissé à 25% à l'horizon 2022, plaideait jusque-là à l'OCDE pour l'instauration d'un système de taxation

international des multinationales, avec la mise en place d'un taux minimum 12,5% sur les bénéfices, comme en Irlande.

L'OCDE souhaite obtenir un accord de principe global lors du G20 Finances des 9 et 10 juillet, puis lors d'une réunion finale en octobre.

"Mais quand je regarde la fiscalité des plus fortunés et des entreprises, quand je compare ce qui existe et ce qui existera après cette réforme, il y a encore beaucoup de chemin à faire pour que la justice fiscale américaine ressemble à la justice fiscale européenne", a lancé le président français.

AIR CANADA

884 millions d'euros de pertes au premier trimestre 2021

La compagnie Air Canada a annoncé vendredi des pertes plus importantes que prévues au premier trimestre 2021 atteignant 1,3 milliard de dollars canadiens (884 millions d'euros), contre une perte d'un peu plus de 1 milliard pour la même période en 2020.

Le chiffre d'affaires a chuté de 80% au premier trimestre, à 729 millions de dollars, contre 3,7 milliards de dollars il y a un an, a précisé un communiqué de la compagnie qui a relevé que ces pertes sont dues à la persistance de la pandémie.

Conséquence de la pandémie, la compagnie a réduit de 82% sa capacité en début d'année par rapport à il y a un an, transportant au total 1,8 million de passagers, contre plus de 17 millions lors du même trimestre l'an dernier. Le coefficient d'occupation des appareils atteignait 43,5% au premier trimestre, contre 74,5% il y a un an.

"Le secteur du transport aérien canadien demeure plombé par les effets d'une pandémie de Covid-19 qui perdure", a noté le PDG d'Air Canada, Michael Rousseau. La compagnie a continué à puiser dans ses liquidités pour maintenir ses activités au premier trimestre, mais à un rythme moindre que prévu. Et pour le deuxième trimestre, elle envisage "d'à peu près doubler sa capacité" par rapport à la même période de 2020. Air Canada disposait de 6,6 milliards de liquidités à la fin du trimestre et pourra également compter, au besoin, sur des aides supplémentaires de 5,9 milliards de dollars allongées par le gouvernement canadien, après s'être engagée en avril à rembourser les billets des passagers dont les vols avaient été annulés en 2020 en raison de la pandémie.

Air Canada appelle Ottawa à alléger les restrictions de voyage à mesure que les campagnes de vaccination progressent en mettant en place des programmes de dépistage "fondés sur une approche scientifique" et en réduisant les mesures de quarantaine.

Les voyageurs arrivant au Canada, qu'ils soient canadiens ou non, sont soumis à une quarantaine obligatoire de 14 jours afin d'éviter la propagation du coronavirus. Ils doivent aussi présenter un test Covid négatif pour pouvoir s'enlever vers le Canada puis doivent effectuer un test PCR obligatoire à l'arrivée au pays. Ottawa exige des voyageurs qu'ils passent trois jours à l'hôtel à leurs frais en attendant le résultat.

CANADA

Le taux de chômage repart à la hausse en avril, à 8,1%

L'économie canadienne a perdu 207.000 emplois en avril, entraînant une hausse du taux de chômage à 8,1% (+0,6 point), alors que des provinces ont pris des mesures strictes pour freiner la troisième vague du Covid-19, a annoncé vendredi Statistique Canada.

Cette hausse du taux de chômage fait suite à son recul à 7,5% en mars, niveau qui était le plus bas depuis février 2020 avant le début de la pandémie.

En avril, le nombre de Canadiens considérés comme étant au "chômage de longue durée", soit depuis 27 semaines ou plus, a augmenté pour atteindre 486.000. L'emploi a diminué dans plusieurs secteurs où les restrictions sanitaires ont été durcies, comme dans le commerce de détail, les services d'hébergement et de la restauration, ainsi que l'information, la culture et les loisirs, a précisé Statistique Canada dans un communiqué. Il a notamment augmenté dans les secteurs de la finance, des assurances, des services immobiliers et dans les administrations publiques. La majeure partie des emplois perdus se trouvaient en Colombie-Britannique et en Ontario, province la plus peuplée du Canada, qui a ordonné à ses résidents de rester chez eux et fermé ses commerces non essentiels début avril. Le taux de chômage a augmenté de 1,5 point pour atteindre 9% dans cette province la plus touchée par la pandémie. La plupart des emplois perdus étaient à temps plein (-129.000), plutôt qu'à temps partiel (-78.000).

Presque la totalité des emplois perdus se trouvaient dans le secteur privé. "C'est une perte plus marquée que ce que le consensus (des analystes, ndr) avait prévu", a commenté l'analyste de la banque CIBC Royce Mendes.

"Étant donné que le resserrement des restrictions en réaction à la troisième vague est toujours en vigueur début mai, et sachant que certaines régions du pays nécessitent des mesures encore plus sévères, davantage de pertes d'emplois pourraient survenir dans le prochain rapport", a-t-il indiqué dans une note. Le nombre de Canadiens en télétravail a augmenté de 100.000 en avril et concernait 5,1 millions de personnes, selon l'institut de la statistique.

APS

FRANCE

Le déficit commercial se creuse à 15,4 milliards d'euros au 1^{er} trimestre

Le déficit commercial de la France s'est creusé durant le premier trimestre pour atteindre 15,4 milliards d'euros, en raison notamment des importations d'énergie dont le coût a grimpé avec la hausse des cours du pétrole, ont annoncé vendredi les Douanes.

Dans le même temps, la progression des exportations a ralenti, toujours pénalisées en particulier par les secteurs aéronautiques et automobiles, soulignent les Douanes dans un communiqué, qui notent que "les flux commerciaux n'ont pas retrouvé ce trimestre leur niveau d'avant crise".

"Les exportations et les importations se situent ainsi à 93% et 94% respectivement de leur valeur trimestrielle moyenne de 2019", précise le communiqué. Durant le trimestre écoulé, les exportations ont progressé de 1,8%, après +7,4% au trimestre précédent, tandis que les importations ont "nettement" accélééré, avec une hausse de 3,7% après +0,7% au quatrième trimestre 2020.

Ces dernières sont tirées par les achats d'énergie (+32,5%) dont les coûts ont renchéri avec la hausse des cours du pétrole sur la période. Hors énergie, qua-

siment toutes les autres grandes catégories de produits voient leur solde se détériorer.

C'est le cas en particulier du déficit des matériels de transports (-0,8 milliard).

Les exportations aéronautiques et automobiles sont ainsi nettement reparties à la baisse au premier trimestre, après deux trimestres de forte hausse, et elles ne sont pas compensées par la flambée des exportations de navires et bateaux, quasiment multiplié par cinq, grâce à des ventes "exceptionnelles" de paquebots et bateaux de croisières, souligne les Douanes.

Le déficit des produits d'équipements mécaniques et électroniques s'est également creusé (-0,7 milliard), tandis que l'excédent des produits agricoles s'est réduit (-0,1 milliard).

Enfin, l'excédent des produits pharmaceutiques s'améliore lui légèrement (+0,2 milliard) tandis que celui des industries agroalimentaires est stable.

Par zone géographique, le solde commercial français se dégrade avec toutes les zones géographiques, sauf avec l'Amérique.

Le déficit avec l'UE se détériore de 0,8

milliard d'euros, de même qu'avec le reste de l'Europe (-0,7 milliard), en raison de la diminution de l'excédent avec le Royaume-Uni", précise les Douanes.

Avec les pays tiers, le solde commercial français se dégrade avec l'Asie, avec une hausse des importations supérieure à celle des exportations.

A l'inverse, le solde s'améliore de 0,3 milliard d'euros avec l'Amérique, poussé par les échanges avec le Mexique.

Pour le seul mois de mars, le déficit s'est creusé à 5,5 milliards d'euros, après 5,1 milliards en février, les exportations s'étant stabilisées tandis que les importations ont continué de progresser.

En ce qui concerne la balance des paiements, qui inclut les services comme le tourisme et les flux financiers, le déficit des transactions courantes se creuse au premier trimestre, et s'établit à 7,2 milliard d'euros, après 2,2 milliards au dernier trimestre 2020, selon la Banque de France.

Si le déficit des biens se réduit légèrement, l'excédent des services se détériore, du fait de la dégradation du solde des services de conseil, R&D et liés au commerce.

AUTOMOBILE

BMW affecté par une hausse du prix des matières premières

Le constructeur allemand BMW a vu ses profits bondir au premier trimestre et a confirmé ses prévisions annuelles, bénéficiant d'un impact limité de la pénurie de semi-conducteurs mais affecté par une hausse du prix des matières premières.

Le groupe allemand s'est appuyé sur un record de ventes, à 636.606 unités (+33,4%), dans toutes les régions du monde, particulièrement en Chine, pour engranger un bénéfice net de 2,8 milliards d'euros, après

une chute à 574 millions sur la même période il y a un an, en raison de la pandémie.

"L'importante reprise des marchés, qui a débuté au milieu de l'année 2020, a continué à prendre de l'ampleur au cours des trois premiers mois de l'année" 2021, note le constructeur bavarois dans un communiqué. Le groupe, spécialisé dans les berlines haut de gamme, "réaffirme ses perspectives pour l'ensemble de l'année". Il avait déjà dit, en mars, s'attendre à une "hausse significative" de son revenu

imposable pour l'année 2021. A la différence de ses rivaux, BMW ne relève pas d'effets de la pénurie mondiale de semi-conducteurs sur son activité au premier trimestre, le PDG Oliver Zipse mettant en avant les solides relations avec les fournisseurs.

Pour le second semestre, des "ajustements" de production sont à prévoir en raison de cette carence de puces, mais sans "impact majeur" sur les performances, a affirmé le patron lors d'une conférence téléphonique. Le constructeur

est en revanche plus inquiet de la hausse des prix des matières premières -- rhodium, palladium et acier notamment -- qui pourrait représenter une charge de "500 millions à 1 milliard d'euros supplémentaires", selon le directeur financier Nicolas Peter. Métal précieux, le palladium est utilisé par l'industrie automobile pour fabriquer des catalyseurs. Son prix a atteint fin avril un record historique. Le groupe table sur des effets de change positifs pour atténuer ces coûts.

ADIDAS

Un bénéfice de 558 millions d'euros au 1^{er} trimestre

L'équipementier sportif allemand Adidas a fait état vendredi d'un bénéfice net au premier trimestre 2021 atteignant 558 millions d'euros.

Selon Adidas, les ventes ont progressé de plus de 20% sur un an, alors que 89% des magasins avaient rouvert.

Le groupe est "rapidement sorti des starting-blocks" en ce début d'année et "nous ajustons nos perspectives pour l'ensemble de l'année 2021 à la hausse", a

déclaré le patron du groupe, Kasper Rorsted, dans un communiqué.

Le rival de Nike, en train de chercher un repère pour sa filiale à problèmes Reebok, déjà sortie du périmètre de son bilan à fin mars, voit son bénéfice net se rapprocher de son niveau d'avant la pandémie de Covid-19, qui représentait 632 millions d'euros en 2019 à trimestre comparable. Sur le trimestre écoulé, les ventes globales recentrées sur la marque phare

Adidas ont représenté 5,27 milliards d'euros, tirés notamment par un bond annuel de 43% des ventes en ligne. La Chine a rebondi de 156% sur un an, alors que le début d'année 2020 avait été marqué par la première vague de la pandémie. L'Amérique du Nord et l'Europe ont progressé bien moins vite, de 8%, et ce alors que moins de 50% des magasins étaient ouverts en début d'année sur le Vieux continent.

GASPILLAGE DE PAIN Plus d'un (1) million kg de pain gaspillé depuis début Ramadhan (ministère)

Plus d'un (1) million kg de pain a été gaspillé durant la période allant du 13 avril dernier au 2 mai en cours à travers le territoire national, soit une moyenne de 4 millions de baguettes en l'espace de 20 jours, a indiqué jeudi un bilan du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

"Dans le cadre du suivi du phénomène de gaspillage du pain à travers le territoire national durant le mois de ramadhan, et en coordination avec les secteurs concernés sur l'ensemble des wilayas du pays, un bilan lourd des quantités considérables de pain gaspillé a été enregistré, et ce, en dépit des efforts de sensibilisation permanents au niveau local", précise le document.

Selon le ministère, "ce phénomène est contraire aux valeurs de notre société, en sus des répercussions du phénomène de gaspillage et de consommation irrationnelle du pain sur l'économie nationale compte tenu du coût financier relatif à l'approvisionnement du marché national en matières essentielles pour la production du pain, notamment le blé dur et les autres matières essentielles subventionnées qui sont importées en devise". Le bilan du ministère a fait état, durant la période susmentionnée à travers 58 wilayas, du "gaspillage de plus d'un (1) million kg de pain (1.062.646 kg), soit une moyenne de plus de 4 millions de baguettes (4.250.664 unités) en l'espace de 20 jours".

Face à cette situation, les autorités publiques appellent les citoyens à "respecter les règles de consommation rationnelle et éviter toute forme de gaspillage qui est contraire aux valeurs de notre religion et aux traditions et mœurs de la société algérienne ainsi que la culture de consommation rationnelle", ajoute-t-on de même source. Tous les partenaires et les représentants de la société civile ont été appelés à "la poursuite et à l'intensification de leurs efforts en matière de sensibilisation aux côtés des autorités publiques à même de réduire ce bilan négatif et d'atténuer ses répercussions économiques et sociales, au moment où le citoyen reste le seul maître de cette situation", conclut la source.

MÉDÉA Action de solidarité au profit de familles démunies affectées par les inondations à Beni-Slimane

Une action de solidarité a été organisée, vendredi, au profit de familles démunies affectées par les dernières inondations qu'a connu la ville de Beni-Slimane, à 70 km à l'est de Médéa, a-t-on appris auprès du directeur local de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Plus de 250 familles nécessiteuses, dont les habitations ont été inondées et qui sont toujours sous le choc de cette catastrophe qui a provoqué le décès de quatre personnes parmi lesquelles une fillette de 13 ans, ont reçu, ce vendredi, des kits alimentaires complets, de la literie ainsi que des vêtements, a expliqué le DASS, Mohamed Behalil. Ce même responsable a précisé que cette action est la troisième du genre, organisée en faveur de familles démunies, au lendemain de ces inondations. L'opération de solidarité en faveur des couches défavorisées de la commune de Beni-Slimane va se poursuivre, selon ce responsable, jusqu'à la fin de la semaine prochaine, a-t-on indiqué de même source. Des actions similaires seront organisées, cette fois-ci, en direction des familles résidents à la périphérie de la ville de Beni-Slimane et dans les zones rurales proches de cette agglomération urbaine, a-t-il ajouté.

ALGER Deux individus arrêtés à Tessala el Merdja pour possession de psychotropes et ordonnances vides cachetées

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté deux individus pour possession de 561 comprimés psychotropes et 9 ordonnances vides cachetées, a indiqué vendredi un communiqué de ces services de sûreté.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, deux suspects ont été arrêtés par les éléments de la sûreté urbaine de Tessala el Merdja (sûreté de la circonscription administrative de Birtouta) avec à leur

possession une quantité de psychotropes destinée à la vente. L'opération s'est soldée par la saisie de 18.665 DA des revenus de la vente, de neuf (09) ordonnances vides cachetées et de sept (07) flacons contenant une solution médicale outre la saisie du véhicule touristique. Après parachèvement de la procédure juridique, les suspects ont été présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent, ajoute la même source.

INTEMPÉRIES DE BOUSSAËDA Poursuite de la recherche d'une personne disparue emportée par les crues

L'opération de recherche d'une personne disparue emportée par les crues à Boussaâda (M'Sila) suite aux intempéries ayant causé des dommages matériels et la coupure de routes nationales et de wilayas dans plusieurs wilayas se poursuit, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la protection civile.

Quatre personnes sont décédées victimes des crues provoquées par les pluies torrentielles enregistrées durant les dernières 24 heures dans la wilaya de M'Sila.

Un homme âgé de 37 ans à bord d'un véhicule est décédé emporté par les crues d'oued el Khengue sur la RN 46 dans la commune de Salim et un autre homme de 40 ans à bord d'un véhicule est décédé emporté par les crues torrentielles à 4 km de la RN70 (commune d'Ain el Mellah).

Les éléments de la Protection civile ont repêché les corps de 2 personnes (une femme et une fille) qui étaient à bord d'un véhicule emportées par les crues de Oued Djenan Erroumi. Ces



intempéries ont provoqué durant les dernières 24 heures plusieurs dégâts matériels dans les maisons et les structures ainsi que la

couverture de routes nationales et de wilayas.

A M'Sila, les crues des Oueds ont provoqué la coupure des RN n 45, 04, 70, 89, et

40 ainsi que les routes de wilayas n 38 et 03 et la route de wilaya n 11 reliant Amsif et Khebana en raison des dommages partiels ayant touché un pont.

A Sétif, Médéa, Oum El Bouaghi, Bordj Bou Arreridj et Guelma, les unités de la protection civile ont pompé les eaux des pluies infiltrées dans plusieurs maisons et structures publiques.

A Biskra, les agents de la protection civile ont sauvé un enfant tombé dans une retenue d'eau à Zeribet El Oued.

Ai niveau de la même wilaya, la RN n 83 a été coupée. Il a été enregistré des difficultés dans la circulation au niveau du pont suite à l'accumulation des pluies.

ECONOMIE VERTE Lancement d'un Programme national de financement de la femme au foyer pour encourager l'économie verte

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a procédé, jeudi à partir de Tipasa, au lancement, en compagnie de la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, d'un Programme national pour le financement de la femme au foyer, en vue de l'encouragement de l'option de l'économie verte. Une dotation considérable a été affectée par le ministère de la Solidarité nationale, en coordination avec celui de l'Environnement, au titre de ce Programme, via l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), au financement de projets adaptés à l'option de l'économie verte, a annoncé Mme. Krikou, à l'occasion. Elle a souligné, dans ce cadre, que les résultats de la campagne nationale de lutte contre le gaspillage, lancée, par le secteur de la Solidarité nationale durant le ce de Ramadhan, a

"confirmé l'importance de l'encouragement de la femme à s'orienter vers des projets de recyclage permettant l'exploitation des résidus des activités ménagères et les déchets nocifs pour l'environnement, pour la production de marchandises et produits rentables", a-t-elle expliqué. L'Angem a enregistré un intérêt croissant, pour le domaine de l'économie verte, notamment de la part des femmes, a ajouté Mme. Krikou, signalant le recensement de plus de 1.151 projets dans les domaines de l'économie circulaire et de l'économie verte. Des projets amis de l'environnement, à l'instar des activités d'extraction d'huiles essentielles, a-t-elle observé. A noter qu'une exposition d'entreprises actives dans les secteurs du recyclage, la vannerie et le Doum (palmier nain), et l'extraction d'huiles naturelles, a été organisée à la maison de l'environnement de Tipasa, avant le lancement

d'un atelier de formation et d'une caravane de sensibilisation sur l'économie verte. De son côté la ministre de l'Environnement, a indiqué que "l'économie verte est un modèle de développement durable. C'est une vision et une nouvelle orientation pour l'Algérie", a-t-elle dit en appelant les jeunes à intégrer cette option et à œuvrer au lancement de projets amis de l'environnement. Elle a, par ailleurs, exprimé la disponibilité de son département ministériel à jouer un "rôle pivot dans ce domaine, en assurant la formation et la qualification des jeunes, en vue de la création de startups écologiques", a-t-elle signalé.

Il s'agit, selon Mme. Boudjemaa, de l'organisation de sessions de formation au niveau de l'Institut des formations environnementales, qui a déjà formé 795 jeunes (garçons et filles), qualifiés pour investir le monde de l'économie verte.

LOGEMENT AADL2 : près de 4.600 souscripteurs ont retiré les ordres de versement de la 1^{ère} tranche (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a fait savoir jeudi depuis Biskra que 4.615 souscripteurs sur les 18.000 concernés avaient retiré, à ce jour, les ordres de versement de la première tranche de la valeur de leurs logements "AADL 2". Dans

une allocution lors d'une cérémonie de remise des clés de 1.735 logements publics locatifs (social) à l'Ecole régionale des sports olympiques, dans le cadre d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Belaribi a précisé que "l'AADL qui œuvre pour le parachèvement de tous ses programmes de logement a ouvert une plateforme électronique au profit de 18.000 souscripteurs en vue de leur permettre de verser la première tranche".

Il a également indiqué que les programmes de logement réalisés dans différentes formules, notamment celles dédiés à la classe moyenne (location-vente), traduisent "les efforts consentis visant à concrétiser l'engagement de l'Etat et à maîtriser davantage la politique du logement", ajoutant que la création de la Banque de l'habitat reposant sur des capitaux publics et privés "contribuera au financement

des programmes de logement". A cette occasion, le ministre a instruit à l'effet de relancer les projets à l'arrêt au niveau national "avant le mois de juin prochain".

M. Belaribi a en outre souligné la nécessité de raccorder les logements dont le taux de réalisation a atteint 50% aux réseaux nécessaires et réaliser leur aménagement extérieur, instruisant à l'effet de livrer les logements aux citoyens "avec toutes les commodités". Inspectant le projet de réalisation de 1.000 Logements AADL au nouveau pôle urbain de la capitale, le ministre a souligné l'impératif de livrer le projet "avant octobre", assurant les citoyens qui ont revendiqué la fourniture des structures et autres prestations au niveau du pôle que "toutes les structures seront réalisées dans le cadre d'un plan urbanistique global".

Par ailleurs, M. Belaribi a fait observer que la wilaya de

Biskra est un grand chantier ouvert avec un projet de 20.000 unités de logements, en cours de réalisation, ajoutant qu'elle pourrait bénéficier de quotas supplémentaires, indiquant que le secteur "a atteint l'objectif de réaliser de grands programmes de logement de qualité avec des capacités algériennes".

Le ministre avait entamé sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya en inspectant nombre de projets de logements au nouveau pôle urbain "Mohamed Assami", à l'instar de la réalisation de 1.000 logements location vente (AADL), 800 logements de la même formule et 500 logements publics locatifs (social), en sus d'un groupe scolaire, avant de poser la première pierre du projet de réalisation de 1000 logements AADL dans la région ouest du nouveau pôle au chef-lieu de la wilaya.

KENYA

Cinq personnes tuées dans un accident sur la route Mombasa-Nairobi

Cinq personnes, membres d'une même famille, ont été tuées et quatre autres grièvement blessées dans un accident survenu samedi sur la route reliant les deux grandes villes kényanes, Mombasa et Nairobi, rapportent les médias locaux, citant des sources policières.



Les membres de la famille voyageaient de Mombasa à Nairobi lorsque leur véhicule est entré en collision frontale avec une remorque allant en sens inverse, a annoncé le commandant du trafic régional de la côte, Peter Maina.

"Les cinq membres de la famille sont morts sur le coup alors que quatre autres personnes sont dans un état critique", a souligné Maina.

Jeudi, cinq personnes ont été tuées sur la même route, à quelques kilomètres seulement de l'endroit où l'accident de samedi s'est produit, rappelle la même source.

USA

Une élève de 6^e ouvre le feu dans son collège et fait trois blessés

Une élève de sixième a ouvert le feu matin dans son collège de l'Idaho (ouest des Etats-Unis), blessant légèrement trois personnes avant d'être désarmée par une enseignante, ont annoncé les autorités locales.

La tireuse, scolarisée dans ce collège de la petite ville de Rigby, a été rapidement interpellée par la police, qui n'a pas communiqué son identité ou son âge.

Les élèves de sixième sont généralement âgés de onze ou douze ans.

"Ce matin, aux environs de 9h08, une élève de sixième a pris une arme de poing dans son sac à dos. Elle a tiré plusieurs balles à l'intérieur de l'établissement et a

blessé trois personnes. Deux d'entre elles sont des élèves et une autre un employé de l'établissement", a déclaré lors d'une conférence de presse le shérif du comté de Jefferson, Steve Anderson. Il a souligné que les blessures étaient légères et que la vie des trois victimes, transportées à l'hôpital, n'était pas en jeu.

"Durant la fusillade, une enseignante a désarmé l'élève et l'a maintenue jusqu'à ce que les forces de l'ordre procèdent à son arrestation", a ajouté le shérif Anderson, sans pouvoir expliquer les motivations de l'enfant.

Les tirs ont débuté dans le hall d'entrée du collège et se sont poursuivis à l'ex-

térieur, a-t-il précisé. Fléau récurrent aux Etats-Unis, les fusillades relancent régulièrement le débat sur la prolifération des armes à feu dans le pays, sans beaucoup d'avancées concrètes. De nombreux Américains restent très attachés à leurs armes et se sont même précipités pour en acheter davantage depuis le début de la pandémie, et encore plus lors des grandes manifestations antiracistes du printemps 2020 et des tensions électORALES de l'automne.

L'an dernier, plus de 43.000 personnes aux Etats-Unis ont été tuées par des armes à feu, y compris les suicides, d'après le site Gun Violence Archive.

RUSSIE

Près de 170 phoques retrouvés morts au bord de la mer Caspienne (chercheurs)

Près de 170 phoques d'une espèce menacée ont été retrouvés morts ces trois derniers jours au bord de la mer Caspienne, dans la république russe du Daguestan, ont indiqué jeudi des chercheurs.

"Ce sont des animaux morts que nous avons vus, photographiés et dont nous avons noté les coordonnées GPS", a affirmé Viktor Nikiforov, du centre de recherches "Mammifères marins" de Moscou.

Des images montrent plusieurs carcasses échouées sur la plage.

Selon le chercheur, les phoques ont été retrouvés dans une zone à 100 kilom-

ètres au sud de Makhatchkala, la capitale du Daguestan, et dans une autre à une cinquantaine de kilomètres au nord de cette ville.

"C'est peut-être lié à une pollution industrielle, à la pêche ou au braconnage, quand les phoques se prennent dans les filets, ou encore aux conséquences du changement climatique. Ou à plusieurs de ces causes à la fois", a affirmé Viktor Nikiforov. Selon lui, il faudrait désormais une "surveillance sérieuse" pendant plus d'un an des phoques retrouvés morts pour identifier précisément les causes du sinistre.

L'Agence fédérale russe de la Pêche dans le Caucase du

Nord a indiqué avoir envoyé sur place des inspecteurs pour effectuer un nouveau comptage.

Le Comité d'enquête, chargé des principales investigations en Russie, a également annoncé avoir lancé des vérifications.

La mer Caspienne, la plus grande mer fermée au monde, borde cinq pays: la Russie, l'Iran, le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Azerbaïdjan.

Elle comptait au début du XX^e siècle plus d'un million de phoques (Pusa caspica), dont il ne reste aujourd'hui que 68.000 spécimens adultes, selon l'Union internationale pour la conserva-

tion de la nature (IUCN), qui considère l'espèce "en danger".

Chassé intensément jusqu'à une époque récente, ce mammifère pâtit désormais surtout de la pollution industrielle qui le rend notamment stérile.

Selon l'ONU, cette pollution est liée à l'industrie pétrolière, à des déchets radioactifs et industriels, ou encore à d'importants volumes d'eaux usées.

La faune et la flore de la Caspienne souffrent également de la baisse du niveau de la mer provoquée par le changement climatique, la hausse des températures entraînant une évaporation de l'eau.

INDONÉSIE

Le volcan Sinabung projette une haute colonne de fumée

Le volcan Sinabung a projeté vendredi matin une colonne de fumée et de cendres de 2.800 mètres dans le ciel de l'île de Sumatra en Indonésie.

Le volcan, qui culmine à 2.460 mètres dans le Nord de l'île, a commencé à émettre de la fumée et des matières volcaniques vers 9h00 heure locale (2H00 GMT) dans une éruption qui a duré environ six minutes, selon l'agence locale de géologie. Des images montraient une épaisse colonne grise partant du cratère qui se dispersait en un vaste panache vers l'Est. Les autorités n'ont pas émis d'ordre d'évacuation, et l'éruption n'a pas perturbé les liaisons aériennes.

Les autorités indonésiennes ont maintenu le niveau d'alerte du volcan au troisième niveau sur une échelle de quatre et interdisent d'accès une zone de cinq kilomètres de rayon autour de son cratère. "Les habitants et les touristes ne doivent pas se trouver autour du Mont Sinabung ou des villages évacués car l'activité du volcan reste élevée", a indiqué Muhammad Nurul Asrori, un responsable de la surveillance du volcan.

Le Sinabung est resté dormant pendant plusieurs siècles avant de se réveiller en 2010 lors d'une éruption qui a fait deux morts.

Le volcan a connu deux autres éruptions mortelles, l'une en 2014 faisant au moins 16 morts et l'autre en 2016 avec sept autres victimes.

On dénombre 130 volcans actifs en Indonésie, archipel de plus de 17.000 îles et îlots.

Le pays est situé sur la ceinture de feu du Pacifique, zone de forte activité sismique et d'éruptions volcaniques, où convergent trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne, eurasiennne).

GRÈCE

Réouverture des plages privées et des musées



Les plages privées seront rouvertes samedi et les musées la semaine prochaine en Grèce, ont annoncé vendredi les responsables de la santé de ce pays qui se prépare à l'ouverture de la saison touristique le 15 mai.

Les musées ouvriront le 14 mai, les cinémas en plein air le 21 mai avec une capacité réduite et les théâtres le 28 mai.

Le gouvernement avait commencé en avril à alléger les mesures de restrictions prises en novembre en autorisant la réouverture de la plupart des commerces de détail à l'exception des galeries marchandes.

Les terrasses des cafés et des restaurants ont pu rouvrir le 3 mai. Cependant, les professionnels du tourisme ne s'attendent pas à des arrivées massives de touristes étrangers avant juillet. En avril, l'obligation de quarantaine avait été supprimée pour les voyageurs vaccinés ou ayant subi un test en provenance des pays de l'Union européenne et de quelques autres pays comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

La Grèce a été durement touchée par la troisième vague de la pandémie, la plus grande partie des plus de 10.000 morts dues au Covid-19 ayant été enregistrées au cours des derniers mois. Un total de plus de 350.000 cas ont été enregistrés dans ce pays de 10,8 millions d'habitants. Plus de 3,4 millions de vaccinations ont été pratiquées et plus d'un million de personnes ont reçu leur deuxième dose.

GRANDE BRETAGNE

Un incendie ravage une tour de Londres, une quarantaine de blessés

Les services de secours britanniques ont pris en charge 44 personnes vendredi lors d'un incendie qui a ravagé un immeuble de Londres couvert du même revêtement que celui incriminé dans la tragédie de la tour Grenfell, qui avait fait 72 morts en 2017.

Les pompiers de Londres ont indiqué que l'incendie qui s'est déclaré à Poplar, quartier situé dans l'est de la capitale, était désormais sous contrôle, mais que deux hommes avaient été emmenés à l'hôpital pour avoir inhalé de la fumée.

Quatre enfants et 38 autres adultes ont été traités sur place par des équipes soignantes, ont précisé les soldats du feu.

Vingt camions de pompiers ont été nécessaires pour éteindre l'incendie

déclaré dans cet immeuble de 19 étages situé près du quartier financier de Canary Wharf. En 2017, un puissant incendie avait totalement détruit la tour Grenfell située dans l'ouest de Londres, après que le revêtement extérieur de l'immeuble a pris feu.

Environ 20% de la façade de la tour attaquée vendredi par l'incendie est constituée du même revêtement que celui incriminé dans le drame de 2017, à savoir des plaques de composite d'aluminium et polyéthylène.

"Trop c'est trop", se sont indignés vendredi, devant le nouvel incendie, les survivants de cette tragédie qui avait coûté la vie à 71 personnes et un bébé mort-né. "Le gouvernement avait promis de retirer

ces revêtements dangereux avant juin 2020. Il n'a absolument pas atteint son propre objectif et chaque jour qui passe met des vies en danger", s'est insurgé dans un communiqué le groupe de soutien Grenfell United, regrettant que "d'autres personnes aient perdu leur maison dans un autre incendie terrifiant". Le maire travailliste de Londres Sadiq Khan a lui affirmé qu'il était "vital que le gouvernement, les promoteurs, les propriétaires d'immeubles et les autorités régionales travaillent ensemble pour retirer de toute urgence ce revêtement de chaque immeuble touché." Selon le promoteur immobilier Ballymore, les travaux de remplacement du bardage étaient déjà "en cours".

CONGÉ DE MATERNITÉ Lancement d'une campagne d'information sur les demandes en ligne (CNAS)

L'Agence de la Caisse nationale des Assurances sociales des Travailleurs salariés (CNAS) d'Alger a lancé, du 4 mai au 1 juin prochain, une campagne d'information et de sensibilisation sur la nouvelle technologie permettant aux femmes enceintes travailleuses d'introduire des demandes de congé de maternité en ligne, via l'espace "El Hanna", informe jeudi, un communiqué de l'Agence.

"Cet espace permettra à l'intéressée de saisir la CNAS à distance, en portant sur sa demande la date présumée de l'accouchement, l'établissement hospitalier prévu pour l'accouchement (conventionné ou non conventionné) ainsi que la nature de l'accouchement", précise la même source. De même qu'elle pourra "procéder au scanne et aux envois des certificats de grossesses, concernant les 3ème, 6ème et 8ème mois, des certificats des 98 jours, d'accouchement, l'attestation de travail et des salaires (ATS) ainsi que celle de reprise ou de non reprise du travail (DRT) dûment remplies et renseignées par l'employeur", est-il ajouté, alors qu'un accusé de réception lui sera émis "immédiatement" au terme de la procédure. Pour bénéficier de cette facilitation, les concernées sont conviées à télécharger l'application "El Hanna en cliquant sur le site www.cnas.elhanna.dz, dont un guide pratique des étapes à suivre est publié sur les réseaux sociaux de la CNAS. "Il est à rappeler, qu'en adoptant cette nouvelle technologie, les ayants-droit de l'assuré social, pourront envoyer la demande du capital décès à distance, sans se déplacer à la CNAS. De son côté, l'assuré social pourra retirer son attestation d'affiliation, faire le suivi du remboursement des frais de soins et envoyer le certificat d'arrêt de travail à distance, alors qu'il est possible pour l'employeur et les administrations, demandeurs du document d'affiliation, de procéder à son authentification", est-il détaillé. En sus de l'application "El Hanna" et de la télé-déclaration, le service du tiers-payant est "un acquis qui traduit l'impact de la modernisation engagée par la CNAS à l'effet de donner à la notion de service public la dimension qui se doit, d'éliminer toutes les pratiques bureaucratiques et surtout, de faciliter la vie aux assurés sociaux, à l'instar du système conventionnement", souligne la CNAS. Cette espace, est-il encore précisé, permet aux assurés sociaux d'"éviter toute démarche administrative", en se contentant de présenter leur carte CHIFA et leurs dossiers médicaux aux cliniques conventionnées, notamment celles spécialisées dans la chirurgie cardiovasculaires, d'hémodialyses, celles conventionnées dans le cadre de la prise en charge des frais d'accouchement et enfin, les établissements du transport sanitaire.

La mise en place de cette nouvelle technologie s'inscrit dans le cadre de "la modernisation" du secteur de la sécurité sociale, pour lequel le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale a adopté un "plan stratégique visant l'amélioration des services offerts à ses usagers, à travers la numérisation et l'informatisation à distance de l'administration, sachant que le secteur offre 118 prestations électroniques via 35 plateformes numériques", conclut le communiqué.

COVID-19

Des autorisations d'exportation de masques "prochainement délivrées"

Des autorisations d'exportation "seront prochainement délivrées" par le ministère du Commerce afin de permettre aux producteurs locaux de masques de protection contre la pandémie de Covid-19 d'exporter leur produits, a indiqué jeudi à l'APS une responsable au ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Les quantités de masques de protection exportables seront définies par le ministère du Commerce sur la base d'une étude réalisée, en partie, par le département de l'Industrie pharmaceutique qui permet d'avoir une meilleure visibilité sur l'état des stocks et les capacités de production, a précisé la sous-directrice de la production et du développement industriel, Asma Adimi.

L'exportation des masques de protection est devenue possible suite à la levée de l'interdiction d'exportation temporaire touchant certains produits liés à la lutte contre la propagation de la pandémie.

"Cette décision a été confirmée par un courrier émanant du Premier ministre et dont le ministère de l'Industrie pharmaceutique a été destinataire", a ajouté la responsable.

Dr. Adimi a souligné, toutefois, qu'une cellule de veille multisectorielle composée de représentants du ministère de l'Industrie pharmaceutique et celui du Commerce "sera mise en place afin d'ajuster cette offre export-

table selon l'évolution de la situation épidémiologique en Algérie et les besoins nationaux". L'exportation des masques de protection contre le coronavirus a été permise grâce à l'augmentation considérable des capacités de production dans ce domaine, durant les derniers mois.

La production nationale de masques, tous types confondus, a atteint les 9,560.000 masques/jour, dont 1.180.000 masques/jour entre masques chirurgicaux, FFP2 et KN95, selon les chiffres obtenus par l'APS auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Ces quantités qui sont produites par près de 1.635 fabricants entre artisans et industriels, selon cette même source.

Des perspectives d'exportation vers l'Afrique et l'Europe

Et parmi les plus gros fabricants algériens de masques de protection, la société Filmoplast (TNTX) dont les capacités de production quotidiennes avoisinent les 500.000 unités/jour, tous types confondus, un chiffre qui atteint les 6 millions de masques/jour, en prenant en compte les masques semi finis (sans élastiques) destinés à des artisans qui se chargent de réaliser la finition, a indiqué à l'APS son conseiller technique, Farid Alleg.

L'entreprise sise à Sétif ambitionne d'ex-

BILAN CORONAVIRUS

208 nouveaux cas, 131 guérisons et 6 décès

Deux cent huit (208) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 131 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 123.900, dont 208 nouveaux cas, celui des décès à 3.321 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 86.280 cas, a précisé le communiqué. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source.

En outre, 28 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 12 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 8 wilayas ont recensé plus de 10 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque



GREFFE D'ORGANES

M. Benbouzid annonce le lancement du Registre des refus de don d'organes

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé jeudi le lancement du Registre des refus de don d'organes afin de faciliter l'opération d'identification des donneurs en état de mort cérébrale.

"J'ai l'honneur de vous annoncer le lancement du Registre national des refus (des dons d'organes) et ce, en application des dispositions de la Loi sur la Santé.

Cet acquis permettra de faciliter, pour les professionnels (de la santé), le processus d'identification des donneurs d'organes en état de mort cérébrale", a indiqué M. Benbouzid lors d'une conférence de presse portant sur l'état des lieux de la transplantation d'organes en période de la pandémie du Covid-19 en Algérie.

Le lancement du Registre des refus vient en application de l'article 362 de la Loi relative à la santé, promulguée en 2018, et stipulant notamment que ce refus peut être exprimé par, entre autres, l'inscription sur le registre des refus au niveau de l'Agence nationale des greffes (ANG). L'article en question stipule que "le prélèvement d'organes ou de tissus humains à partir de personnes décédées aux fins de transplantation, ne peut se

faire qu'après constatation médicale et légale du décès selon des critères scientifiques définis par le ministre chargé de la Santé".

Le même article ajoute que "dans ce cas, le prélèvement peut être effectué si la personne n'a pas fait connaître, de son vivant, son refus au prélèvement.

Ce refus peut être exprimé par tout moyen, notamment par l'inscription sur le Registre des refus, tenu par l'Agence nationale des greffes".

Pour ce qui est des modalités d'inscription sur le Registre des refus, la loi précise qu'elles sont "fixées par voie réglementaire", expliquant que "l'équipe médicale chargée du prélèvement doit consulter le Registre des refus afin de rechercher la position du défunt".

"En l'absence d'inscription sur ce registre, les membres adultes de la famille du défunt sont consultés dans l'ordre de priorité suivant : père, mère, conjoint, enfants, frères ou sœurs ou le représentant légal, si le défunt est sans famille, afin de connaître sa position sur le don d'organes.

Les membres adultes de la famille du donneur décédé, sont informés des prélèvements effectués", est-il énoncé dans cette loi. Renouvelant ses remerciements

aux personnels de la Santé pour les efforts consentis durant cette période de pandémie, laquelle a eu un "impact négatif sur les activités de transplantation d'organes en 2020", M. Benbouzid a fait observer "en revanche que la demande en la matière n'a enregistré aucune baisse".

Les médecins et spécialistes sous l'égide de l'Agence nationale des greffes (ANG) ont eu le mérite de relancer les opérations de transplantation d'organes depuis octobre 2020 et ce, dans le respect le plus strict du protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19, s'est encore félicité M. Benbouzid.

Selon le ministre, de janvier 2021 à ce jour, une centaine d'opérations de greffes rénales ont été réalisées, contre 91 greffes pour l'année 2020.

Pour ce qui est de la greffe des cellules souches, M. Benbouzid a indiqué que 60 opérations ont été effectuées au cours du premier trimestre de 2021, contre 315 en 2020, ajoutant que la "relance et la concrétisation sur le terrain du projet de prélèvement et greffe de corneée au niveau du CHU Mustapha-Pacha (Alger) permettra de satisfaire une partie de la demande en la matière et de réduire la facture importation".

ser par des intermédiaires, a-t-il expliqué.

M. Alleg annoncera, aussi, une seconde phase de ce projet qui consistera disposer ces distributeurs dans les lieux publics tels que les stations de tramway et de métro qui proposeront des masques à l'unité, cette fois-ci.

Calgaz compte exporter un million de litres d'oxygène vers la Tunisie

Un autre produit pourra être exporté, il s'agit de l'oxygène médical liquide dont la capacité de production nationale quotidienne est de 340.000 litres/jour, d'après le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Un des fabricants locaux de ce produit, en l'occurrence Calgaz, a, d'ailleurs, effectué des opérations d'exportations vers la Tunisie avec 500.000 litres expédiés à ce jour, a indiqué à l'APS la directrice de l'administration générale de cette société privée, Radja Benabdesslam.

Elle a fait savoir, en outre, que cette société algérienne fondée en 2018 et dont les unités de production sont rentrées en activité en 2019 prévoit d'exporter 1.000.000 litres durant les jours à venir. Mme. Benabdesslam a précisé que les capacités de production journalière des deux unités de production de Calgaz sises à Ouargla et Laghouat est de 75.000 litres/jour, chacune.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE
Au moins 3 272 332 morts

Le Covid-19 a fait au moins 3.272.332 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin décembre 2019 en Chine, selon un bilan annoncé samedi par des sources officielles.

Plus de 156.790.180 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Sur la journée de vendredi, 13.882 nouveaux décès et 844.761 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 4.187 nouveaux morts, le Brésil (2.165) et les Etats-Unis (826).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 580.901 décès pour 32.652.028 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les



pays les plus touchés sont le Brésil avec 419.114 morts et 15.082.449 cas, l'Inde avec 238.270 morts (21.892.676 cas), le Mexique avec 218.657 morts (2.361.874 cas), et le Royaume-Uni avec 127.598 morts (4.431.043 cas).

Parmi les pays les plus dure-

ment touchés, la Hongrie est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 294 décès pour 100.000 habitants, suivi par la République tchèque (277), la Bosnie (268), le Monténégro (244) et la Macédoine du Nord (243).

L'Europe totalisait 1.089.329 décès pour 51.366.755 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 948.402 décès (29.710.364 cas), les Etats-Unis et le Canada 605.417 décès (33.921.943 cas), l'Asie 370.378 décès (29.105.996 cas), le Moyen-Orient 133.851 décès (8.021.585 cas), l'Afrique 123.895 décès (4.619.579 cas), et l'Océanie 1.060 décès (43.967 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée.

INDE

Le seuil des 4.000 morts par jour dépassé (gouvernement)

L'Inde a enregistré pour la première fois depuis le début de l'épidémie plus de 4.000 décès dus au nouveau coronavirus en 24 heures, a annoncé samedi le gouvernement.

Les 4.197 nouveaux décès portent le bilan total du pays de 1,3 milliard d'habitants à 238.270 morts depuis le début de la pandémie. En une journée, le pays a comptabilisé 401.078 nouveaux cas de Covid-19 soit un bilan total de près de 21,9 millions, selon la même source, citée par des médias. En dépit de l'aide internationale, des patients continuent de mourir aux portes d'hôpitaux submergés.

Et, selon les spécialistes, le pire est encore à venir, avec un pic épidémique

attendu d'ici à plusieurs semaines.

Le dirigeant de l'opposition Rahul Gandhi a appelé le Premier ministre à imposer un confinement national pour éviter une propagation de la pandémie qui serait "dévastatrice" pour l'Inde et d'autres pays. Dans une lettre à Narendra Modi, il a critiqué "l'absence de stratégie claire et cohérente" du gouvernement face à la pandémie. "Permettre la propagation incontrôlable de ce virus dans notre pays sera dévastateur, non seulement pour notre peuple, mais pour le reste du monde", a souligné le chef du parti du Congrès.

Le gouvernement a largement laissé aux différents Etats indiens la latitude de décider des mesures de lutte contre la

pandémie. Si la situation se stabilise dans les grandes villes comme New Delhi ou Bombay, qui ont reçu des approvisionnements supplémentaires en oxygène - en grande partie de l'étranger - c'est maintenant dans les zones rurales du sud du pays que la propagation du virus est la plus rapide.

La région du Karnataka a décrété un confinement de deux semaines à partir de lundi dans l'espoir d'enrayer les contaminations.

Un confinement pour une semaine entre également en vigueur samedi dans l'Etat du Kerala, dans le sud-ouest du pays, alors qu'un confinement de dix jours sera imposé à partir de lundi au Tamil Nadu.

TUNISIE

1.226 nouvelles infections et 69 décès supplémentaires en 24 heures

Le ministère tunisien de la Santé a signalé 1.226 nouveaux cas de COVID-19 et 69 décès supplémentaires dus à cette maladie au cours des dernières 24 heures.

Ainsi, le pays totalise 318.236 cas confirmés de Covid-19 dont 11.277 décès et 274.270 guérisons depuis le début de la crise sanitaire, en mars 2020.

Au 53e jour de la campagne nationale de vaccination en Tunisie, qui implique 51 centres de vaccination, 457.568 inscrits sur la plateforme électronique Evax sont déjà vaccinés

sur un total de 1.547.503 candidats. Le taux de vaccination (première dose) pour la catégorie 60-75 ans a atteint 46,7% sur l'ensemble des inscrits à Evax.

A noter que le gouvernement tunisien a décidé de mettre en vigueur un confinement général du 9 au 16 mai sur tout le territoire du pays, de renforcer le couvre-feu nocturne de 19h00 à 05h00, d'interdire la circulation interprovinciale, outre la suspension des activités sportives et culturelles, toutes catégories confondues.

VACCINS

AstraZeneca: 2 nouveaux cas de thromboses, dont un décès, en France

Deux nouveaux cas de thromboses (caillots) atypiques, dont un décès, associés au vaccin contre le Covid-19 d'AstraZeneca, sont survenus en France entre le 23 avril et le 29 avril, selon les autorités sanitaires vendredi.

Depuis le début de la vaccination avec ce vaccin, ce sont "30 cas, dont 9 décès au total" de thromboses rares qui sont survenus en France, sur plus de 3,855.000 injections réalisées au 29 avril, selon l'Agence française du médicament (ANSM).

Ces deux nouveaux cas concernent des femmes sexagénaires et septuagénaires, qui ont fait des thromboses veineuses cérébrales dont un cas avec une thrombopénie (déficit en plaquettes sanguines, ndlr) associée, précise-t-elle. Depuis le 19

mars 2021, l'utilisation du vaccin Vaxzevria d'AstraZeneca est réservée en France aux personnes de 55 ans et plus, rappelle l'agence sanitaire.

Par ailleurs, concernant le vaccin de Pfizer/BioNTech (Comirnaty) sur la période allant du 16 avril au 29 avril, l'ANSM fait état de deux "signaux potentiels".

"Suite à la déclaration de six nouveaux cas de pancréatite aiguë, dont un décès" sur cette période, l'ensemble des cas déclarés depuis le début de la vaccination a été passé en revue.

L'analyse des 15 cas graves (14 cas d'évolution favorable et 1 décès) de pancréatites aiguës rapportés au total montre que dans près d'un tiers des cas, ils surviennent chez des patients ayant des antécédents de pathologies pancréatiques ou biliaires. Ces événements constituent un "signal potentiel" qui seront partagés au niveau européen, indique l'ANSM.

Parmi les effets déjà sous surveillance, "l'analyse de deux nouveaux cas de syndrome de Guillain Barré (une atteinte neurologique, aussi appelée polyradiculonévrite aiguë, ndlr), portant le total à sept cas depuis le début de la vaccination, "confirme que cet effet indésirable rare constitue un signal potentiel", ajoute-t-elle.

Le rapport bénéfice/risque du vaccin n'est pas remis en cause.

Au total, plus de 15,813.000 injections ont été réalisées en France au 29 avril, avec ce vaccin des laboratoires américain et allemand Pfizer/BioNTech.

MÉDICAMENTS

L'ibuprofène n'aggrave pas l'infection au Covid-19 (étude)

Prendre des médicaments anti-inflammatoires de la famille de l'ibuprofène n'augmente pas le risque de faire une forme grave de Covid-19 ni d'en mourir, contrairement à ce qu'on craignait au début de la pandémie, selon une étude publiée samedi.

"L'utilisation d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) n'est pas associée à une augmentation de la mortalité ou de la gravité du Covid-19", conclut cette vaste étude des autorités de santé britanniques, publiée dans la revue médicale The Lancet Rheumatology et portant sur 72.000 patients.

"Nous avons maintenant une preuve nette que les AINS peuvent être utilisés en toute sécurité chez les patients qui ont le Covid-19", a commenté l'auteur principal de l'étude, le Pr Ewen Harrison (université d'Edimbourg), cité dans un communiqué.

"Les AINS sont couramment utilisés à travers le monde dans de nombreuses situations, qui vont des douleurs bénignes au traitement de maladies chroniques", comme par exemple la polyarthrite rhumatoïde.

"De nombreuses personnes comptent sur eux pour être capables de mener leurs activités quotidiennes", rappelle le chercheur.

Les AINS sont une famille de médicaments anti-inflammatoires largement utilisés par le grand public en cas de fièvre avec douleurs.

Elle comprend notamment l'ibuprofène (substance active de médicaments très répandus, comme le Nurofen ou l'Advil) ou le kétoprofène.

Des craintes sur les AINS avaient émergé au début de la pandémie de Covid.

Elles étaient nourries par le fait que cette famille de médicaments est par ailleurs suspectée d'aggraver des infections, notamment bactériennes.

"La prise d'anti-inflammatoires (ibuprofène, cortisone...) pourrait être un facteur d'aggravation de l'infection" au Covid, avait twitté en mars 2020 le ministre français de la Santé, Olivier Véran, en conseillant de privilégier le paracétamol en cas de fièvre.

Dans la foulée, l'OMS avait recommandé aux personnes présentant des symptômes similaires à ceux du Covid de ne pas prendre de l'ibuprofène en automédication, sans prescription médicale.

De son côté, l'Agence européenne des médicaments (EMA) avait souligné qu'"il n'y a actuellement aucune preuve scientifique établissant un lien entre l'ibuprofène et l'aggravation du Covid-19".

Les auteurs de l'étude ont examiné les données de 72.000 malades du Covid admis dans 255 centres de soins d'Angleterre, d'Ecosse et du Pays de Galles entre janvier et août 2020.

Parmi eux, 4.211 avaient pris des AINS (essentiellement de l'ibuprofène) avant leur hospitalisation.

Selon l'étude, la proportion de décès était similaire chez les patients qui avaient pris des AINS et ceux qui n'en avaient pas pris (30,4% et 31,3%).

En outre, "au moment de l'admission à l'hôpital, nous n'avons observé aucune différence significative entre les deux groupes du point de vue de la gravité de l'état des patients", écrivent les chercheurs.

Ils concèdent toutefois l'existence de certaines limites à leurs travaux.

Parmi elles, le fait qu'on ne sait pas pendant combien de temps les patients avaient pris des AINS, ni s'ils les prenaient sur le long terme pour des maladies chroniques ou occasionnellement pour des douleurs passagères.

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

4 PETITS SOUCIS DENTAIRES À NE JAMAIS NÉGLIGER

Dents tachées, gencives qui saignent ou irritations dans la bouche sont le signe qu'il est temps de prendre rendez-vous chez le dentiste. Car certains petits soucis peuvent se transformer en gros problèmes si vous attendez trop longtemps.

VOUS AVEZ LES DENTS JAUNES OU TACHÉES

Rassurez-vous ce n'est pas un gros souci dentaire. Les taches se développent simplement parce que vous consommez régulièrement du thé, du café, du vin ou autres liquides sombres qui colorent l'émail de vos dents. Un dentifrice blanchissant, du bicarbonate de soude ou un détartrage chez le dentiste pourront résoudre simplement le problème. Mais attention, ne vous croyez pas à l'abri des taches parce que vous préférez le vin blanc. Certes, il ne colore pas les dents directement mais il favorise la fixation de la couleur si vous consommez ensuite d'autres boissons. Par exemple, si vous buvez à la suite un verre de Chardonnay puis une tasse de café, vos dents seront deux fois plus tachées par le colorant du café.

VOUS AVEZ DES IRRITATIONS DANS LA BOUCHE

Les douleurs ou les irritations dans la bouche sont le plus souvent dues à une alimentation trop riche en plats épicés ou en agrumes. À moins que vous n'avez avalé une tasse de thé trop chaude. Si cette gêne disparaît en deux-trois jours, vous n'avez pas de souci à avoir. Mais si cela dure plus d'une semaine, cela pourrait être le signe d'une carence en vitamine A. Cette dernière est in-



dispensable au collagène et à la bonne santé des tissus conjonctifs (donc de votre langue). Commencez par ajouter des patates douces, des épinards et des carottes à vos menus quotidiens, ce sont d'excellentes sources de vitamine A. Et consultez

votre dentiste si les choses ne s'améliorent pas.

VOUS AVEZ MAL À LA MÂCHOIRE

Avoir la mâchoire endolorie n'est pas vraiment inquiétant lorsque ça

dure un jour ou deux. En revanche, si cela dure plusieurs jours et qu'un dentifrice spécial dents sensibles n'apporte aucun soulagement, c'est peut-être le signe que vous souffrez de bruxisme. Autrement dit, vous avez la (mauvaise) habitude de grin-

cer des dents, ce qui est souvent un moyen d'évacuer le stress.

Il est important d'en parler au dentiste car ce tic peut provoquer une usure prématurée des dents et les rendre plus sensibles. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'au déchaussement.

Heureusement, le dentiste peut vous aider à vous désaccoutumer de ce tic en réalisant une gouttière de relaxation neuromusculaire qui va vous aider à vous "sevrer".

VOUS AVEZ LES GENCIVES GONFLÉES

Les gencives qui enflent peuvent être le signe d'une modification hormonale, notamment au cours de la grossesse. Mais ce problème résulte également de l'accumulation de bactéries.

Si le problème disparaît après quelques jours de brossage minutieux et d'utilisation de fil dentaire, aucune inquiétude à avoir. Mais si les gencives restent gonflées au bout d'une semaine, prenez vite rendez-vous chez le dentiste car c'est peut-être un signe de maladie parodontale. Sous l'effet de l'inflammation due aux bactéries, la parodontite (des tissus de soutien de la dent) sont détruit progressivement. Un bon détartrage s'impose d'autant que cela pourrait prévenir la maladie d'Alzheimer!

SOIN DES DENTS: LES 6 PIRES ENNEMIS DE VOS DENTS BLANCHES

Se brosser les dents tous les soirs avec une brosse à dents électrique et arrêter la cigarette, c'est très bien pour afficher un sourire 100% blanc. Mais méfiez-vous des ennemis cachés ! Nos conseils pour traquer les ennemis de vos dents blanches et conserver un sourire éclatant.

Dents blanches : méfiez-vous du vin et des bonbons

Celles qui veulent avoir des dents blanches et rayonnantes ont tout intérêt à faire une croix sur le vin. A la fois acide et rempli de tanins, le vin est bien connu pour colorer les dents. Vous l'avez sans doute déjà remarqué après avoir bu du vin rouge. Mais attention, le vin blanc, lui aussi est mauvais pour vos dents ! Une étude réalisée à l'université de New York a révélé que le vin blanc ne colore pas les dents directement mais favorise la fixation de la couleur si vous consommez en-

suite d'autres boissons. Par exemple, si vous buvez à la suite un verre de Chardonnay et une tasse de café, vos dents seront deux fois plus tachées par le colorant du café.

Certains bonbons mous, à sucer, ou même certains chewing-gums, en plus des caries qu'ils peuvent causer, auraient une fâcheuse tendance à colorer les dents. Pour savoir si vos sucres préférés risquent de nuire à la blancheur de vos dents, c'est très simple. Si votre langue se colore, il y a de fortes chances pour que vos dents subissent le même sort. Méfiance donc si vous êtes resté accro aux boules de gomme de votre enfance !

Dents blanches : tenez vous croix sur le coca et les sauces

Le Coca Cola, ou les boissons qui s'y apparentent sont très acides et très riches en chromogènes. Sirotter régulièrement des

verres de coca risque donc de tacher vos dents. De plus, l'acidité de ces boissons est telle qu'elle risque aussi de favoriser la coloration de l'émail par d'autres aliments. Pour éviter ce phénomène de fragilisation de l'émail, rincez vous la bouche avec de l'eau après avoir bu un soda.

Les sauces sont à éviter quand on essaye de perdre du poids et quand on suit un régime, on le savait déjà. Mais on ne se doute pas qu'elles étaient aussi redoutables pour l'émail des dents. Ainsi, les sauces tomates en tube, la sauce de soja ou encore la sauce au curry peuvent ternir la blancheur de vos dents. Si vous ne pouvez vous en passer, la seule solution est de se brosser les dents immédiatement après le repas !

Dents blanches : pas trop de fruits rouges ni de thé

Les framboises, les fraises, les myrtilles, les groseilles, on en raf-



fole, surtout quand le printemps commence à montrer le bout de son nez. Pourtant, nos dents, elles n'apprécient que moyennement. Ces délicieux fruits rouges ont en effet tendance à tacher l'émail des dents. Idem pour les raisins rouges et noirs. Méfiez-vous aussi des pâtisseries, des compotes et même des jus faits à base de fruits rouges. Pour vos tartes, préférez donc les fruits à couleur neutre comme les mirabelles.

Le thé ordinaire que vous avez l'habitude de boire au petit déjeuner contient beaucoup de tanins, plus encore que le café. Il est donc très important de se rincer la bouche, ou mieux de se brosser les dents après avoir bu une tasse de thé pour éviter que des taches noires ne s'incrètent entre les dents. Le pire des thés, question taches restant bien évidemment le thé noir. Préférez donc le thé vert ou blanc.

Comment avoir des dents en pleine santé ?

Voir régulièrement son dentiste, se brosser les dents chaque jour et utiliser un fil dentaire : voici les recommandations des professionnels pour des dents en pleine santé !

Pour sensibiliser aux bons réflexes d'hygiène bucco-dentaire au quotidien, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) et les laboratoires Pierre Fabre Oral Care ont réalisé une grande enquête en ligne auprès de 22 969 Français. En ressortent quelques pistes pour bien prendre soin de ses dents...

Primo, il est indispensable de rendre visite (au moins) une fois par an à son dentiste, notamment pour dépister de manière précoce certaines pathologies (caries, gingivites...). En France, 46 % des hommes n'ont pas vu leur dentiste depuis au moins un an ! Par ailleurs, 27 % des sondés se déclarent « en bonne santé dentaire » alors qu'ils n'ont pas vu de dentiste depuis plus d'un an.

Deuzio, ça doit devenir un réflexe : il faut se brosser les dents au moins 2 fois par jour durant 2 minutes, ce que 26 % des Français ne font pas. Là encore, les mauvais élèves, ce sont ces messieurs : ils sont 35 % à reconnaître « se brosser les dents une seule fois par jour » voire « pas tous les jours »...

LE CURÉ-DENTS, ON L'OUBLIE !

Tertio, ne pas oublier le nettoyage interdentaire : le brossage des dents permet de nettoyer uniquement 60 % de la surface des dents. Pour éliminer la plaque dentaire restante, il est indispensable d'utiliser un fil dentaire (ou une brosette) au moins 1 fois par jour, ce que 13 % des Français ne font pas. Pour éliminer le tartar - car 3 Français sur 4 pensent que la brosse à dents suffit ! A noter : en cas de « bourrage alimentaire » (comprendre : lorsqu'un aliment est coincé entre deux dents), pas question d'utiliser un cure-dents, comme le fait 1 Français sur 2. En effet, celui-ci favorise le risque de blessures de la gencive de la zone ainsi que le risque d'infection. Mieux vaut faire confiance au fil dentaire...

BLANCHIMENT DENTAIRE COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le blanchiment des dents est à la mode. Mais aujourd'hui, la loi encadre strictement cette pratique et interdit l'utilisation de produits dangereux pour les dents et les gencives. Mode d'emploi du blanchiment dentaire avec le Dr Jacques Wemaere, chirurgien-dentiste et président de la commission compétences de l'ADF (Association dentaire de France).

À peine 21 ans et votre fils (ou votre fille) parle déjà de se faire blanchir les dents. À première vue pourtant, son sourire semble parfait. Seulement voilà, la pression des réseaux sociaux, les amis qui ont une denture d'un blanc éclatant, l'ont convaincu qu'il avait urgence à blanchir - pardon à "éclaircir" - son sourire. Autrefois, la demande émanait surtout de femmes de 40 à 50 ans, constate le Dr Jacques Wemaere. Aujourd'hui, des hommes et des femmes de tous âges nous consultent pour leur sourire.

1/10 - On commence par un bilan complet. Pas question de mettre un produit corrosif sur des dents ou des gencives en mauvais état. La première consultation chez le dentiste permet de rechercher la moindre « anfractuosités » non déclarée, d'éventuelles fractures et fêlures, de vérifier l'état des prothèses quand il y en a, ainsi que la solidité des composites et l'étalement des réparations réalisées dans la bouche. Si tout n'est pas impeccable, une remise en état est impérative avant tout blanchiment. Pour certains patients, cette demande esthétique se révèle ainsi une excellente occasion de faire un point complet sur leur santé dentaire.

2/10 - Le dentiste réalise également un détartrage et un aéropolissage au préalable. Il peut ainsi arriver que des patients viennent pour un éclaircissement et "grâce au détartrage, on retrouve la couleur originale et... le blanchiment n'est plus nécessaire !" souligne le Dr Wemaere, président de la



commission compétences de l'ADF (Association dentaire de France).

3/10 - Fini le blanchiment express. Depuis la décision de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, du 9 juillet 2013, l'éclaircissement dentaire est très encadré. Tous les produits dont la concentration en peroxyde d'hydrogène était supérieure à 5 % ont été retirés du marché. Oubliez donc le blanchiment express réalisé au cabinet avec des produits très concentrés, activés par laser...

4/10 - Seule exception : le traitement des dents dévitalisées. Ces dents ont naturellement tendance à griser. Le praticien réalise une cavité dans la dent morte, laisse agir du peroxyde d'hydrogène fortement dosé (35 à

40 % pendant plusieurs jours afin que l'émail retrouve la même coloration que les dents voisines.

5/10 - "Blanc Hollywood" ? Impossible ! Si les sourires à l'américaine vous font rêver, renoncez au blanchiment dentaire. Cette technique permet de gagner 2 ou 3 teintes (sur un teintier qui en comporte 5). Comme les dents ne sont jamais naturellement blanches mais un peu blanc cassé, aucun éclaircissement ne permet d'obtenir le blanc "Hollywood". Si c'est votre objectif, faites-vous poser des facettes.

6/10 - À la première consultation, des empreintes sont prises : elles serviront de modèle pour la réalisation de gouttières. Le traitement dure ensuite 3 semaines. Chaque soir, après un

brossage avec une brosse à dents très douce et un dentifrice reminéralisant (type Flouclair) ou une pâte dentaire destinée à prévenir l'hypermétabolisme dentinaire (Elmex, Elgydium, Sensodyne...), on remplit sa gouttière d'un gel à base de peroxyde d'hydrogène (ou de carbamide d'hydrogène qui, au contact des dents, libère du peroxyde) et on la porte pendant toute la nuit.

7/10 - Combien ça coûte ? Un éclaircissement revient entre 330 et 1 500 € (à réparer tous les 3 à 5 ans). Pour les facettes, il faut compter 700 à 1 500 €... par dent !

7/10 - Combien ça revient ? Un éclaircissement coûte entre 350 et 1 500 € (à réparer tous les 3 à 5 ans). Pour les facettes, il faut compter 700 à 1 500 €... par dent !

9/10 - Stop au tabac et aux sodas. Le tabac n'est bon ni pour les gencives qu'il fragilise, ni pour les dents qu'il tache. Vous entamez un éclaircissement, c'est l'occasion idéale pour tenter d'arrêter la cigarette ! On évite également les sodas (corrosifs, sucrés, pleins de colorants, ce sont les ennemis absolus des dents)

10/10 - Le citron est excellent pour la santé mais vouloir éclaircir ses dents en suçant des morceaux de citron est une erreur : cela fragilise l'émail dentaire. Le charbon et le bicarbonate sont inefficaces. Tout comme les dentifrices blanchissants, "ils modifient la couleur des gencives, ce qui fait ressortir celle des dents, c'est le seul effet," souligne le dentiste.

DENTS: TOUTES LES QUESTIONS QU'ON N'OSE PAS POSER AU DENTISTE

Dentifrice efficace, brosse performante, implant dentaire... On voudrait le meilleur pour nos dents, mais on a parfois du mal à s'y retrouver. Et si on faisait le point ?

Si une carie reprend sous un amalgame, c'est quel a un mauvais dentiste ?

Pas forcément... En fait, la zone de jonction entre l'Amalgame ("plombage") et la dent est très propice aux infiltrations bactériennes. Il faut donc la nettoyer soigneusement. Même sur une dent dévitalisée (ou "enlevé le nerf", c'est-à-dire la pulpe), des caries peuvent se former.

Regardez la vidéo Bien se brosser les dents Votre navigateur ne peut pas afficher la vidéo Retrouvez la vidéo "Bien se brosser les dents" sur Minitube.com

Peut-on utiliser une brosette interdentaire à la norme quel âge ?

Cet accessoire sert à nettoyer les espaces interdenta-

ires, qui s'élargissent avec le temps sous l'effet des affections parodontales (gingivites...). Chez un enfant, ces espaces sont étroits : il ne faut donc pas utiliser de brosettes, car on risquerait d'endommager la gencive. Seule méthode possible : passer du fil dentaire. Quant au cure-dents, quel que soit l'âge, il faut l'éviter.

Peut-on poser une dent à pivot sans extraction ?

Une dent à pivot remplace celle dont la partie apparente est très abîmée. Elle est fixée grâce à un pivot (ou tennon) ancré dans le canal de la racine. Le dentiste n'extrait donc pas la dent, puisqu'il a besoin de sa racine. Il existe deux techniques : on peut fixer soit un pivot solidaire de la couronne (Richmond) ; soit un tennon sur lequel

on scelle ensuite la couronne (Inlaycor, plus courant). Si la racine est inexistante ou en mauvais état, l'implant est la seule solution. C'est une racine artificielle en titane, directement intégrée dans l'os.

Pourquoi les bridges tiennent-ils moins bien avec le temps ?

Une fois en bouche, un bridge n'est pas censé bouger. Sauf si l'une des dents servant de support présente une carie ou devient elle-même mobile. En revanche, les appareils amovibles (ou "dentiers") peuvent, au fil du temps, être moins bien adaptés, car une fonte osseuse se produit au niveau des mâchoires.

On dit que le traitement orthodontique tache les dents. C'est vrai ?

Non, puisque les colles qui maintiennent les bagues sont enrichies en fluor et protègent la dent. Mais de nombreux adolescents ont une hygiène insuffisante. Résultat, les aliments se bloquent autour des bagues et attaquent l'émail, ce qui entraîne des taches de déminéralisation.

Point important : ce n'est pas parce qu'on s'est fait poser un appareil qu'on est dispensé d'une visite par an chez le dentiste. Certes, l'orthodontiste peut détecter des caries, mais leur traitement n'est pas de son ressort.

NIGERIA

Plusieurs étudiants kidnappés par des hommes armés dans le sud

Un nombre indéterminé d'étudiants d'université nigériens ont été kidnappés mercredi soir lors d'un voyage en bus par un groupe d'hommes armés dans le sud du Nigeria, a annoncé jeudi un responsable local.

Selon John Kalu, commissaire à l'information de l'Etat d'Abia, des étudiants de l'Université d'Etat d'Abia et d'autres passagers se déplaçaient dans un minibus mercredi soir lorsqu'ils ont croisé les hommes armés le long d'une route près de la ville d'Okigwe, dans l'Etat voisin d'Imo.

Lors d'un point de presse à Umuahia, la capitale de l'Etat d'Abia, M. Kalu a également indiqué aux journalistes que deux des étudiants se sont échappés pendant l'attaque tandis que les autres victimes ont été emmenées par les hommes armés dans une forêt de la région.

"Nous travaillons avec le gouvernement de l'Etat d'Imo et les agences de sécurité compétentes des deux Etats pour assurer le sauvetage des étudiants et des autres personnes enlevés", a ajouté M. Kalu, qui a conseillé au public et à l'université touchée de rester calmes, assurant que le gouvernement n'épargnera aucune ressource pour assurer la sécurité des victimes.

SÉNÉGAL

Le gouvernement entamera un projet d'assainissement dans la région de Dakar et un autre sur l'enseignement

Le Sénégal démarrera un projet d'assainissement dans la région de Dakar et un autre projet portant sur l'enseignement, a déclaré vendredi à Dakar, le ministre sénégalais de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Amadou Hott.

Le projet d'assainissement autonome dans la région de Dakar permettra d'améliorer durablement les conditions de vie des populations des communes de la banlieue de Dakar.

Le projet financera des lots de construction et réhabilitation d'environ 10.000 ouvrages", a-t-il indiqué au cours d'une cérémonie officielle tenue dans les locaux de son ministère à Dakar.

Le ministre a assuré que, grâce à ce projet, "dans les établissements scolaires publics de l'élémentaire et du moyen, 2.000 toilettes neuves seront construites, 700 toilettes réhabilitées avec notamment 100 dispositifs de lavage des mains, 500 poubelles et un branchement à l'eau potable".

"Dans les centres de santé de l'agglomération de Dakar, neuf toilettes neuves seront construites, 80 toilettes réhabilitées avec 15 dispositifs de lavage des mains et de gestion des déchets dangereux.

Avec ces réalisations, environ 372.000 personnes bénéficieront de services d'assainissement et d'hygiène gérés en toute sécurité", a-t-il fait savoir.

Selon lui, le projet prévoit aussi la réhabilitation des stations de traitement des eaux de vidange dans des deux communes de la grande banlieue ainsi que la construction d'une nouvelle station d'épuration d'eau.

Par ailleurs, le ministre a expliqué que le projet relatif à l'enseignement était une suite logique de la première phase achevée en 2020 au terme de laquelle 14 collèges ont été construits ou réhabilités dans la région de Dakar.

Ce projet a également permis au ministère sénégalais de l'Education nationale de renforcer les capacités de plus de 2.000 enseignants et encadrants pédagogiques sur des thématiques liées à la réussite des élèves et d'appuyer 78 projets d'établissement dans différentes académies de la région de Dakar, a-t-il fait observer.

APS

ELECTIONS EN LIBYE

Le Haut conseil d'Etat dénonce une "ingérence étrangère"

Le Haut conseil d'Etat libyen, a dénoncé, vendredi, le communiqué rendu public conjointement par les ambassades des Etats-Unis, de France, d'Italie, d'Allemagne et de Grande Bretagne en Libye dans lequel elles appellent les autorités libyennes à veiller à l'organisation des élections présidentielles dans les délais.

Le Haut conseil d'Etat libyen a qualifié la démarche des cinq chancelleries étrangères d'"ingérence dans les affaires internes de la Libye", principalement en raison du fait qu'elles aient déclaré que le changement de certains responsables libyens n'était pas adéquat dans la conjoncture actuelle.

"La Libye est souveraine (...) Les ambassadeurs des pays étrangers doivent respecter les usages diplomatiques", a indiqué le Haut Conseil d'Etat dans un communiqué.

"L'ingérence étrangère n'est pas seulement la présence des mercenaires étrangers en Libye, elle se traduit aussi par des tentatives d'imposer (à la Libye) des injonctions venant de l'étranger", note le communiqué, soulignant que "ce genre d'ingérence est



totallement inadmissible". Dans un communiqué rendu public jeudi, les cinq ambassades ont exhorté le gouvernement de transition récemment installé ainsi que la Chambre des représentants à "faciliter les élections du 24 décem-

bre et à approuver la Constitution et le cadre légal pour ces élections d'ici le 1er juillet".

"Ce n'est pas le moment de procéder à des changements qui risqueraient de perturber les organes compétents et de retarder la te-

lue des élections selon le planning fixé par le Conseil de sécurité de l'ONU", ont-elles insisté, d'autre part, concernant le changement des postes de certains responsables chargés de la préparation des élections présidentielles.

MALI

Trois soldats maliens tués par l'explosion d'un engin artisanal

Trois soldats maliens ont été tués vendredi par l'explosion d'un engin explosif artisanal au passage de leur convoi de véhicules dans le secteur de Hombori (Centre), ont indiqué les médias citant des sources militaires et de sécurité.

Six autres ont été gravement blessés quand le véhicule de tête de la colonne qui revenait au camp après avoir effectué une sortie de ravitaillement à Hombori a sauté sur cet engin, a indiqué un responsable de la police à Mopti, la capitale de la région, cité par l'agence AFP.

L'armée malienne a fait état dans un communiqué de trois morts et cinq blessés, évacués à Gao (Nord)

avec l'aide de la force française Barkhane. Le centre du Mali est l'un des foyers de la violence polymorphe qui ensanglante cette partie du Sahel depuis des années. Le secteur de Hombori est une zone d'activité et de refuge pour des groupes liés surtout au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, ou Jnim en arabe) affilié à Al-Qaïda, mais aussi pour des groupes rivaux affiliés au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech).

Le Mali est en proie depuis 2012 à une crise sécuritaire et une poussée terroriste qui se sont propagées du nord au centre du pays, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Les

violences, idéologiques, intercommunautaires ou autres ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés, malgré l'intervention de forces onusiennes, africaines et françaises.

Les engins explosifs improvisés sont l'une des armes de prédilection des terroristes contre les forces maliennes et étrangères, auxquelles ils ont causé de nombreuses pertes.

Le 15 avril, deux soldats d'un bataillon tchadien de la force antijihadiste du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) avaient été tués ainsi dans le centre du Mali.

Ces engins causent aussi de nombreuses victimes civiles.

BURKINA FASO

Au moins huit terroristes présumés éliminés dans le nord-est

Au moins huit terroristes présumés ont été tués jeudi, dans des combats ayant opposé un groupe de terroristes aux volontaires pour la défense de la patrie (VDP) dans la province du Séno dans le nord-est du Burkina Faso, ont indiqué des médias de sources concordantes. "Des combats vio-

lents ont opposé des terroristes aux VDP dans la localité de Gorgadji.

Au moins huit terroristes ont été tués", a déclaré un membre des forces de défense et de sécurité du Burkina Faso, cité par l'agence Chine nouvelle.

Un responsable des VDP, une milice qui appuie l'ar-

mée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, a indiqué que des motos et des armes avaient été saisies à l'issue de l'affrontement.

Le bilan du côté des combattants volontaires n'est pas disponible.

L'attaque n'a pas été revendiquée.

Depuis 2015, le Burkina

Faso est en proie à des attentats terroristes qui ont fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés.

Ils sont récurrents dans les régions du Sahel, du Centre-nord, de l'Est et dans l'ouest du pays, qui ont été placés régulièrement sous couvre-feu depuis 2019.

GUINÉE-BISSAU

L'ancien ministre de la Santé entendu par la police judiciaire

L'ancien ministre bissau-guinéen de la Santé publique, Antonio Deuna, a été interpellé jeudi suite à une audition dans les locaux de la police judiciaire (PJ) à Bissau, ont indiqué des sources proches. Selon la police judiciaire, l'ancien ministre est impliqué dans le détournement présumé

de 50 millions de Francs CFA du fonds, et également une affaire d'algèbre d'importation illégale de médicaments. Après l'audience, menée par trois agents de la police, Antonio Deuna a été emmené dans les cellules de la police judiciaire à Bissau.

Interrogée par les journalistes, son

avocat, Hotna Kufuk Na Doa, a refusé de faire des déclarations à la presse. La police judiciaire n'a pas non plus fait de déclarations aux journalistes. Antonio Deuna a été démis du gouvernement de Nuno Gomes Nabiam le 25 avril dernier, dans le cadre d'un remaniement.

PALESTINE

Des dizaines de Palestiniens blessés par les forces d'occupation autour de la Mosquée al Aqsa

Plusieurs dizaines de Palestiniens ont été blessés par les forces d'occupation israéliennes vendredi autour de la Mosquée al Aqsa à El Qods occupée, selon l'agence de presse palestiniennes Wafa.

Des dizaines de milliers de fidèles étaient réunis dans l'enceinte de l'Esplanade des Mosquées pour la dernière grande prière du vendredi.

La police de l'occupation a fait usage de grenades assourdissantes et tiré avec des balles en caoutchouc sur les fidèles réunis pour la prière du vendredi, selon des médias sur place qui ont signalé des dizaines de blessés au visage.

En outre, des dizaines de Palestiniens ont été blessés par balles en caoutchouc tirées par la police de l'occupation, vendredi soir, dans le



quartier de Sheikh Jarrah à El Qods occupée, où des familles palestiniennes sont menacées d'expulsion au profit de colons israéliens.

IRAN-ARABIE SAOUDITE

Un responsable saoudien confirme des discussions avec l'Iran pour réduire les tensions régionales

Un responsable du ministère saoudien des Affaires étrangères a confirmé que des pourparlers étaient en cours entre l'Arabie saoudite et l'Iran dans le but de réduire les tensions régionales, ont rapporté des médias vendredi.

Selon Rayed Krimly, responsable de la planification des politiques

au ministère, il est trop tôt pour prévoir les résultats des pourparlers, car Riyad veut voir "des actes vérifiables".

"Nous espérons qu'ils réussiront, mais il est trop tôt et prématuré pour parvenir à des conclusions définitives", a déclaré M. Krimly cité par l'agence Reuters. Les pro-

pos de M. Krimly, première confirmation publique de Riyad de la tenue des pourparlers directs entre les deux pays, sont intervenus après que le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane, eut déclaré plus tôt que son pays espérait avoir de bonnes relations avec l'Iran.

FRANCE

Six membres d'un groupuscule néonazi interpellés pour un projet d'attentat

Six membres d'un groupuscule néonazi, soupçonnés d'un projet d'attentat contre une loge maçonnique, ont été interpellés mardi dans l'est de la France, ont indiqué vendredi une source judiciaire et une source proche du dossier.

Trois d'entre eux, deux hommes et une femme âgés de 29 à 56 ans, sont présentés ce vendredi à un juge d'instruction parisien en vue d'une éventuelle mise en examen (inculpation) pour "association de malfaiteurs ter-



roriste criminelle", selon la source judiciaire. Les trois autres, deux hommes et une femme également, ont été libérés

sans poursuite à ce stade.

Le parquet national antiterroriste (Pnat) avait ouvert une enquête préliminaire en février 2021

sur les activités de ce groupuscule d'ultra-droite. Selon une source proche du dossier, les personnes mises en cause sont soupçonnées d'avoir voulu préparer une action violente, potentiellement contre une loge maçonnique (confrérie civile). Le projet ne semblait toutefois pas imminent. Elles ont été interpellées à la suite d'échanges entre elles, et notamment parce qu'elles faisaient des recherches sur d'éventuels explosifs et avaient effectué des repérages.

ALLEMAGNE

Le mouvement anti-islam Pegida placé sous surveillance policière en Saxe

Les renseignements intérieurs de la région allemande de Saxe ont annoncé vendredi étendre leur surveillance policière aux membres du mouvement islamophobe Pegida né dans cette région de l'ex-RDA, le qualifiant "d'extrémiste" et "anticonstitutionnel".

"Il n'est plus possible de considérer" le mouvement créé en 2014 "comme une composante de la scène d'extrême droite", a estimé l'antenne régionale de l'Office allemand de protection de la Consti-

tution, le qualifiant désormais de "mouvement aux aspirations extrémistes manifestes".

Pegida est ainsi classé dans les groupes contraires à la constitution et leurs membres soumis à une surveillance policière, a-t-elle ajouté.

D'autres régions allemandes, comme la Bavière, avaient pris des mesures similaires.

S'il a au début attiré un "public hétérogène" défendant des positions "modérées", il s'est radicalisé

au fil des années, aussi bien idéologiquement que verbalement, poursuit l'institution.

"Des positions sont propagées en public qui sont incompatibles avec l'ensemble des valeurs de la République fédérale allemande", a-t-elle argumenté.

Pegida fut à l'origine de la poussée de l'extrême droite anti-migrants en Allemagne, actuellement la première force d'opposition au Bundestag, la chambre basse du parlement.

ROYAUME-UNI

Percée des conservateurs de Boris Johnson dans un bastion travailliste

Les conservateurs de Boris Johnson ont consolidé leur percée dans le nord de l'Angleterre en ravissant un nouveau bastion aux travaillistes, saluant une "victoire historique" à l'issue d'élections à la valeur de test national pour le pouvoir et l'unité du Royaume-Uni.

Le Parti conservateur a réussi à faire élire une députée à Hartlepool, pour la première fois en plus de cinquante ans dans ce bastion travailliste du nord-est de l'Angleterre.

"C'est un résultat historique", s'est réjoui une responsable de la formation, Amanda Milling, dans un communiqué.

Cette victoire renforce les tories après leur prise, lors des législatives de 2019, du "mur rouge" travailliste, ces régions du nord de l'Angleterre affectées par la désindustrialisation et favorables au Brexit.

Selon les résultats officiels de cette élection partielle, parmi les premiers à être annoncés après les élections locales et régionales organisées jeudi, la candidate conservatrice Jill Mortimer a recueilli 15.529 voix, près du double du score obtenu par son adversaire travailliste Paul Williams (8.589).

Elle succédera à l'élu sortant, qui a démissionné en raison d'accusations de harcèlement sexuel.

Avant même l'attente des résultats officiels, un ballon géant représentant Boris Johnson, bras et pouces levés en signe de victoire, avait été érigé devant le bureau de dépoulement.

Pour le chef de l'opposition travailliste Keir Starmer, c'est un camouflet et de mauvais augure avant les prochaines élections générales de 2024.

En prenant la tête du Labour il y a un an, il avait promis de la remettre sur les rails après sa déroute historique aux législatives de 2019.

"C'est incroyablement décevant", a réagi le député travailliste Richard Burgon sur Twitter.

"Nous reculons dans des zones où nous devons gagner. La tête du Labour doit urgemment changer de direction".

Organisé jeudi en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles, un an après son report en raison de la crise sanitaire, ce scrutin constituait le premier test électoral pour Boris Johnson depuis sa victoire écrasante aux législatives de 2019 et l'entrée en vigueur du Brexit qu'il appelait de ses vœux.

En Ecosse, où le Parlement régional est renouvelé, c'est l'avenir du pays qui se joue. Les indépendantistes espérant une large victoire pour ouvrir la voie à un nouveau référendum d'autodétermination. Les résultats n'y sont pas attendus avant samedi soir.

La cote de Boris Johnson semble bénéficier du succès de la campagne de vaccination massive contre le coronavirus, qui a remis le Royaume-Uni sur la voie de la normalité, malgré un bilan de la pandémie très lourd (plus de 127.000 morts) et plusieurs scandales, dont celui du financement de la rénovation de son appartement de fonction. Jeudi, sur Twitter, le dirigeant avait appelé à voter pour son parti, le seul selon lui à répondre aux priorités des gens, face à l'opposition qui ne fait que "jouer à des jeux politiques".

En tout, 48 millions d'électeurs étaient appelés à renouveler quelque 5.000 sièges dans 143 assemblées locales en Angleterre. Les Parlements gallois et écossais ainsi que 13 maires, notamment dans la capitale Londres, lors du plus important scrutin local en près de cinquante ans. En Ecosse, les indépendantistes du SNP, parti de la Première ministre Nicola Sturgeon, espèrent décrocher une majorité pour faire pression sur le gouvernement central à Londres afin de pouvoir organiser un nouveau référendum d'indépendance.

Boris Johnson s'y oppose fermement, estimant que la consultation de 2014 s'étant prononcée à 55% pour le maintien au sein du Royaume-Uni ne pouvait se produire "qu'une fois par génération".

Les partisans d'un nouveau référendum soulignent que le Brexit, auquel les Écossais étaient opposés à 62%, a changé la donne. Après des mois de sondages promettant une envolée du SNP et une majorité en faveur de l'indépendance, le SNP pourrait toutefois déchanter, des enquêtes plus récentes lui prédisant une victoire moins éclatante qu'espéré.

"Ca se joue vraiment sur le fil du rasoir", a reconnu sur Twitter Nicola Sturgeon. A Londres, le travailliste Sadiq Khan, devenu en 2016 le premier maire musulman d'une grande capitale occidentale, est donné favori pour un second mandat face à son principal adversaire, le conservateur Shaun Bailey.

MÉDIA - MÉMOIRE

La chaîne dédiée à la Mémoire dévoilera par "le son et l'image" la politique de la France coloniale (Oulmi)

Le chef de projet de la chaîne dédiée à la Mémoire, Saïd Oulmi a déclaré que cette dernière "dévoilera par le son et l'image" la politique de la France coloniale, soulignant que son objectif est de simplifier au téléspectateur le legs historique pour contribuer à la promotion du lien intergénérationnel.



Dans un entretien accordé à l'APS à la veille de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire, M. Oulmi a souligné que cette chaîne "dévoilera par le son et l'image la politique, exercées 132 ans durant par la France coloniale qui a fait usage de répression, d'outrage, de brutalité, de torture et de génocide", soulignant que les programmes qu'elle diffuse ont pour objectif de "simplifier à nos enfants le legs historique, de manière à promouvoir le lien intergénérationnel et partant établir une connaissance historique qui sert de base pour la citoyenneté". 15 documentaires historiques, 23 documentaires sur le patrimoine, une série de 15 numéros de documentaires sur la religion et l'histoire, des portraits de moudjahidine et de chouhada, 08 films algériens, 5 feuilletons historiques, 06 émissions sur les grandes batailles, 35 programmes en langue française et plus de 300 autres courts programmes ont été diffusés sur cette chaîne entre le 1er novembre 2020 et le 31 janvier 2021, a fait savoir le responsable. M. Oulmi a passé en revue des programmes de la chaîne destinés aux enfants et aux jeunes, à l'instar de "Sur les traces de nos prédécesseurs", "Parlons histoire", "Apprends ton histoire" ainsi que d'autres programmes, dont "Des livres de mémoire", "Film et débat" et "Entre les lignes des traités". La chaîne "veille à simplifier l'information historique au grand public", a-t-il dit, considérant que les programmes diffusés sur la chaîne "exigent du temps et une étude approfondie". Dans le traitement des sujets et des événements, cette chaîne a adopté une méthode académique qui se réfère aux témoignages vivants, aux documents, aux historiens, aux chercheurs et aux archives audiovisuels.

La promotion du patrimoine matériel et immatériel étant une source vitale de la mémoire collective, le chef du projet de création de la chaîne dédiée à la mémoire collective, a salué les décisions prises par

le président de la République, en l'occurrence l'institution du 8 mai journée nationale de la mémoire et la création d'une chaîne de télévision thématique dédiée à l'histoire et à la mémoire. Ces décisions "confirment la détermination de l'Etat à protéger et à préserver la mémoire et à lutter contre l'oubli", a-t-il soutenu.

Création d'un festival du film documentaire historique baptisé "la médaille de la mémoire"

M. Oulmi s'est félicité de "l'adhésion du téléspectateur aux programmes de cette chaîne", notant que le quiz diffusé par la chaîne en ce mois de Ramadhan sous le thème "apprends ton histoire" a suscité une grande interactivité chez les téléspectateurs, avec un total de 35.000 à 40.000 participants/jour depuis le début du mois de Ramadhan". "Il s'agit là d'un point positif, d'autant que la chaîne en est encore à ses débuts et tente de s'imposer dans le domaine audiovisuel par la qualité de ses programmes", a-t-il ajouté.

Dans une démarche visant à diffuser ses productions et programmes dans les fora internationaux, la chaîne compte contribuer à la création d'un festival du film documentaire, baptisé "médaille de la mémoire" pour "encourager la production de ce genre de films et créer un espace de rencontre pour les producteurs, les chercheurs et les historiens, outre des ateliers de production répondant aux standards internationaux", selon le même responsable.

Revenant au programme de célébration de la journée nationale de la mémoire, prévue samedi, M. Oulmi a souligné que cette 8e chaîne de la télévision algérienne (TV 8) a élaboré une grille de programmes riche et diversifiée à laquelle le public peut participer via les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

A cette occasion, une journée ouverte sera organisée sous le thème "la mémoire nous unit" avec une diffusion en simultanée avec la chaîne III de la radio nationale, d'une durée de 30 à 45 minutes, axée sur le rôle du "système éducatif dans la simplification et la transmission de l'information historique", "le rôle de la recherche scientifique dans l'écriture de la mémoire collective" et "le rôle de la société civile, la presse, les musées et sites historiques dans la préservation de la mémoire".

ETAT DE SANTÉ DE L'ARTISTE SALAH AOUGROUT Transféré en France pour des soins

L'artiste et comédien Salah Aougrout a été transféré samedi en France pour des soins, a-t-on appris auprès du ministère de la Culture.

Hospitalisé depuis presque une semaine à la clinique "les Glycines" à Alger, l'acteur principal de la série télévisuelle Achour El Acher I et II a été transféré à bord d'un vol spécial vers la France, suite à une instruction du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, ordonnant une prise en charge "totale" de l'artiste.

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait engagé, mardi dernier, les démarches nécessaires pour une prise en charge sani-

taire "totale" de l'artiste Salah Aougrout, à l'issue de la visite que lui a rendu le premier responsable du secteur, Abderrahmane Benbouzdj, sur instruction du président Tebboune.

Le ministre a promis la prise en charge sanitaire, dans les "plus brefs délais", de l'artiste Salah Aougrout.

De son côté, le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, avait exprimé sa disponibilité à transférer l'artiste Salah Aougrout à l'étranger pour des soins, si les services médicaux le décident.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda avait donné, elle aussi, des instructions pour

la prise en charge "immédiate" de l'état de santé de l'artiste, Salah Aougrout, victime d'un malaise soudain.

Des messages de soutien lui ont été également adressés via les réseaux sociaux par des millions d'Algériens. Salah Aougrout est un humoriste, acteur, scénariste et animateur de télévision et de radio.

Il œuvre principalement dans le registre comique.

Le grand public retient surtout de ses prestations ses rôles campés dans le film "Carnaval fi Dechra" ainsi que dans les séries "Djemai Family", "Nass M'lach City 1 et 2" et "Achour El Achar I et II".

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE

O.P.G.I DE BOUMERDES

Cité Administrative Boumerdes

Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202

Tél: 024/79 - 58 - 58 Fax: 024/79 - 58 - 43



APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° 15-247/15/2021/DMO

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes dont le siège social est sis à : Cité Administrative - Wilaya de Boumerdes lance un Appel d'Offres National Ouvert avec exigence des capacités minimales pour le suivi des travaux en (TCE) d'un projet de 1120 logements (LPL) à Zemmouri (un seul lot) dans la wilaya de BOUMERDES du programme :

- 50 + 100 logs prog. 1500 RHP 2009.
- 50 logs prog. 2060 RHP 2010.
- 200 logs prog. 200 RHP 2^{ème} T.2010.
- 120 + 300 logs prog. 3000 LPL/TR.2010.
- 100 logs prog. 1500 LPL/TR.2011.
- 50 + 100 logs prog. 4500 LPL/TR.2011.
- 50 logs prog. 2000 LPL TR.2012.

Les bureaux d'études pluridisciplinaires et architectes inscrits à l'ordre des architectes, les bureaux ou groupements de bureaux d'études nationaux publics ou privés, les ingénieurs en GC et en bâtiments agréés par l'Etat, les sociétés, sont invités à participer, et pour lesquels l'invitation est faite publiquement et cela en vertu des dispositions de l'article 55 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les personnes morales (EURL, SARL, SPA, SNC,.....etc) immatriculées au registre de commerce comportant le code leurs permettent d'effectuer des missions de maîtrise d'œuvre dans les domaines du bâtiment et employer régulièrement et sans interruption des architectes agréés par l'ordre des architectes algériens en qualité de salariés conformément à l'article 19 du décret législatif 94-07 du 18/05/1994.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

- a) **Capacités professionnelles :**
 - Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.
 - Les bureaux d'étude publics nationaux, dispensés d'agrément, doivent justifier : du décret de création ou statut du bureau d'études, et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).
- b) **Capacités financières :**
 - Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 10.000.000 DA. Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé des trois dernières années (2017-2018-2019), justifié par une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 3 dernières années, déposés auprès des services comptables.
- c) **Capacités techniques :**
 - Ayant assuré le suivi d'au moins un projet similaire soit 600 logs ; ou bien un cumul des projets de logs d'au moins 600 logs en prenant en considération les projets de 200 logs et plus ; ou bien des projets hors objet du cahier des charges, à savoir :
 - Deux projets classés à la catégorie « C » ; ou bien, un projet classé à la catégorie « D » ou plus.
 - Les soumissionnaires qui sont intéressés par le présent avis sont invités à retirer les cahiers des charges auprès de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes sis à Cité Administrative Wilaya de Boumerdes, contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux Mille Dinars (2.000,00 DA).
 - Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
 - Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- une déclaration de probité ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants à savoir :
 - a/ **Capacités professionnelles :** l'inscription à l'ordre national des architectes du soumissionnaire dans le tableau National des Architectes, ainsi qu'une copie de l'agrément pour les ingénieurs en GC et en Bâtiments ; ou l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).
 - b/ **Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les Bilans des années (2017-2018-2019) visés par le service des impôts et les références bancaires.
 - c/ **Capacités techniques :** des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics ou des PV de réception définitive des travaux.

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique + un mémoire technique justificatif.
- Cahier des charges (partie II) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé) ; par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le détail estimatif, renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

NB : Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

- Toutes les copies doivent être en cours de validité, le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'exiger l'original de chaque document.
- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivant :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
Bureau d'ordre Général

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°15-247/15/2021/DMO

Portant le suivi des travaux en (TCE) des 1120 logements LPL à Zemmouri (un seul lot) dans la wilaya de Boumerdes du programme :

- 50 + 100 logs prog. 1500 RHP 2009.
- 50 logs prog. 2060 RHP 2010.
- 200 logs prog. 200 RHP 2^{ème} T.2010.
- 120 + 300 logs prog. 3000 LPL/TR.2010.
- 100 logs prog. 1500 LPL/TR.2011.
- 50 + 100 logs prog. 4500 LPL/TR.2011.
- 50 logs prog. 2000 LPL TR.2012.

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} Jours avant 12 h 00 mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 13 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires pour le présent appel d'offre restent engagés par leurs offres pour une durée de Cent Cinq (105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

"APPEL DE CHRISTCHURCH" Washington rejoint l'appel pour lutter contre l'extrémisme en ligne

Les Etats-Unis vont se joindre à un mouvement international contre l'extrémisme en ligne, plus de deux ans après le refus de Donald Trump de s'y associer, a annoncé la Maison Blanche vendredi.

Washington "va rejoindre l'appel de Christchurch à agir contre le terrorisme et l'extrémisme violent en ligne", un engagement mondial de gouvernements et partenaires technologiques à travailler ensemble pour lutter contre les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne", a indiqué Jen Psaki, la porte-parole de la Maison Blanche.

L'appel de Christchurch avait été lancé après un massacre ayant fait 51 morts dans deux mosquées de cette ville du sud de la Nouvelle-Zélande, dont les images avaient été partagées en direct sur internet par le tueur et largement diffusées.

Il visait à empêcher la diffusion d'images ou de contenus produits par les groupes terroristes lors d'attentats et a notamment débouché sur une ré-

forme du Forum mondial d'internet contre le terrorisme (GIFCT), initialement fondé par Facebook, Microsoft, Twitter et YouTube, et désormais devenu un lieu d'échange entre gouvernements et acteurs de l'internet pour bloquer la diffusion de contenus terroristes.

"Lutter contre l'utilisation que font d'internet les terroristes et extrémistes violents pour radicaliser et recruter (d'autres personnes) est une importante priorité des Etats-Unis.

Se joindre à la coalition de gouvernements et d'entreprises qui ont soutenu l'appel de Christchurch renforce le besoin d'action collective", a souligné Jen Psaki. En 2019, les Etats-Unis avaient justifié leur décision de ne pas se ranger derrière l'appel, lancé par la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern

et le président français Emmanuel Macron, par une volonté de protéger la liberté d'expression, tout en affirmant soutenir néanmoins les objectifs de cette initiative.

La Maison Blanche a indiqué vendredi continuer de vouloir défendre cette liberté. "Les Etats-Unis applaudissent les termes de l'appel de Christchurch qui soulignent l'importance du respect des droits humains et de l'Etat de droit, notamment la protection de la liberté d'expression", a poursuivi Jen Psaki dans son communiqué.



"En se joignant à l'appel de Christchurch, les Etats-Unis ne prendront pas de mesures qui violeraient les libertés d'expression et d'association protégées par le premier amendement de

la Constitution américaine, ni ne violeront les attentes raisonnables en matière de vie privée." Elle a indiqué que Washington participerait à un sommet virtuel sur le sujet le 14 mai.

ETATS UNIS - ESPACE

Sur Mars, le son du vol d'Ingenuity enregistré pour la première fois

La Nasa a rendu public pour la première fois vendredi un enregistrement du son des pales de l'hélicoptère Ingenuity volant dans l'air raréfié de Mars, pris par le rover Perseverance.

L'agence spatiale américaine a diffusé sur son compte Twitter de nouvelles images prises par le robot à six roues du vol d'Ingenuity le 30 avril, cette fois accompagnées du son.

La vidéo, de près de trois minutes, débute par le vent qui souffle sur le cratère Jezero, où Perseverance a atterri le 18 février avec pour mission de chercher des traces de vie ancienne.

Ingenuity s'envole alors, et on entend le bruit sourd de ses pales qui tournent à près de 2.400 tours par minutes pour un aller-retour de 260 mètres au total.

Les ingénieurs de la Nasa ignoraient si le son pouvait être enregistré, Perseverance étant à environ 80 mètres du lieu de décollage et d'atterrissage.

L'atmosphère martienne, composée à 96% de dioxyde de carbone, est d'une densité équivalente à seulement 1% celle de la Terre, ce qui rend les bruits beaucoup plus sourds. "C'est une très bonne

surprise", a salué David Mimoun, professeur en systèmes spatiaux et sciences planétaires à l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO) de Toulouse, dans le sud-ouest de la France.

"Nous avons fait des tests et des simulations qui nous faisaient penser que le micro pourrait à peine entendre le son de l'hélicoptère, parce que l'atmosphère de Mars limite la propagation du son", a-t-il expliqué.

Perseverance dispose d'une SuperCam qui analyse par laser des roches pour aider à déterminer la composition chimique et minéralogique de la surface de la planète rouge.

Cet instrument dispose d'un microphone qui enregistre le son du laser quand il frappe ses cibles, qui ressemble à celui d'un cliquetis, donnant des éléments supplémentaires tels que leur durée.

L'enregistrement du vol d'Ingenuity "est une mine d'or pour comprendre l'atmosphère martienne", a souligné David Mimoun.

La Nasa a facilité l'écoute du vol, en-

registré en mono, en isolant les bruits à 84 hertz, puis en réduisant les sons en dessous de 80 et au-dessus de 90 hertz, et en augmentant le volume des sons entre ces deux fréquences.

Pour Soren Madsen, directeur du développement de Perseverance au labo-

rotoire de propulsion de la Nasa, cet enregistrement est un exemple de la complémentarité des instruments envoyées sur Mars. La Supercam, en partie conçue par des ingénieurs français, avait diffusé un premier enregistrement de vents martiens peu après l'atterrissage.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DES MOYENS

N°...../2021

MISE EN DEMEURE N° 01

Vue le marché visé par le contrôleur financier sous le marché N°261/2020

du 12/02/2020 portant **Entretien des chemins communaux :**

Lot N°02 : Entretien du chemin communal reliant CW05- douar Metidja -limites commune sidi slimane sur 5,2 km (commune de Bordj bouanaama)

Lot N°07 : Entretien du chemin reliant CW07 et CW21 passant par douar El djir et El Hrairia sur 7 km (commune de sidi laantri), Conclue entre le wali de la wilaya de Tissemsilt-direction

de l'administration locale - et L'entreprise - DAHMANE MOHAMED -, sise à 04 HAI

GHAZLIA LARDJEM- Tissemsilt .

- Vue la décision du bureau d'étude qui chargé de suivi .

- Vue le non respect des clauses du marché et l'absence total au niveau de chantier ; L'entreprise - DAHMANE MOHAMED -, sise à 04 HAI GHAZLIA LARDJEM- Tissemsilt , Est mise en demeure pour la 1ère fois, dans un délai de cinq (05) jours, à partir de la 1 er parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ; faute de quoi des mesures correctives seront prises conformément à la réglementation en vigueur.

INTERNET

Twitter propose aux utilisateurs de donner des pourboires à leurs comptes préférés

Twitter a présenté jeudi "Tip Jar" (la "boîte à pourboires"), un nouvel outil pour permettre aux utilisateurs du réseau social de faire des dons à leurs créateurs préférés.

"C'est la première étape de notre plan pour créer de nouvelles façons de donner et recevoir du soutien sur Twitter - avec de l'argent", a indiqué l'entreprise californienne dans un communiqué.

Pour l'instant, seul un groupe limité de personnes, des créateurs de contenu, journalistes, expert et ONG, peuvent ajouter une "Tip Jar" à leur profil. Mais tous les utilisateurs

anglophones peuvent verser leur obole.

"C'est vous qui menez la conversation sur Twitter et nous voulons que vous puissiez plus facilement vous soutenir les uns les autres au-delà des Follows, Retweets, et Likes", les options de partage et d'appréciation des messages, a précisé le groupe.

Le nouveau bouton offrira de payer via des services comme Patreon, PayPal ou Venmo.

Twitter ne prendra pas de commission. Le réseau social veut diversifier ses sources de revenus au-delà de la publicité et les options de monétisation afin

de fidéliser les s influenceurs. Il prépare notamment le lancement d'abonnements payants pour les comptes favoris des utilisateurs, avec des avantages et privilèges pour les abonnés. La plateforme a publié des résultats plus faibles qu'espérés la semaine dernière.

Le nombre d'utilisateurs quotidiens dits "monétisables" (ayant été exposés à au moins une publicité sur une journée donnée) s'est établi à 199 millions au premier trimestre, soit 1 million de moins que les prévisions des analystes.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:05

Radin !



Dans les années 1970, tourmenté in utero par les disputes de ses parents, liées aux dépenses excessives de son père, François Gautier naît avec la conscience extrême du coût de l'argent. C'est ainsi qu'il a grandi dans l'idée de dépenser le moins possible, devenant un indémodable radin. Désormais adulte et professeur de musique qui compte le moindre sou, François reçoit la visite de la jeune Laura, qui lui apprend qu'il est son père.

France 2 20:05

Django Unchained



Alors qu'ils escortent des esclaves au Texas, les frères Speck croisent un étrange dentiste, King Schultz. Il leur propose d'acheter Django, un des prisonniers enchaînés. Les Speck refusant, Schultz en abat un et part avec Django. Schultz est en fait un chasseur de primes. Il a besoin de Django pour reconnaître des hommes qu'il poursuit. En échange de son aide, il le libérera. De son côté, Django rêve de libérer sa femme qui a été vendue à un riche propriétaire.

France 3 20:05

La reine du crime : l'affaire Florence Nightingale



En 1926, Agatha Christie est en panne d'écriture et en instance de divorce. Au bord du désespoir, elle croise la route de Mabel, une infirmière qui cherche à élucider le meurtre de son amie, battue à mort dans un train six ans plus tôt. Pour aider la jeune femme, Agatha invente un scénario sophistiqué et réunit les suspects dans une grande demeure de campagne en se faisant passer pour la notaire. Cette fûtée fait croire aux invités qu'ils vont toucher un héritage et en profite pour les interroger chacun à leur tour. Mais, dès le premier jour, la mise en scène tourne mal quand l'un des hôtes est brutalement assassiné.

CANAL+ 20:05

Football / Ligue 1 Uber Eats



Marco Verratti et ses coéquipiers du PSG doivent lutter âprement pour conserver leur titre. À l'issue de la 33e journée, les Parisiens pointent à la deuxième place à un point de Lille. Le club de la capitale doit également faire face à la concurrence de Monaco et de Lyon. En Bretagne, les joueurs de Mauricio Pochettino viennent chercher trois points importants à deux journées de la fin de la saison. La tâche s'annonce difficile pour les partenaires de Kylian Mbappé opposés aux Rennais qui visent la cinquième place qualificative pour la Ligue Europa Conférence.

6 20:05

Zone interdite



La crise sanitaire et les confinements ont donné envie à de nombreux Franciliens de quitter la région parisienne pour s'installer dans des villes où il fait bon vivre. Les journalistes de l'émission ont suivi plusieurs Français confrontés à ce phénomène. Ainsi, Mélanie et Maxime ont choisi de quitter Versailles pour ouvrir une pâtisserie à Laon, cité médiévale dans l'Aisne. Manon et Emilien ont repris un ancien relais de poste à Chantelle dans l'Allier. Dans l'Yonne, le maire de Tonnerre récupère les biens immobiliers abandonnés pour les revendre à bas prix à de nouveaux habitants.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2710

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



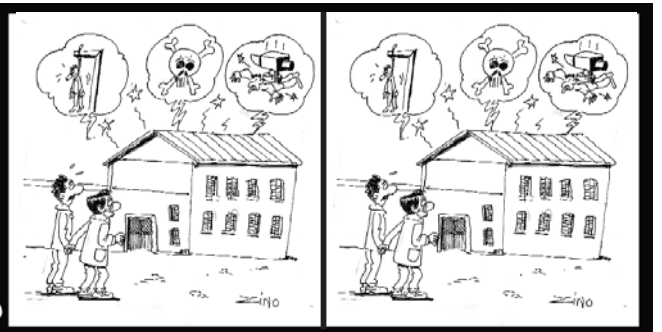
Mots croisés n°2710

Horizontalement :
Verticalement :

- 1- Utile en situation difficile
 - 2- Matière vitreuse - Faire une copie solide
 - 3- Acrobate - Petit fer
 - 4- Coordination - Croqueuse de pomme - Matières de blaireau
 - 5- Aber - Vraiment pas fixées
 - 6 - Crut sans vérifier - Bastide - Septième en Grèce
 - 7 - Propre à une organisation mondiale - Ménéral
 - 8 - Partisan d'un état juif
 - 9 - Belles compétitions - Changera de peau
 - 10- Partie d'une grande question - Verrouillait
- A - Sans morale
B - Sensation - Mieux vaut le chanter do
C - Soirée dansante - Aller trop loin
D - Règle de culte - Refuge
E - Drupe à huile - Ile grecque
F - Lignée des gamètes
G - Mauvais mais classique conseillère - Ravigote
H - Passas à côté - Fiabile
I - Joyeux compère - Élément d'un ensemble
J - Appel familial pour Capone - Répétera
K - Reproduisit - Il va lentement au Brésil
L - Aplanaissais

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Terreurs



JEU DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE L'édition de Konya reportée à 2022 en raison de la pandémie de Coronavirus (organisateur)

La 5^{ème} édition des Jeux de la solidarité islamique, prévue initialement pour septembre 2021 à Konya (Turquie), a été reportée au mois d'août 2022 en raison de l'instabilité de la situation sanitaire mondiale caractérisée par la propagation de la pandémie de Coronavirus, ont indiqué vendredi les organisateurs dans un communiqué. "Il a été décidé de reporter la 5^{ème} édition des Jeux de la solidarité islamique à l'année 2022 qui connaîtra une amélioration et une stabilisation de la situation sanitaire du fait que les pays participants auront bénéficié du vaccin contre le Coronavirus, et ce dans le but d'organiser cet événement dans de bonnes conditions garantissant la sécurité de tous les athlètes", a précisé la Fédération sportive de la solidarité islamique. "En vertu de cette décision, les Jeux de la solidarité islamique se dérouleront à Konya du 9 au 18 août 2022", a ajouté la même source. La décision de report est intervenue après une réunion du Conseil exécutif de la Fédération sportive de la solidarité islamique, présidé par le prince Abdelaziz Ben Turki Al-Faisal et des membres du comité d'organisation des Jeux islamiques Konya-2021, présidé par le ministre turc de la Jeunesse et des Sports, Mehmet Kasapoglu. La dernière édition des Jeux de la solidarité islamique a eu lieu en 2017 à Bakou (Azerbaïdjan), rappelle-t-on.

HANDBALL L'Algérien Sassi Boulif prend sa retraite

Le handballeur algérien Sassi Boulif, sociétaire de Valence HB (Dz/France), a annoncé samedi sa retraite à l'âge de 38 ans. L'ancien international algérien, qui se retire après une carrière de 21 ans sur les terrains, marquée notamment par un titre de champion d'Afrique avec l'Algérie à domicile en 2014, a indiqué sur sa page Facebook qu'il allait se reconverter en entraîneur. "Je quitte les terrains de joueur pour devenir entraîneur en espérant pouvoir avoir une longue et enrichissante carrière comme celle que j'ai eue en étant joueur", a-t-il notamment écrit. "Ma plus grande fierté est d'avoir pu représenter fièrement et dignement mon pays l'Algérie pendant ces nombreuses années", a encore ajouté le désormais ex-arrière droit. "En dehors du match (remporté 28-26 face à Cherbourg vendredi), ce soir c'était aussi le dernier match de Sassi Boulif. Un grand joueur qui poursuivra son aventure handballistique sur d'autres fonctions. Bon vent à lui !", a réagi pour sa part son club Valence de ProLigue. Boulif a porté le maillot de l'équipe nationale entre 2008 et 2016 pour un total de 115 matchs joués et 201 buts inscrits. Out re la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2014 disputée à Alger et remportée par les "Verts", Boulif a aussi été vice-champion d'Afrique 2012 et médaillé de bronze 2010 avec le Sept national. Il a été élu deux fois meilleur arrière de la CAN et a participé à quatre Championnats du monde de suite avec l'Algérie (2009, 2011, 2013 et 2015). En clubs, il a été notamment champion des Emirats arabes unis 2014 et vainqueur de la coupe nationale une année plus tard avec Al-Nasr de Dubaï.

LUTTE/TOURNOI PRÉ-OLYMPIQUE MONDIAL DE SOFIA Abdelkrim Ouakali qualifié en 1/4 de finale

L'athlète algérien Abdelkrim Ouakali (77 Kg) s'est qualifié en quarts de finale du tournoi mondial de lutte qualificatif aux Jeux Olympiques 2020 de Tokyo, organisé du 6 au 10 mai à Sofia en Bulgarie. Engagé en lutte gréco-romaine, l'Algérien a d'abord battu le Suisse Nicolas Peter Christen, avant de prendre le meilleur sur l'Espagnol Yuisralembert Perez pour le compte des huitièmes de finale. En quarts de finale prévus cet après-midi, Ouakali sera opposé au vainqueur du combat opposant l'Azéri Rafiq Huseynov à

ATHLÉTISME / SOIRÉE ELITE Belle performance de Yasser Triki au triple saut

La "Soirée Elite" de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), disputée vendredi soir au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a été marquée par la performance de Mohamed Yasser Triki au concours du triple saut, avec une marque à 17.06m.



Triki (24 ans), qui a réussi ce saut à son deuxième essai, a échoué à 8 centimètres du minima des Jeux olympiques 2021 de Tokyo fixé à 17.14m, mais reste en course pour une qualification grâce à son ranking mondial. Dans une déclaration à l'APS, son entraîneur Azeddine Talhi, s'est dit "très satisfait" de la performance de son poulain pour un retour à la compétition après plus d'une année d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19. "Je reste très optimiste pour une qualification aux JO de Tokyo, notamment, grâce au ranking mondial de Yasser. Il a réalisé une très belle performance ce soir, mais il faut trouver une solution rapide pour participer à un maximum de compétition afin qu'il retrouve ses sensations en se frottant à des athlètes de son niveau", a-t-il déclaré. Dans les autres épreuves disputées lors de cette Soirée Elite de la FAA, les athlètes de la région centre ont dominé la compétition en remportant la majorité des courses, dont celles du 100m, du 400m et du 800m.

Les résultats techniques des épreuves masculines

Epreuves masculines / Marteau :

1. Sidali Aboudi (CR Cheraga) 59.61m

Disques :

1. Abdelmoumen Bourekba (GS Pétroliers) 52.56m
2. Oussama Khennoussi (GS Pétroliers) 50.07m
3. Mohamed Bahbouh (CR Cheraga) 48.70m

Poids :

1. Mohamed Benzaza (GS Pétroliers) 15.03m
2. Hocine Morchedi (CNN Alger) 12.12m

Hauteur :

1. Hichem Bouhanoun (ASA Protection civile) 2.05m
2. Amine Ouahioune (MBO Blida) 2.05m
3. Fakhreddine Benhadja (GS Pétroliers) 2.00m

triple saut :

1. Mohamed Yasser Triki (GS Pétroliers) 17.06m

2. Massinissa Timechbache (US Biskra) 14.38m
3. Wassim Seksaf (NRD Alger) 13.72m

100m haies :

1. Mahmoud Hammoudi (GS Pétroliers) 10.73
2. Mohamed Refias (CSAF Oran) 10.78
3. Mohamed Mehani (CRPES Militaire) 10.80

110m haies :

1. Amine Bouanani (MB Bejaia) 13.90
2. Ayoub Bensabra (GS Pétroliers) 14.65
3. Hamza Oudiai (JS Kabylie) 15.22

400m :

1. Mohamed Gouaned (US Biskra) 46.2
2. Hechmi Bnechahda (CRPES Militaire) 48.0
3. Miloud Laredj (GS Pétroliers) 48.3

800m :

1. Mohamed Belbachir (GS Pétroliers) 1.45.50
2. Djamel Sedjati (CRPES Militaire) 1.45.86
3. Yassine Hethat (CRPES Militaire) 1.46.61

1500m :

1. Houcine Zourkane (ASA Protection civile) 3.43.80
2. Omar Kenani (CSTOA El Oued) 3.45.04
3. Mohamed Drabli (CRPES Militaire) 3.45.74

Les résultats techniques des épreuves féminines

Epreuves féminines / Marteau :

1. Zahra Tatar (ASEJ Bejaia) 55.79m
2. Fatima Zohra Tadjine (Ouled Fayet AC Alger) 51.65m
3. Katia Bouchene (GS Pétroliers) 48.58m

Disque :

1. Nabila Bounab (AS Sureté nationale) 45.23m
2. Katia Hammoumaoui (GS Pétroliers) 39.20m
3. Nihad Bouastia (JSM Ben Aknoun) 27.59m

Poids :

1. Ouidad Yesli (CR Cheraga) 11.75m

Hauteur :

1. Youssa Arar (GS Pétroliers) 1.70m
2. Afaf Benhadja (GS Pétroliers) 1.65m

triple saut :

1. Kaoutar Selmi (GS Pétroliers) 12.71m

100m haies :

1. Rahil Hamel (OAB Alger) 14.41
2. Hania Abdellah (CNN Alger) 16.62
3. Ouardia Ouchekoune (JS Kabylie) 16.90

400m :

1. Loubna Benhadja (GS Pétroliers) 55.49
2. Meriem Boulahsa (GS Pétroliers) 55.62
3. Lina Guedal (IC Chlef) 58.67

800m :

1. Nouara Lamzaoui (MAB B.B Arréridj) 2.13.24
2. Siham Saïdi (SSM Alger) 2.22.43
3. Mokhtaria Harizi (IC Chlef) 2.23.88

1500m :

1. Ghania Rezik (SDM Chlef) 4.24.0
2. Riham Senani (ASA Protection civile) 4.26.9
3. Abir Refas (MA Constantine) 4.36.4

JUDO / GRAND SLAM DE KAZAN L'Algérie termine à la 24^e place

L'Algérie a terminé 24^e, sur un total de 79 pays participant au Grand Slam de Kazan de judo, clôturé vendredi en Russie, suivant le tableau final des médailles, dévoilé dans la soirée par les organisateurs.

Un classement que la sélection algérienne doit essentiellement à la cinquième place de Sonia Asselah, qui a raté de très peu le podium chez les plus de 78 kg. En effet, l'Algérienne a réussi un assez bon parcours dans l'ensemble, ne trébuchant qu'à un pas de la "petite finale" pour le bronze, après sa défaite contre la Bré-

sillienne Beatriz Souza aux repêchages. Elle a ainsi porté son capital-points dans le ranking qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo à 2245 unités, soit 200 points de plus que la maintenance dans la course pour une éventuelle qualification aux JO. Outre Asselah, l'Algérie a engagé deux autres judokas dans cette compétition, à savoir Belkadi Amina chez les dames de moins de 63 kg, et Abderrahmane Benamadi chez les messieurs de moins de 90 kg, sauf que leur parcours a été moins reluisant. En effet, Belkadi s'est fait éli-

miner dès le premier tour, par la Sud-Coréenne Mokhee Cho, alors que Benamadi a réussi à remporter son premier combat, contre le Géorgien Imeda Gogoladze, avant de s'incliner au tour suivant, contre le Serbe Nemanja Majidov.

L'objectif des trois judokas algériens était de récolter des points dans la perspective d'une qualification aux Olympiades nipponnes, à laquelle ils restent toujours en course.

La sélection algérienne termine malgré tout premier pays africain dans ce tournoi russe et deuxième nation arabe, der-

rière les Emirats arabes unis qui ont réussi à glaner une médaille de bronze chez les messieurs de moins de 73 kg. Le Grand Slam de Kazan a été remporté par la Russie (4 or, 6 argent et 5 bronze), devant le Japon (3 or et 1 bronze), alors que la France a complété le podium (2 or et 1 argent).

Un total de 409 judokas (245 messieurs et 164 dames), représentant 79 pays, dont 14 nations africaines, ont pris part à ce tournoi, qui a remplacé le Grand Slam de Paris (France), annulé à cause de la pandémie de coronavirus.

L'Indien Gurpreet Singh. Le tournoi de Sofia constitue la dernière chance pour le lutteur algérien qui a raté de peu son ticket qualificatif lors du tournoi "Afrique-Océanie", organisé du 2 au 4 avril à Hammamet (Tunisie). Ouakali, champion d'Afrique en titre de la catégorie, est accompagné par l'entraîneur Messaoud Zeghdane. Seize billets de qualification seront attribués (2 par catégorie) lors de ce tournoi qui enregistre la participation de plus de 250 athlètes de la lutte libre, gréco-romaine et féminine.

Huit athlètes algériens (4 en lutte gréco-romaine et 4 en lutte libre) ont déjà composé leur billet pour les Jeux Olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021. Les quatre qualifiés en lutte libre sont : Mohamed Fardj (97 kg), Kherbache Abdelhak (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg) et Djahid Berrahal (125 kg). En lutte gréco-romaine, Adem Boudjemline (97 kg), Sid Azara Bachir (87 kg), Abdelkrim Fergat (60 kg) et Abdelmalek Merabet (67 kg) ont également validé leur billet pour Tokyo.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE

Une avance de 2 milliards de centimes sur les droits TV pour 15 clubs (FAF)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, en concertation avec le Bureau fédéral, a décidé de procéder à une avance sur les droits TV à 15 clubs de la Ligue 1 professionnelle, soit un montant de 2 milliards de centimes/ club, a annoncé l'instance fédérale vendredi dans un communiqué.

La décision a été prise lors d'une réunion de travail, tenue jeudi soir à l'hôtel Sheraton Club des Pins (Ouest d'Alger), entre le président de la FAF et les présidents (ou représentants pour certains, ndlr) de clubs de la Ligue 1.

L'instance fédérale a précisé que "les cinq clubs dont les sociétés sont détenues par des entreprises publiques (MC Alger, JS Saoura, CS Constantine, USM Alger et CR Belouizdad) se sont solidarisés avec leurs homologues en différant l'obtention de leurs droits TV jusqu'au recouvrement par la FAF de ces créances auprès de l'EPTV".

Dans son intervention introductive, le président de la FAF a exprimé "sa volonté de collaborer avec tous les dirigeants en rappelant qu'il a répondu favorablement à la demande des clubs pour se réunir et débattre ensemble des problèmes qui les préoccupent".

Charaf-Eddine s'est dit porteur d'une "vision et d'un projet pour lesquels il souhaite l'adhésion de tous les acteurs".

Il s'est dit aussi "très sensible" par rapport aux difficultés des clubs, notam-



ment sur le plan financier, tout en appelant ces derniers à faire "des efforts en matière de structuration, d'organisation et de bonne gouvernance pour mieux gérer les sociétés propriétaires de ces clubs professionnels".

Au cours de cette réunion avec clubs de l'élite, la première pour Amara Charaf-Eddine, depuis son élection le 15 avril dernier, en remplacement de Kheïreddine Zetchi, il a été également décidé du "report de l'interdiction d'obtenir les licences jusqu'à la prochaine période d'enregistrement afin de permettre aux clubs de mieux gérer la fin de cette saison 2020-2021 et donc des dettes jusqu'à la fin de la saison". Concernant les re-

présentants algériens dans les compétitions africaines interclubs, pour la saison 2021-2022, la FAF a souligné qu'elle allait recourir "à l'application de l'indice pour désigner les représentants algériens dans les coupes africaines, dans le cas où la CAF ne donnerait pas de suite à la demande de prolongation de l'échéance du 30 juin 2021, sachant que d'autres championnats sont dans la même situation du championnat algérien".

La FAF a annoncé "la réactivation de la commission mixte (MJS, fédération, ligue, clubs professionnels) pour (re)prendre en charge les dossiers problématiques du professionnalisme et réfléchir sur un nouveau mo-

dèle économique viable pour les clubs et la diversification des sources de financement".

Pour rappel, le président de la Ligue professionnelle de football (LFP) Abdelkrim Medouar, a tenu à la fin du mois d'avril dernier deux réunions conjointes LFP-présidents de club pour traiter divers points liés au professionnalisme et étudier les conclusions de la commission de réflexion réunie le 24 avril.

À l'issue de son élection, Amara Charaf-Eddine s'est engagé à revoir le mode du professionnalisme, en "améliorant le système de compétition", actuellement à 20 clubs, en vue de la saison prochaine.

RÉUNION PRÉSIDENT DE LA FAF - CLUBS DE LIGUE 1 Les principaux points soulevés et débattus

Les principaux points soulevés et débattus par les représentants des clubs de la Ligue 1 professionnelle, lors de la réunion tenue jeudi soir à Alger, avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, publiés vendredi sur le site officiel de l'instance fédérale :

- **COMMISSION DE REFLEXION** : "les clubs ont salué la mise en place de la Commission de réflexion des clubs et celle du football professionnel, présidée par le membre du bureau fédéral, Dr Yacine Benhamza, soient deux cadres appropriés pour prendre en charge et faire avancer les différents dossiers relatifs aux problèmes du professionnalisme, sans oublier les autres commissions, celles de la gouvernance présidée par Rachid Gasmî, et de la réforme du cadre juridique, avec à sa tête Mouldi Aïssaoui, qui auront des rôles importants à jouer".

- **SSPA** : Les présidents et représentants de clubs ont soulevé la nécessité de "travailler sur la révision de la réglementation et la refonte des textes concernant les sociétés sportives par action (SSPA) qui, aujourd'hui, ne sont pas des entités économiques rentables, solvables et viables".

- **DCFG** : Les intervenants ont été unanimes à "amener la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) et la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) à adopter davantage une démarche d'accompagnement que l'application stricte d'une réglementation en déphasage avec la réalité du terrain et d'un environnement très pénalisant pour les clubs (absence de sponsors, de merchandising, de recettes des stades, de subventions, peu de transferts de joueurs, les quotes-parts des droits TV non honorés depuis plus de deux ans, les conséquences induites par la crise sanitaire depuis plus d'une année)".

- **FAIR-PLAY FINANCIER** : au cours de leurs interventions, les clubs ont évoqué l'importance d'"instaurer un fair-play financier, en amenant les clubs à budgétiser à l'avance et à vivre en fonction de leurs moyens et ressources financières".

- **CONTRAT** : "la révision rapidement du contrat-type du joueur et celui de l'entraîneur pour mieux préserver leurs intérêts et ceux des clubs avec une mise en application dès la prochaine saison (2021-2022) afin d'éviter tous les problèmes engendrés jusqu'ici par la nature des documents actuels, d'autant que la commission du statut du joueur, que préside Larbi Oumamar a bien avancé dans ce dossier".

- **BUREAU FEDERAL** : les clubs professionnels ont profité de cette occasion pour appeler le Bureau fédéral de la FAF à devenir "un vrai interlocuteur auprès des pouvoirs publics pour porter les doléances de la famille du football et surtout examiner toutes les questions relevant des prérogatives des différents départements ministériels (Ministère de la jeunesse et des sports, Ministère des Finances, Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire...) pour aboutir à des solutions concrètes et viables".

- **JEUNES** : "l'urgence de sauver la saison des jeunes catégories qui sont à l'arrêt depuis près de quatorze mois en optant pour une compétition appropriée et adaptée aux exigences de la pratique".

- **GREVE** : "revoir le cadre juridique dans la relation de travail pour empêcher les grèves "sauvages" (sans préavis) des joueurs qui impactent non seulement la gestion des clubs, mais surtout l'intégrité de la compétition".

- **SANCTION** : les pensionnaires de l'élite ont appelé à la "levée de sanction à l'encontre de certains acteurs et dirigeants du football pour de simples déclarations aux médias et la révision du barème disciplinaire, notamment en ce qui concerne les amendes dues au nombre de personnes qui assistent aux matchs".

COUPE DE LA LIGUE (1/8 DE FINALE) USMA-MCA éclipe tout

Le "big derby" de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, prévu au stade Omar-Hamadi, constituera l'affiche des 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle, dont la deuxième et dernière partie des rencontres se jouera samedi (22h30).

Cette 110e confrontation entre les deux clubs algérois, toutes compétitions confondues, intervient alors qu'ils restent sur une série de bons résultats en championnat qui leur a permis de se repositionner pour jouer les premiers rôles.

Si le MCA a aligné trois victoires de rang, dont deux sous la houlette de l'ancien-nouveau coach Nabil Neghiz, l'USMA n'est pas en reste, puisqu'elle reste sur une dynamique de cinq matchs sans défaite, de quoi s'attendre à un rendez-vous disputé et ouvert à tous les pronostics.

Les deux clubs ne se sont rencontrés qu'une seule fois en Coupe de la Ligue.

Lors du premier tour de l'édition 1999-2000, le "Doyen" s'était imposé (1-0) grâce à un but signé Fodil Dob (61e).

Le CR Belouizdad, dernier club à avoir remporté l'épreuve en 2000 avant sa suspension, évoluera, a priori sur du velours à domicile face au NC Magra.

Le Chabab, large vainqueur en Ligue 1 à la maison face à l'AS Aïn M'illa (5-1), bénéficiera de la faveur des pronostics. Le NCM effectuera le déplacement à Alger avec l'intention de créer l'exploit. Le leader du championnat de Ligue 1, l'ES Sétif, tentera de se racheter après la contre-performance concédée à domicile en championnat face à l'USMA (1-1), en visant la qualification pour les quarts de finale, à domicile face au WA Tlemcen.

De son côté, la JS Saoura, auteur jusque-là d'un excellent parcours en championnat (2e), entamera son aventure dans cette épreuve, à domicile

face à l'un des relégables, la JSM Skikda, dans un match qui devrait revenir aux locaux, intraitables dans leur stade fétiche du 20-Août-1955 de Béchar.

Enfin la JS Kabylie, invaincue lors de ses quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues, recevra le NA Hussein-Dey, qui reste sur une défaite en championnat en déplacement face au MC Oran (3-2).

La première partie des 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue, disputée vendredi dernier, avait donné lieu à la qualification du MC Oran, de l'US Biskra et de l'Olympique Médéa, aux dépens respectivement du RC Relizane, du Paradou AC et de l'USM Bel-Abbès.

Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

COUPE DE LA LIGUE (1/8 DE FINALE)

USM Alger : le défenseur Bouchina apte face au MCA samedi

Le défenseur de l'USM Alger Mustapha Bouchina, remis d'une blessure musculaire à une cuisse, sera apte à tenir sa place samedi soir contre le MC Alger au stade Omar-Hamadi (22h30), dans le cadre des 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle de football, a an-

noncé le club algérois dans la nuit de jeudi à vendredi dans un communiqué. L'ancien défenseur central du Paradou AC souffrait d'une contracture musculaire à la cuisse gauche qui lui avait fait manquer le précédent match contre l'Entente de Sétif (1-1), à l'occasion de la

20e journée du championnat. En effet, les derniers examens médicaux passés par Bouchina ont révélé qu'il était entièrement guéri, ce qui lui permis dans un premier temps de reprendre les entraînements avec le reste du groupe, et puisque là aussi, les choses s'étaient très bien

passées, le staff technique et médical ont décidé de le déclarer apte à jouer contre les Vert et Rouge. De son côté, la nouvelle recrue Houari Baouche, qui a ôté le plâtre mardi "à entamé le travail de renforcement musculaire" pour commencer à préparer son retour à la compétition.

SUPER LIGUE

Barcelone, Real Madrid et Juventus dénoncent les "menaces" de l'UEFA

Le FC Barcelone, le Real Madrid et la Juventus Turin ont défendu samedi le bien-fondé de la Super Ligue en dénonçant les "menaces" de l'UEFA qui a sanctionné vendredi les neuf autres clubs à l'origine de ce projet visant à supplanter la Ligue des champions.

Malgré le retrait des neuf autres clubs de ce projet virtuellement mort, le Barça, le Real et la Juve entendent "persévérer dans la recherche de solutions, malgré les pressions et les menaces inacceptables de la part de l'UEFA", selon un communiqué commun mis en ligne sur les sites des trois derniers "rebelles".

"Nous regrettons que nos amis et partenaires fondateurs du projet de la Super Ligue se soient retrouvés dans une posture incohérente et contradictoire après avoir pris un certain nombre d'engagements avec l'UEFA", ajoutent-ils. L'UEFA a annoncé vendredi toute une série de sanctions, notamment financières, à l'encontre des neuf clubs ayant annoncé leur retrait (Tottenham, Arsenal, Manchester City, Manchester United, Chelsea, Liverpool, Atlético Madrid, Inter Milan et AC Milan), après un accord avec ces derniers qui "s'excusent" et reconnaissent "une erreur".

L'instance dirigeante européenne a annoncé en parallèle se réserver "le droit de prendre toutes les mesures qu'elle juge appropriées à l'encontre des clubs qui ont refusé jusqu'à présent de renoncer" à leur projet privé.

Dans leur communiqué, samedi, Barcelone, le Real Madrid et la Juventus estiment avoir le droit pour eux en affirmant que des "tribunaux se sont déjà prononcés en faveur du projet de Super Ligue" contre l'UEFA.

Sur le fond, les trois clubs défendent à nouveau le bien-fondé de leur initiative privée visant à "apporter des solutions à l'actuelle situation instable dans le secteur du football".

"Des réformes structurelles sont indispensables", affirment-ils. S'ils sont "conscients des différentes réactions" négatives suscitées par le projet et "prêts à revoir" la proposition telle qu'elle a été présentée, ils n'entendent pas pour autant renoncer à leur "mission d'apporter des solutions efficaces et viables". Et de réitérer leur disponibilité pour "débatte" avec les instances dirigeantes, "dans le respect et sans pressions intolérables".

COVID-19

La Fédération uruguayenne de football association administre le vaccin chinois

Les meilleures équipes de football masculines et féminines d'Uruguay ont commencé à recevoir les vaccins contre la COVID-19 offerts en don par la société chinoise Sinovac Biotech, a annoncé vendredi la Fédération uruguayenne de football association (AUF).

Plus de 1.000 doses ont été administrées aux joueurs, entraîneurs et responsables au stade Centenario de Montevideo jeudi et vendredi.

"Cette après-midi (...) nous avons finalisé le processus d'administration de la première dose du vaccin offert par la société chinoise Sinovac Biotech Ltd à la Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL) par l'intermédiaire du gouvernement uruguayen", a indiqué un communiqué de l'AUF.

La semaine dernière, la CONMEBOL a annoncé qu'elle avait commencé à distribuer les vaccins de Sinovac à ses dix associations membres après l'arrivée d'une cargaison de 50.000 doses à l'aéroport international de Carrasco, près de Montevideo.

Les responsables ont déclaré que les doses seraient utilisées pour vacciner les participants aux compétitions de clubs d'élite de la région et à la Copa America, qui se jouera en Argentine et en Colombie du 13 juin au 10 juillet.

Selon la CONMEBOL, chaque joueur participant au tournoi - y compris le capitaine argentin Lionel Messi et la star brésilienne Neymar - a reçu des doses portant son "nom et son prénom". Parmi ceux qui ont reçu la première série de doses en Uruguay figurent les joueurs et le personnel du Nacional, du Penarol, du Torque de Montevideo, du Cerro Largo, du Nautico, du Penarol, du Racing et du River Plate. Des doses ont également été administrées aux équipes nationales uruguayennes de futsal et de football de plage, ainsi qu'aux arbitres et autres responsables, a précisé l'AUF.

APS

**LIGUE 2 ALGÉRIENNE (15E JOURNÉE)
Rendez-vous intéressants à l'Est,
choc USMH-RCK au Centre**

Plusieurs duels intéressants sont inscrits au programme de la 15e journée de Ligue 2 de football, prévue samedi, particulièrement dans le groupe Est, où la totalité des six matchs proposés ce week-end seront à grands enjeux, aussi bien pour l'accession, ou pour le maintien.

En effet, si les deux autres Groupes n'auront qu'une poignée de matchs intéressants à proposer, notamment, les derbies USM El Harrach - RC Kouba et USM Blida - WA Boufarik, le Groupe Est, lui, n'aura que du lourd à offrir, avec pour commencer trois gros duels pour l'accession, à savoir : HB Chelghoum Laid - MO Constantine, US Chaouia - USM Khenchela et le déplacement du leader, l'USM Annaba chez l'ancien pensionnaire de l'élite, le DRB Tadjenanet.

Les trois autres matchs de ce groupe Est comportent de sérieux enjeux pour le maintien, notamment, CRB Ouled Djellal - MSP Batna, entre l'avant-dernier qui reçoit la lanterne rouge, ou encore le duel AS Khroub - MC El Eulma, entre les deux clubs qui se trouvent juste au-dessus, et qui seront donc dans l'obligation de réussir un bon résultat, au risque de se retrouver à leur tour dans les abysses du classement.

Dans le Groupe Centre, et outre les deux derbies suscités, le match qui attirera l'attention sera probablement le déplacement du leader, la JSM Béjaïa, chez l'IB Lakhadaria (9e), au moment où l'autre club



de Yemma Gouraya, le MOB sera appelé à accueillir l'ES Ben Aknoun (4e).

Un match assez difficile pour les "Crabes", certes, et ce malgré l'avantage du terrain, car appelés à défier un adversaire qui voyage bien en ce début de saison, toujours est-il que l'enjeu sera de taille, surtout pour les Béjaïouis, qui occupent actuellement la deuxième place au

classement général, et qui pourraient donc viser plus haut en cas de victoire, surtout si ce succès coïncide avec une défaite de la JSMB chez l'IBL.

Enfin, dans le Groupe Ouest, c'est probablement le choc MCB Oued Sly - SKAF El Khemis, entre le leader qui reçoit le 5e qui devrait plus captiver l'attention, surtout que de son côté, l'ASM Oran, co-leader avec 31 points, aura probablement la tâche facile, en accueillant la lanterne rouge, l'OM Arzew.

Tous les matchs de cette 15e journée sont prévus samedi, à 15h00, suivant la programmation de la Ligue de football amateur (LNFA).

LE PROGRAMME

Groupe Centre (15e journée)

Programme de la 15e journée du championnat de Ligue 2 de football, Groupe Centre, prévue samedi (15h00) :

IB Lakhadaria - JSM Béjaïa
USM El Harrach - RC Kouba
USM Blida - WA Boufarik
MO Béjaïa - ES Ben Aknoun
WR M'Sila - CR Béni-Thour
RC Arbaâ - Amel Boussaâda

Classement :	Pts	J
1). JSM Béjaïa	27	14
2). MO Béjaïa	25	14
3). RC Arbaâ	24	14
4). WA Boufarik	21	14
→). ES Ben Aknoun	21	14
6). RC Kouba	19	14
7). CR Béni-Thour	18	14
→). USM El Harrach	18	14
9). IB Lakhadaria	17	14
→). A. Boussaâda	17	14
11). WR M'Sila	13	14
12). USM Blida	6	14

LIGUE 2 AMATEUR (DISCIPLINE)

Le président du DRBT Graïche suspendu pour deux ans dont un an avec sursis (LNFA)

Le président du DRB Tadjenanet (Ligue 2 amateur de football) Tahar Graïche, a écopé de deux ans de suspension, dont un avec sursis de toute fonction officielle à compter du 5 mai 2021 pour "agression envers officiel de match en fin de partie", a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA) vendredi sur son site officiel.

Outre cette sanction, le patron du DRBT devra s'acquitter d'une amende de 80.000 dinars, précise la même source.

Les faits se sont déroulés lors de la rencontre entre DRB Tadjenanet - AS Khroub (2-2), disputée samedi dernier, pour le compte de la 14e journée du championnat de Ligue 2. Le Difaâ a écopé également d'une suspension de terrain pour un match et 10.000 dinars pour "mauvaise organisation et non-respect du protocole sanitaire, plus 150.000 dinars d'amende pour absence d'entraîneur".

D'autre part, le stade de Ben Aknoun a été suspendu pour un match avec sursis, plus une amende de 100.000 dinars, suite aux inci-

dents survenus lors du match ES Ben Aknoun - WR M'sila (2-1).

Pour sa part l'entraîneur des gardiens de buts de l'ESBA, Hamizi Hakim a écopé de six mois de suspension, dont trois avec sursis, pour "comportement antisportif envers officiel de match".

De son côté, l'entraîneur des gardiens de but du RCB Oued Rhiau a connu lui aussi une lourde sanction.

Il a été suspendu pour un an de toute fonction officielle en plus de 50.000 dinars d'amende pour "voies de fait à joueur adversaire sans lésion corporelle".

"Le RCBOR qui reçoit ses adversaires chez la commune voisine en raison de l'indisponibilité de son terrain devra chercher une autre stade pour accueillir son prochain match à domicile.

Le club de Oued Rhiau a écopé d'une amende de 100.000 dinars pour le non-respect du protocole sanitaire des personnes étrangères se trouvant dans la tribune et mauvaise organisation de la rencontre", souligne la LNFA.

LIGUE 1 TUNISIENNE

Report de la 26e et dernière journée au 19 mai (FTF)

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé vendredi la suspension de toutes les compétitions (toutes catégories confondues) du 10 au 16 mai, suites au confinement général décrété par le gouvernement du 9 au

16 mai. Les rencontres et autres compétitions internationales officielles des sélections et des clubs seront exemptés de cette décision, a indiqué la FTF dans son communiqué. Il a décidé de reporter la 26e et dernière journée de la

Ligue 1 du football professionnel au 19 mai, outre le report de tous les stages des sélections nationales à une date ultérieure, la révision du calendrier des compétitions de coupe et l'ajournement des matches de football fémi-

nin. La FTF a souligné que pour ce qui reste de la saison 2020-2021, la nécessité pour toutes les parties concernées de s'en tenir à l'ensemble des dispositions dictées par le protocole sanitaire, notamment le huis clos.

Emery et le «gène de la gagne»

Tombéur d'Arsenal (2-1, 0-0) jeudi en demi-finale de la Ligue Europa, Villarreal s'est qualifié pour la première finale d'une compétition majeure de son histoire. Une performance que le Sous-Marin Jaune doit grandement à son entraîneur, Unai Emery. L'attaquant du club espagnol, Gerard Moreno (29 ans, 11 matchs et 6 buts en C3 cette saison), estime en effet que le technicien, nommé en début de saison, a insufflé une vraie mentalité de vainqueur au sein du groupe. "5 finales, ça nous montre tout simplement le grand entraîneur qu'il est, son expérience va être très très utile. Il nous a apporté le gène de la gagne, a insisté le buteur au micro de RMC Sport. C'est un moment historique pour nous et très émuvant."



RAMSEY : « J'AI VÉCU UNE SAISON GALÈRE AVEC LA JUVE »

Sous contrat avec la Juve jusqu'en 2023, Ramsey est revenu sur sa saison délicate entre blessures et pandémie mondiale. Il s'est confié auprès du média "FourFourTwo" et analyse sa deuxième saison avec la tunique blanche et noire. "Pour être tout à fait honnête, j'ai vécu deux années assez frustrantes avec de nombreuses petites blessures et c'était difficile de me remettre en forme. Je parlais même d'une période étrange en général et pas comme celles que j'ai déjà traversées dans ma carrière. Arriver à la Juventus Turin en étant blessé, c'est très difficile, alors qu'en on rajoute la pandémie mondiale, c'est encore plus compliqué. Le pays a été extrêmement touché par cette crise sanitaire et les clubs de Serie A n'ont pas été épargnés. Très délicat d'obtenir une certaine cohérence dans sa vie personnelle mais également professionnelle et cela a eu des conséquences pour moi ici, mais aussi avec mon équipe nationale du Pays de Galles." Indique-t-il. Avant de parler de ses objectifs en club et en sélection : "Mon but, c'est de retrouver les terrains et un bon niveau de jeu afin de pouvoir à nouveau postuler en équipe nationale. J'ai toujours le sentiment que ma carrière est encore loin d'être terminée et j'ai encore de belles années devant moi. Il faut maintenant remettre mon corps sur le droit chemin et je suis convaincu que je peux le faire. De bonnes performances ici me permettront, à coup sûr de pouvoir retrouver le Pays de Galles rapidement et une place de leader tant en club qu'en sélection. Je suis prêt à relever ce défi."

RAMOS DE NOUVEAU BLESSÉ

De retour cette semaine à Chelsea, le capitaine du Real Madrid a rechuté. Il souffre désormais d'une blessure musculaire à la jambe gauche.

Sergio Ramos est l'un des piliers du Real Madrid et bénéficie de la confiance maximale de Zidane. Alors que sa prolongation ou non avec le club est en cours de décision, le joueur fait de son mieux pour être à son meilleur niveau et aider son équipe, mais, pour le moment, son année 2021 est marquée par des absences dues à des problèmes de genou d'abord, puis à un autre au mollet.

Après s'être remis de l'opération du genou, Ramos a fait son retour contre Elche. Puis il a été préservé contre le Celta avant de rejoindre l'équipe nationale espagnole et là il s'est blessé au mollet de la jambe gauche, ce qui lui a fait manquer le Clasico, les quarts de finale de la Ligue des champions contre Liverpool et le match aller contre Chelsea en demi-finale.

Après avoir fait son retour contre Chelsea lors de la demi-finale retour ce mercredi, le rapport médical officiel indique : "Suite aux tests effectués sur notre joueur Sergio Ramos par les services médicaux du Real Madrid, il a été diagnostiqué une tendinite du muscle semi-membraneux de la jambe gauche. En attente d'évolution."

En plus des blessures, il a été testé positif au Covid-19, ce qui l'a obligé à être isolé. Le nouveau rapport de blessure parle d'une tendinite du muscle semi-membraneux de la jambe gauche et bien qu'il ne précise pas le temps de récupération, il pourrait dire adieu à la fin de la saison.

Auparavant, le central avait subi une opération pour soigner le ménisque de son genou gauche. Il a souffert d'une gêne les semaines précédentes dont il s'est ressenti lors de l'échauffement avant la Supercoupe contre l'Athletic. Il a fini par jouer cette demi-finale, mais il l'a fait en étant infiltré et cela n'a pas été du meilleur effet.

Les douleurs ont empiré et il a été écarté de la liste en coupe contre Alcoyano, où Madrid s'est crashé, et Zizou l'a laissé de côté contre Alavés, Levante et Huesca. Maintenant, après l'intervention, on s'attend à ce que le traitement entraîne la disparition de ses problèmes.

Mais il pourrait ne plus être en mesure de jouer d'ici la fin de la Liga, lui qui est en fin de contrat avec le Real Madrid, et dont l'avenir est plus incertain que jamais. En attendant, les Merenque devront faire sans lui dimanche face à Séville, un match qui s'annonce décisif dans une course au titre particulièrement serrée.



THILO KEHRER VENDU À UN CADOR ANGLAIS ?

Thilo Kehrer aurait la possibilité de signer au Paris Saint Germain. PSG : Thilo Kehrer vendu à un cador anglais ? Ancien joueur de Schalke 04, Thilo Kehrer est un véritable flop au Paris Saint Germain où il n'arrive pas à se mettre en valeur. De ce fait, un transfert est de plus en plus probable pour le défenseur international allemand et notamment pour l'Angleterre. En effet, si l'on en croit le site Parisfans, celui qui avait été recruté pour Arsenal. Une première offre de 9 millions d'euros lui a été faite par les Gunners, mais ce montant semble loin des exigences parisiennes. Ces derniers souhaiteraient limiter la casse financièrement et aimeraient s'en séparer contre 25 millions d'euros. Un énorme écart avec la proposition britannique qui pourrait donc faire capoter l'affaire.

Salah ciblé par Chelsea

L'attaquant égyptien de 28 ans serait dans le viseur du PSG, pour remplacer Kylian Mbappé si le Français venait à partir de Paris. Mais un club anglais serait également à l'affût et pourrait faire de l'ombre au club de la capitale française. Selon le journaliste de Bild Christian Falk, qui l'a révélé sur son compte Twitter, l'entraîneur de Chelsea, Thomas Tuchel, aurait fait de Mohamed Salah sa priorité pour cet été. L'avenir de l'Egyptien à Liverpool semble incertain, puisque les Reds, 7es de Premier League, pourraient ne pas disputer la Ligue des Champions la saison prochaine. Un handicap certain dans la perspective de retenir au club les joueurs les plus importants de Liverpool. Dans cette optique, Chelsea et le PSG entendraient profiter de la situation pour faire signer un contrat à l'Egyptien de 28 ans, auteur de 29 buts et 4 passes décisives en 46 matchs toutes compétitions confondues cette saison. Estimé à 110 millions d'euros par le site spécialisé Transfermarkt, Mohamed Salah ne sera très certainement pas facile à déboucher, puisque l'ailier est sous contrat pour encore deux ans. De ce fait, Liverpool est en position de force pour d'éventuelles négociations.

76^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

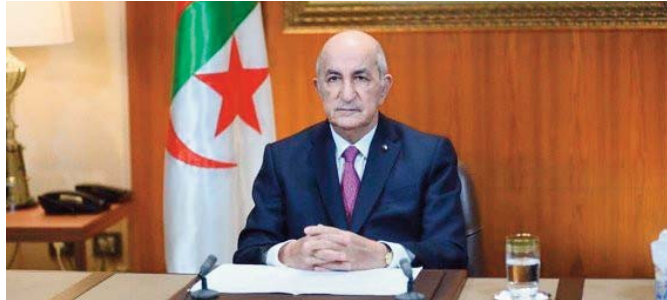
Les législatives de juin vont consolider le processus de renouveau national (Président de la République)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, jeudi, que les prochaines élections législatives vont consolider le processus de "renouveau national", se disant confiant en la volonté du peuple algérien d'asseoir un Etat d'institutions et de droit.

Les prochaines échéances "vont consolider le processus de renouveau national auquel nous nous sommes engagés, sur la base des valeurs de franchise, de confiance, de transparence et de lutte contre la corruption sous toutes ses formes", a indiqué M. Tebboune dans un message, lu à Sétif en son nom par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et des

Ayants droit, Laid Rebika, à l'occasion de la célébration de la Journée de la Mémoire nationale marquant les massacres du 8 mai 1945. Et d'ajouter : "nous sommes convaincus de la volonté du peuple algérien et de sa pleine conscience de raffermir les fondements du choix démocratique libre à même de permettre d'asseoir un Etat d'institutions et de droit et de construire l'Algérie souveraine et forte, rêvée par les Chouhada et les moudjahidine".

A ce propos, le Chef de l'Etat a insisté sur l'importante valorisation de la Mémoire et de sa transmission à la jeunesse, estimant



que "c'est là, le meilleur gage pour l'immunisation de la Nation et le renforcement de son lien à la patrie forte des gloires de son passé et capable d'interagir avec les réalités de son époque pour atteindre la réussite souhaitée dans l'édification de l'Algérie nouvelle". "Le message sacré laissé par nos

Chouhada qui, par leur sang pur ont balisé le chemin de la liberté, requiert de nous de resserrer les rangs et de nous tourner, tous, vers l'avenir pour permettre aux enfants de l'Algérie, filles et garçons, de constituer une énergie intégrée et une force unie et d'être pleinement préparés et confiants à gagner

les paris", a-t-il soutenu. Affirmant qu'un tel objectif, "ne saurait être réalisé sans l'attachement aux nobles valeurs et idéaux consacrés par la lutte de notre peuple au fil des temps", le Président de la République a relevé que "ces principes suprêmes n'ont eu de cesse d'être ancrés dans les esprits et les consciences grâce aux grands efforts consentis par l'Etat à tous les niveaux, dans le but de préserver la Mémoire de la nation".

S'agissant de ces efforts, le Président Tebboune a cité le récent amendement de la Constitution qui, a consacré le 1er novembre 1954 et affirmé le respect des symboles de la Révolution de libération ainsi que la promotion de l'écriture de l'histoire nationale et de son enseignement aux jeunes, en confirmation du rôle stratégique de la Mémoire nationale dans le développement du nationalisme et du civisme et le renforcement des liens d'appartenance et de fierté des Gloires de la patrie."

REVENDEICATIONS SOCIALES

La recherche de solutions aux différentes revendications doit se faire dans le cadre d'une approche progressive (Premier ministre)

La recherche de solutions adéquates aux différentes revendications socioprofessionnelles doit se faire dans le cadre d'une "approche progressive" qui prenne en ligne de compte les répercussions et les retombées de la crise économique et sanitaire que traverse le pays, a indiqué jeudi un communiqué des services du Premier ministre, mettant en avant la détermination du Gouvernement à "poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux".

"La Constitution algérienne, notamment ses articles 69 et 70, et la législation nationale ont consacré l'exercice des droits syndicaux y compris le droit à la grève. Toutefois, une exploitation de l'activité syndicale par certains mouvements subversifs visant à semer la fitna, a été récemment relevée, des mouvements qui avaient été identifiés par le passé et leurs plans dénoncés", précise le communiqué.

Et d'ajouter : "les travailleurs, qui ont de tout temps été la force vive de la Nation, doivent faire la distinction entre l'exercice des droits syndicaux consacrés et l'expression de leurs revendications professionnelles qui doivent être examinées à travers un dialogue ouvert comme l'a exprimé

le président de la République à maintes reprises notamment dans sa déclaration lors du Conseil des ministres tenu dimanche 2 mai 2021, et entre les appels de certains mouvements subversifs qui ne cherchent qu'à compliquer la situation et exploiter leurs situations socioprofessionnelles pour des fins douteuses".

Il a ajouté que "l'examen et le traitement des revendications exprimées pour leur trouver des solutions adéquates doit se faire dans le cadre d'une approche progressive qui tienne compte des retombées et répercussions de la crise économique et sanitaire que traverse le pays et qui ne peut altérer le niveau et la qualité de vie des citoyens".

Il convient de rappeler que l'exercice des droits syndicaux ne doit pas se faire au détriment des lois y afférentes, notamment en ce qui concerne l'activation des différents mécanismes de règlement des conflits collectifs du travail, par voie de réconciliation, médiation et arbitrage, tel que stipulé dans les dispositions de la loi N 90-02 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs du travail et à l'exercice du droit de grève modifiant et

complétant la loi N 91-27. "En cas d'échec de ces mécanismes ou du dialogue, il est possible de recourir à la grève dans le cadre du respect total des conditions consacrées dans la loi, notamment l'impératif de convoquer une Assemblée générale des travailleurs, la prise de ce genre de décisions après le vote à bulletin secret, en s'engageant à saisir l'employeur dans un délai minimum de 8 jours".

"Les deux dernières décennies ont été marquées, sous le régime de la Issaba (la bande), par l'émergence de mauvaises pratiques, en passant du cadre de la revendication légitime des droits à la logique d'illégitimité, en déniaient les exigences de préservation du bon déroulement des structures publiques, la pérennité du service public et la protection de l'économie nationale et des outils de production", rappelle le communiqué.

"La grande majorité des enfants du peuple respecte le système constitutionnel et l'exprime de façon quotidienne à travers l'engagement responsable dans le processus de l'édification et du renouveau, contrairement à cette minorité limitée dont certains membres établis à l'étran-

ger œuvrent pour la diffusion du désespoir et la mise en échec du processus de changement et de lutte contre la corruption qui ne peut que continuer jusqu'à la fin", a indiqué le communiqué.

La même source a précisé que "cet appel est adressé à tous les travailleurs à l'effet de faire montre de sens de responsabilité et de respect de la légitimité juridique telle que prévu dans les législations en vigueur et d'éviter de tomber dans le piège de ceux qui veulent semer le chaos dans le pays".

A ce titre, ajoute la source, "le processus de changement initié par les pouvoirs publics à l'effet de bâtir l'Algérie nouvelle re-

quiert de faire prévaloir la sagesse et d'évoquer les valeurs de solidarité et d'entraide auxquelles s'est accoutumé le peuple algérien en vue de surmonter les circonstances socioéconomiques actuelles dans le cadre du dialogue sérieux et responsable qui garantit le traitement équilibré et réaliste de toutes les préoccupations soulevées". "Le Gouvernement reste déterminé à poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux afin de consolider la paix sociale et à faire face avec fermeté à toute velléité de porter atteinte à l'ordre public", a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-UA

Echange de vues entre Boukadoum et Faki au sujet des travaux du CPS

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu jeudi avec le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, au sujet des travaux du Conseil de paix et de sécurité (CPS) et son programme d'action sous la présidence de l'Algérie durant ce mois. "Avec le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, il a été procédé à un échange de vues sur les travaux du CPS ainsi que son programme d'action sous la présidence de l'Algérie au courant de ce mois et à travers lequel nous œuvrerons à coordonner et à unifier les efforts continentaux pour le traitement des tensions que connaissent plusieurs régions en Afrique", a tweeté M. Boukadoum. L'Algérie assure la présidence périodique du Conseil de paix et de sécurité de l'UA durant ce mois. Elle œuvrera avec ses pairs au sein du Conseil à relever les défis sécuritaires actuels du continent et à faire avancer l'agenda paix et sécurité de l'UA.

La présidence de l'Algérie sera marquée par des réunions importantes portant sur les situations en Libye et au Mali ainsi que d'autres sessions thématiques en lien avec le contexte sanitaire actuel. L'agenda proposé dans ce cadre témoigne de la forte volonté de l'Algérie de conduire le Conseil afin de répondre à des défis multiples et d'affirmer sa place en tant qu'organe central sur le plan continental. Elue au CPS en février 2019 par une majorité écrasante pour un mandat de trois ans, l'Algérie s'appuie à assurer son tour de présidence pour la troisième fois de son mandat, témoignant ainsi d'une présence solide depuis la création du CPS en 2004, dont l'Algérie a été parmi les premiers artisans.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste abattu à Médéa par un détachement de l'ANP

Un terroriste a été abattu jeudi matin à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) qui précise que cette opération est toujours en cours.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu un (01) terroriste, ce

matin du 06 mai 2021, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Djebel Echaou, commune de Derag, wilaya de Médéa. Cette opération, toujours en cours, a permis de récupérer un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) chargeurs garnis de munitions et une paire de jumelles", ajoute la même source.

"Cette opération qui s'inscrit dans la dynamique des résultats positifs réalisés par les différentes unités de l'ANP, réitére leur détermination à persévérer dans la lutte contre le terrorisme, à traquer ces criminels et les éliminer partout où ils se trouvent, à travers l'ensemble du territoire national", souligne le communiqué.

APS